



# MONOGRAPHIE

DE L'INDUSTRIE  
DE LA POMME DE TERRE  
AU QUÉBEC

UN  
**QUÉBEC**  
POUR TOUS

Québec 

# MONOGRAPHIE DE L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE AU QUÉBEC

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont rendu possible la réalisation de cette monographie de l'industrie de la pomme de terre. Sans leur précieuse collaboration, ce projet n'aurait pas pu être mené à terme.

## **Direction du développement des secteurs agroalimentaires**

Marie-Hélène Déziel	Coordination, conception, recherche et rédaction
Marie-Claude Rioux	Statistiques, recherche et rédaction
Antoine Dionne	Recherche et rédaction
Sara Dufour et Louise Leclerc	Soutien technique et mise en page

## **Direction régionale du Bas-Saint-Laurent**

Laure Boulet	Recherche et rédaction
--------------	------------------------

## **Direction des politiques et des analyses des risques agricoles**

Karine Guillemette	Recherche et rédaction
--------------------	------------------------

## **Direction des études et des perspectives économiques**

Josée Robitaille	Recherche et rédaction
Hugo Lefebvre	Recherche et rédaction
Carol Gilbert	Recherche et rédaction

## **Direction de l'amélioration de la compétitivité et des analyses stratégiques**

Marie-Hélène Savoie	Recherche et rédaction
Catherine Blanchet-Gélinas	Recherche et rédaction

## **Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation**

Claude Chartrand	Recherche et rédaction
------------------	------------------------

## **Direction de la réglementation et du centre ministériel de sécurité civil**

Pierre Mongrain	Recherche et rédaction
-----------------	------------------------

## **Direction de la phytoprotection**

Alain Garneau	Recherche et rédaction
---------------	------------------------

## **Direction des politiques et de la planification stratégique**

Pierre Dumoulin	Recherche et rédaction
-----------------	------------------------

## **Comité de lecture**

Suzelle Morin, Yvon Forest, Simon Colin et Éric Massicotte

## **Collaborations spéciales**

Denis Pelletier, Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec  
Denis Perreault, Association des emballeurs de pommes de terre du Québec  
François Beaudin, La Financière agricole du Québec  
Agence canadienne d'inspection des aliments

## **Cette publication a été produite par le :**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Dépôt légal : 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-69167-9 (PDF)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LA DEMANDE ET LES MARCHÉS.....</b>	<b>1</b>
1.1. L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION .....	1
1.1.1. <i>La consommation mondiale</i> .....	1
1.1.2. <i>La consommation au Canada et aux États-Unis</i> .....	2
1.1.3. <i>La consommation au Québec</i> .....	5
1.2. LES TENDANCES DE CONSOMMATION .....	7
1.2.1. <i>Les perspectives de consommation</i> .....	8
1.3. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX .....	9
1.3.1. <i>Les échanges mondiaux</i> .....	9
1.3.2. <i>Les échanges canadiens et québécois</i> .....	10
1.4. LES CONSTATS.....	16
<b>2. LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION ET LES RÈGLEMENTS.....</b>	<b>17</b>
2.1. LE FLUX D'APPROVISIONNEMENT .....	17
2.2. LE RÉSEAU DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE DE CONSOMMATION .....	18
2.2.1. <i>Les producteurs</i> .....	19
2.2.2. <i>Les emballeurs</i> .....	19
2.2.3. <i>Les transformateurs</i> .....	19
2.2.4. <i>Les courtiers en alimentation</i> .....	19
2.2.5. <i>Le Marché central de Montréal</i> .....	20
2.2.6. <i>Les grossistes-distributeurs</i> .....	20
2.2.7. <i>Les détaillants ou magasins d'alimentation</i> .....	20
2.2.8. <i>Les marchés publics et les kiosques à la ferme</i> .....	20
2.2.9. <i>Le secteur des services alimentaires (HRI)</i> .....	21
2.3. LE RÉSEAU DE COMMERCIALISATION DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET SES PRINCIPAUX ACTEURS .....	22
2.4. LA RÉGLEMENTATION ET L'INSPECTION DANS LA COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE .....	24
2.4.1. <i>Sur le plan phytosanitaire</i> .....	24
2.4.2. <i>Sur le plan de la mise en marché collective</i> .....	25
2.5. LES CONSTATS.....	28
<b>3. LA PRODUCTION .....</b>	<b>29</b>
3.1. LA SITUATION MONDIALE .....	29
3.2. LA SITUATION NORD-AMÉRICAINE .....	30
3.3. LA SITUATION CANADIENNE .....	30
3.4. LA SITUATION QUÉBÉCOISE .....	33
3.4.1. <i>L'évolution des marchés par catégorie</i> .....	33
3.4.2. <i>La semence et les variétés de pommes de terre</i> .....	34
3.4.3. <i>La structure régionale de la production</i> .....	36
3.4.4. <i>La taille des entreprises</i> .....	36
3.4.5. <i>La production biologique</i> .....	37
3.4.6. <i>Les prix obtenus par les producteurs</i> .....	37
3.4.7. <i>L'aide gouvernementale</i> .....	39
3.4.8. <i>La relève dans la culture de pommes de terre</i> .....	40
3.5. LES CONSTATS.....	42

<b>4. LA TRANSFORMATION .....</b>	<b>44</b>
4.1. LE SECTEUR DU PRÉPELAGE .....	44
4.1.1. <i>Le Canada</i> .....	44
4.1.2. <i>Le Québec</i> .....	45
4.1.3. <i>Les tendances</i> .....	46
4.2. LE SECTEUR DE LA CROUSTILLE .....	46
4.2.1. <i>Le Canada</i> .....	46
4.2.2. <i>Le Québec</i> .....	46
4.2.3. <i>Les tendances</i> .....	47
4.3. LES CONSTATS.....	47
<b>5. LA COMPÉTITIVITÉ.....</b>	<b>48</b>
5.1. LES PARTS DE MARCHÉ .....	48
5.2. LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DE POMMES DE TERRE .....	50
5.3. L'ANALYSE DES RATIOS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE .....	55
5.4. LA VALEUR AJOUTÉE DE LA PRODUCTION .....	57
5.5. LES CONSTATS.....	57
<b>6. LA RECHERCHE ET L'INNOVATION .....</b>	<b>59</b>
6.1. LES DÉPENSES EN RECHERCHE ET INNOVATION AU QUÉBEC .....	59
6.2. LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION AU QUÉBEC .....	59
6.3. LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ET LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION AU QUÉBEC .....	62
6.4. LA RECHERCHE CANADIENNE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC .....	63
6.5. LES CONSTATS.....	64
<b>7. LES DÉFIS POUR L'AVENIR .....</b>	<b>65</b>
7.1. DÉVELOPPER LES MARCHÉS .....	66
7.2. ÉQUILIBRER L'OFFRE DE POMMES DE TERRE .....	66
7.3. POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES .....	67
7.4. PARTENARIATS D'AFFAIRES ET CONCERTATION DE LA FILIÈRE .....	67
<b>ANNEXES .....</b>	<b>68</b>
<b>PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION.....</b>	<b>78</b>

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Volume des ventes au détail des produits de pommes de terre au Québec, de 2007 à 2011 .....	5
Tableau 2 :	Évolution de la part relative des produits concurrents de la pomme de terre fraîche au Québec, en matière de volume de ventes au détail, de 2007 à 2011 .....	6
Tableau 3 :	Évolution de la part relative des produits concurrents de la pomme de terre surgelée au Québec, en matière de volume de ventes au détail, de 2007 à 2011 .....	6
Tableau 4 :	Évolution de la part relative des produits concurrents des grignotines à base de pommes de terre au Québec, en matière de volume de ventes au détail, 2007 à 2011 .....	7
Tableau 5 :	Exportations de pommes de terre de table au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail).....	12
Tableau 6 :	Exportations de pommes de terre de semence au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail) .....	13
Tableau 7 :	Exportations de pommes de terre transformées au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail) .....	14
Tableau 8 :	Proportion des plats à base de pomme de terre et des achats en provenance du Québec pour la majorité des entreprises du secteur HRI interrogées en 2009 .....	21
Tableau 9 :	Évolution des contributions au Plan conjoint des producteurs de pommes de terre et des sommes utilisées à des fins syndicales.....	26
Tableau 10 :	Liste des conventions de mise en marché en vigueur au 25 mars 2013 .....	27
Tableau 11 :	Production et rendement des 16 principaux pays producteurs de pommes de terre en 2002 et en 2011.....	29
Tableau 12 :	Recettes en provenance du marché du secteur des pommes de terre pour les principales provinces productrices, années civiles 2002 et 2007 à 2011 .....	30
Tableau 13 :	Évolution des superficies en pommes de terre pour les principales provinces canadiennes productrices, années récoltes 2002 et 2006 à 2012 .....	31
Tableau 14 :	Évolution du volume de la production totale et du rendement en pommes de terre pour les principales provinces canadiennes productrices, années récoltes 2002 et 2007 à 2012 .....	32
Tableau 15 :	Estimation des utilisations prévues des stocks de pommes de terre des principales provinces canadiennes (pourcentage de la production entreposée) pour 2011-2012 .....	33
Tableau 16 :	Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années récoltes 2002 et 2007 à 2011 .....	33
Tableau 17 :	Superficies de pommes de terre par catégorie, récoltes de 2002, de 2007 et de 2012.....	35
Tableau 18 :	Répartition régionale des superficies cultivées en pommes de terre au Québec, 2010.....	36
Tableau 19 :	Évolution de la superficie moyenne ensemencée par entreprise en pommes de terre, selon les principales provinces productrices, en 2001, en 2006 et en 2011 .....	36
Tableau 20 :	Superficie en production de pommes de terre, superficie moyenne et nombre d'exploitations par strate de superficie en 2010.....	37
Tableau 21 :	Évolution du prix moyen à la ferme de la pomme de terre de table, de 2002 et de 2007 à 2011, selon les formats de vente .....	38
Tableau 22 :	Évolution des paiements gouvernementaux de programmes et d'assurances pour le secteur de la pomme de terre, années récoltes 2007 à 2011 .....	39
Tableau 23 :	Liste des entreprises de transformation de pommes de terre pour fins de prépelage .....	45
Tableau 24 :	Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles.....	47
Tableau 25 :	Évolution des bilans des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre au Québec et au Canada .....	51
Tableau 26 :	Taux d'endettement moyen des entreprises de pommes de terre selon les périodes 2001-2011, 2002-2006 et 2007-2011 .....	52
Tableau 27 :	Principales dépenses des entreprises de culture de pommes de terre au Québec et au Canada, moyennes 2002-2006 et 2007-2011, en pourcentage des dépenses totales .....	53



Tableau 28 : Bénéfice net avant impôts, moyennes de 2002-2006 et de 2007-2011 en pourcentage des revenus d'exploitation pour les entreprises de culture de pommes de terre du Québec, des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Ouest du Canada.....	54
Tableau 29 : Ratios financiers de liquidité, de solvabilité et de rentabilité, moyennes de 2002-2006 et de 2007-2011 pour les exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre dans les provinces canadiennes .....	56
Tableau 30 : Résultats économiques des entreprises de pommes de terre selon les dépenses et les revenus nets, moyennes de 2001-2011, de 2002-2006 et de 2007-2011 .....	56
Tableau 31 : Dépenses en recherche et innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec, de 2008 à 2012 .....	59
Tableau 32 : Cartographie des chercheurs et disciplines étudiées dans le secteur de la pomme de terre au cours des sept dernières années (estimation) .....	60
Tableau 33 : Dépenses en Recherche et innovation, selon la discipline, au Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC, situé à Fredericton, de 2008 à 2012 .....	63

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Estimation des flux d'approvisionnement des pommes de terre de consommation (fraîches et transformées) en 2011 (poids équivalent frais).....	17
Figure 2 : Réseau et acteurs de la distribution de la pomme de terre de consommation du Québec en 2011 (estimations en poids équivalent frais) .....	18
Figure 3 : Réseau et acteurs de la distribution de la pomme de terre de semence du Québec en 2011 (estimation) .....	23

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Consommation apparente de pommes de terre dans le monde en 2002 et en 2009 (poids équivalent frais) .....	1
Graphique 2 : Consommation par personne (kg) au Canada de la pomme de terre blanche et de la patate sucrée, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais) .....	2
Graphique 3 : Croissance (%) du volume consommé par personne au Canada, pour certains légumes, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais) .....	3
Graphique 4 : Consommation apparente de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais).....	4
Graphique 5 : Évolution du volume des exportations de pommes de terre fraîches (de table et de semence) pour les principaux pays exportateurs de 2001 à 2010.....	9
Graphique 6 : Évolution du volume des exportations de pommes de terre surgelées (poids au détail) pour les principaux pays exportateurs de 2001 à 2010 .....	10
Graphique 7 : Évolution des superficies des principales variétés de pommes de terre de semence acceptées pour la certification au Québec, récoltes de 2002, de 2007 et de 2012.....	35
Graphique 8 : Évolution des prix moyens à la ferme de la pomme de terre pour les marchés de la table, du prépelage, de la croustille et de la semence entre 2002 et 2011 .....	38
Graphique 9 : Évolution de la part des paiements gouvernementaux dans les revenus bruts totaux des entreprises de pommes de terre du Québec et des provinces canadiennes, de 2002 à 2011 .....	40

Graphique 10 : Répartition de la relève agricole établie dans le secteur de la pomme de terre selon les régions du Québec, 2011.....	41
Graphique 11 : Proportion de la relève agricole établie dans le secteur de la pomme de terre selon les modes d'établissement, 2011.....	41
Graphique 12 : Part des recettes monétaires du Québec dans le Canada pour l'ensemble des productions agricoles et pour la production de pommes de terre, années civiles 2002 à 2012.....	48
Graphique 13 : Évolution du prix moyen à la ferme dans la production de pommes de terre, 2002-2011 (\$/100 lb).....	49
Graphique 14 : Estimation de la part du volume de la production québécoise de pommes de terre selon les marchés dans la production canadienne, 2002-2011.....	49
Graphique 15 : Évolution des revenus bruts totaux annuels moyens des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre selon les provinces, de 2001 à 2011.....	52
Graphique 16 : Revenus bruts totaux et dépenses totales (avec amortissement) des entreprises de pommes de terre du Québec, 2001-2011.....	54
Graphique 17 : Évolution du bénéfice net des exploitations spécialisées dans la culture de la pomme de terre au Québec et au Canada en excluant les paiements de programmes et les revenus d'assurances, 2002-2011.....	55
Graphique 18 : Évolution de la valeur ajoutée brute par rapport à la valeur de la production de pommes de terre au Québec et au Canada, 2004-2011 (estimation).....	57
Graphique 19 : Évolution des investissements universitaires dans le secteur de la pomme de terre au Québec, de 2002 à 2011.....	62

# DÉFINITIONS

<b>Pommes de terre de table :</b>	Tubercules lavés, essorés et triés qui sont vendus à l'état frais, emballés ou en vrac.
<b>Pommes de terre de transformation :</b>	Tubercules destinés aux marchés de la croustille, du prépelage, de la conserve ou de la fabrication de produits déshydratés.
<b>Pommes de terre de croustilles :</b>	Tubercules vendus pour la fabrication de grignotines sous forme de chips.
<b>Pomme de terre de prépelage :</b>	Tubercules vendus pour la production de pommes de terre pelées fraîches (frites, rondes, en cubes, en lamelles, etc.), de pommes de terre précuites (frites, rondes, en cubes, en lamelles, etc.) et de pommes de terre surgelées (frites, en cubes, en lamelles, etc.).
<b>Pomme de terre de semence :</b>	Tubercules vendus pour produire d'autres végétaux de même nature.
<b>Tonnes :</b>	Tonnes métriques (abréviation : t).



# AVANT-PROPOS

En vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1), la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) procède à une évaluation des plans conjoints. À cet égard, l'article 62 de la Loi énonce ce qui suit :

*À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.*

*La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion de présenter leurs observations sur l'application du plan et des règlements concernés.*

Dans ce contexte, la Régie a demandé la collaboration de la Direction du développement des secteurs agroalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour effectuer une analyse évolutive et comparative de l'industrie québécoise de la pomme de terre. Ce type d'analyse est communément appelée « monographie ».

La présente étude porte sur :

- La demande et les marchés;
- Les circuits de commercialisation et les règlements
- La production
- La transformation
- La compétitivité
- La recherche et l'innovation
- Les défis pour l'avenir du secteur

L'analyse couvre généralement une période de 10 années, soit de 2002 à 2011 avec un accent mis sur la période quinquennale de 2007 à 2011. Lorsqu'elles étaient disponibles, les données de l'année 2012 ont également été retenues. Cet ouvrage vise à soutenir la réflexion des différents acteurs de l'industrie qui seront conviés à l'examen du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec.



# 1. LA DEMANDE ET LES MARCHÉS

## 1.1. L'évolution de la consommation

### 1.1.1. La consommation mondiale

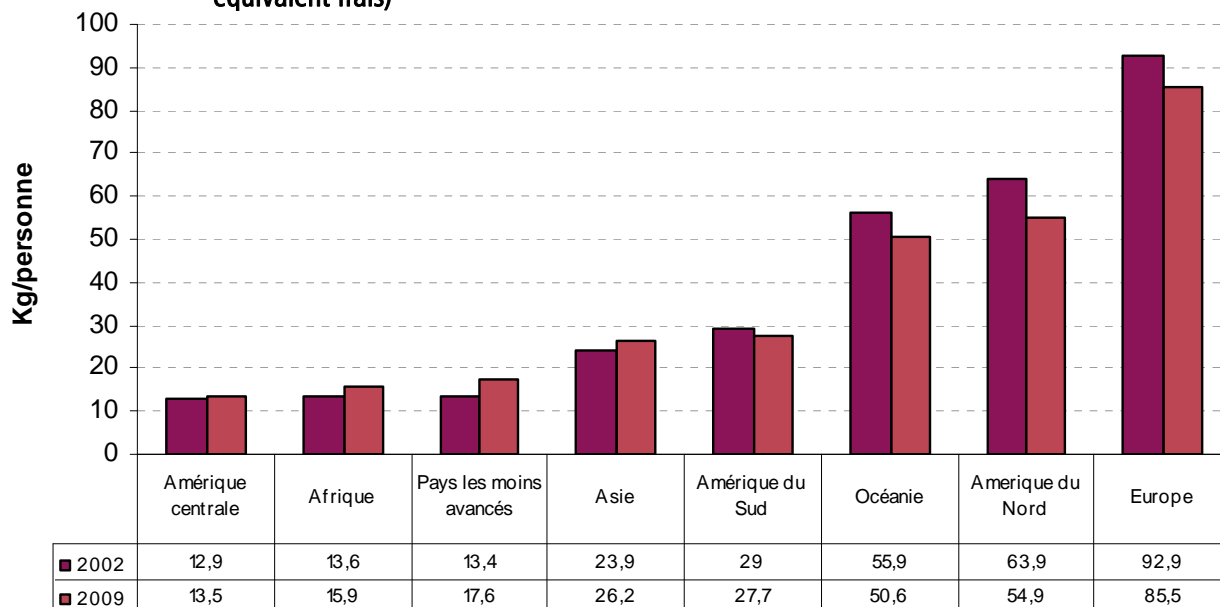
La consommation de pommes de terre fraîches, qui représentait autrefois la base de la consommation mondiale de ce légume, connaît une diminution dans de nombreux pays, en particulier dans les régions développées. En fait, la consommation se réoriente vers les produits transformés à valeur ajoutée au détriment des pommes de terre fraîches. Cet essor s'explique principalement par l'accroissement de la population urbaine, la hausse des revenus, la diversification des régimes alimentaires et des modes de vie qui laissent moins de temps pour la préparation du produit frais.

#### *La consommation par personne a tendance à rester stable*

La consommation mondiale de pommes de terre, qui avait atteint 217,3 millions de tonnes en 2009, a continué de progresser sous l'effet de la croissance de la population. Depuis 2002, elle a augmenté de 7 % et la population mondiale, de 9 %. Par contre, la consommation par personne affiche une certaine stabilité depuis 2002 (-0,2 % en moyenne par année) et s'est établie à 32,6 kg en 2009. À l'échelle mondiale, la Chine consomme annuellement la plus grande quantité de pommes de terre, soit 50,3 millions de tonnes. En revanche, c'est en Europe que la consommation annuelle par personne est la plus élevée, plus particulièrement en Biélorussie, avec 182,8 kg/personne/année.

Comme en rend compte le graphique 1, la croissance de la consommation par personne se manifeste surtout dans les pays en voie de développement, tandis que, dans les pays industrialisés, la tendance est à la baisse. Avec leur importante population, la Chine et l'Inde influenceront grandement la demande mondiale de pommes de terre. En effet, en Asie, le régime traditionnel à base de riz englobe désormais la pomme de terre.

**Graphique 1 :** Consommation apparente de pommes de terre dans le monde en 2002 et en 2009 (poids équivalent frais)



Pays les moins avancés (PMA) : désigne les 49 pays les moins développés sur le plan socioéconomique, soit 34 pays d'Afrique, 9 pays d'Asie, 5 d'Océanie et Haïti.

Source : Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAOSTAT).

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

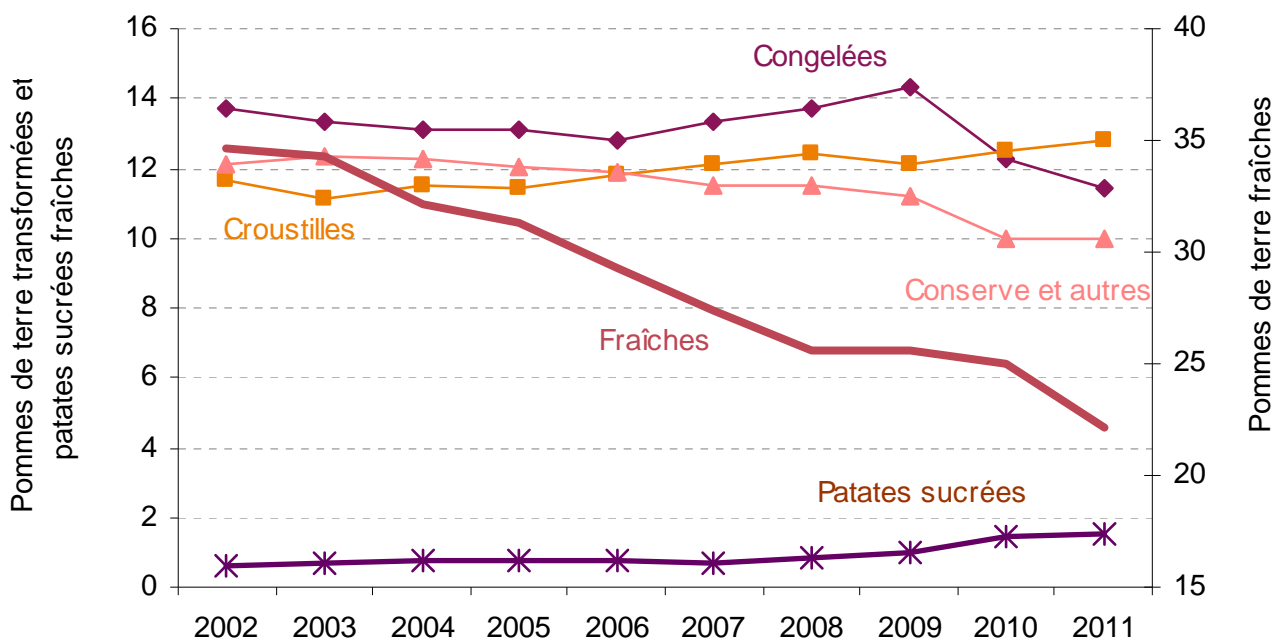
### 1.1.2. La consommation au Canada et aux États-Unis

*Globalement, la consommation canadienne diminue, mais celle des croustilles augmente*

En 2011, la consommation canadienne par personne de pommes de terre fraîches et transformées était de 56,4 kg, soit 15,8 kg de moins qu'en 2002. Il s'agit d'une baisse de 22 % depuis 10 ans, soit 3 % en moyenne, annuellement. Cette baisse est survenue principalement dans le produit frais avec un recul de la consommation par personne qui est passée de 34,7 kg en 2002 à 22,2 kg en 2011, soit une réduction de 36 % en 10 ans. D'ailleurs, la part relative du produit frais par rapport à la consommation totale de pommes de terre est passée de 48 % en 2002 à 39 % en 2011.

Dans le cas des pommes de terre transformées, la consommation par personne de croustilles est passée de 11,6 kg en 2002 à 12,8 kg en 2011, celle des pommes de terre congelées, de 13,7 kg à 11,4 kg et celle des autres pommes de terre transformées, de 12,1 kg à 10,0 kg (graphique 2). En somme, la croissance de la consommation de pommes de terre au Canada se manifeste uniquement dans les croustilles qui s'est accrue de 10,2 % en 10 ans.

**Graphique 2 :** Consommation par personne (kg) au Canada de la pomme de terre blanche et de la patate sucrée, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais)



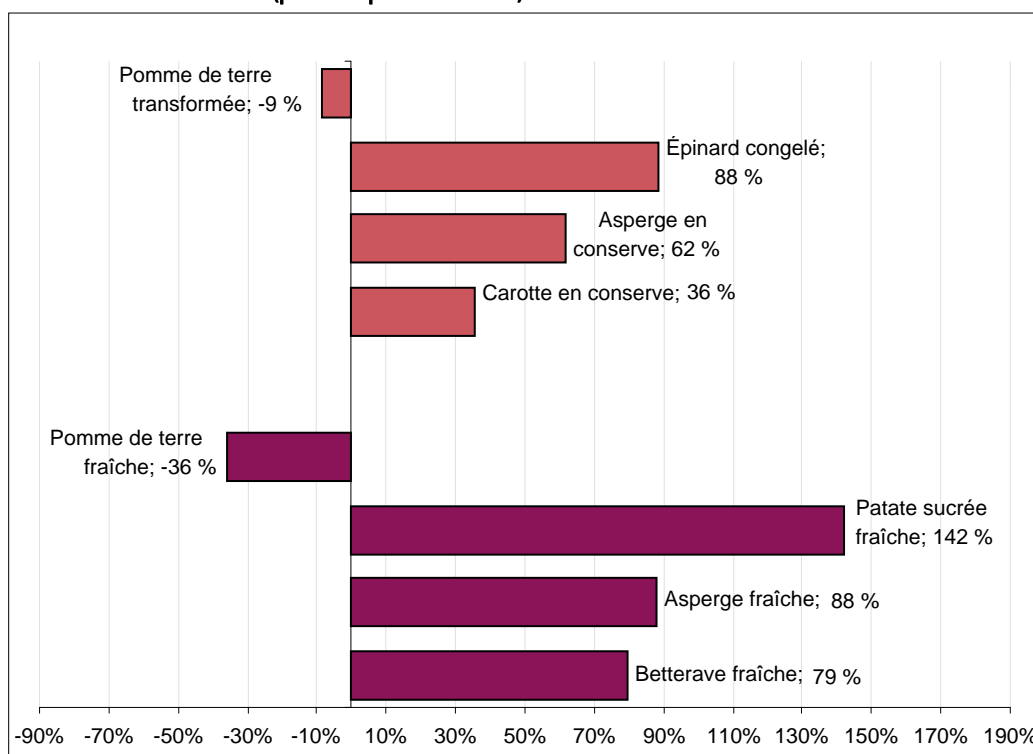
Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 002-0011.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

*Le légume le plus consommé au Canada, mais qui perd des parts dans la consommation de légumes*

En 2011, la pomme de terre représentait 33 % de tous les légumes (frais et transformés) consommés par les Canadiens. Cette part est cependant moindre qu'en 2002, où elle s'élevait à 39 %. La pomme de terre demeure tout de même le légume le plus consommé par personne (56,4 kg) parmi les légumes frais et transformés, suivie de loin par la tomate (29,6 kg). Dans le cas précis des légumes frais, la pomme de terre (22,2 kg) est plutôt suivie par la laitue (9,6 kg) tandis que pour les légumes transformés, elle est suivie par la tomate (21,4 kg).

Su le plan de la croissance de la consommation par personne au cours de la période de 2002 à 2011, plusieurs légumes se démarquent. Dans le frais, la patate sucrée est le légume dont la consommation a le plus progressé depuis 2002 (+142 %), suivie par l'asperge (+88 %) et la betterave (+79 %) (graphique 3). Dans les produits transformés, ce sont l'épinard congelé (+88 %), suivi de l'asperge (+62 %) et de la carotte (+36 %) en conserve (graphique 3). Malgré tout, leurs niveaux respectifs de consommation restent loin de celui de la pomme de terre. Par exemple, la consommation par personne de patates sucrées fraîches a atteint 1,5 kg en 2011.

**Graphique 3 : Croissance (%) du volume consommé par personne au Canada, pour certains légumes, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais)**



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 002-0011.  
 Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

Dans le cas du riz, un proche substitut de la pomme de terre, la consommation par personne (poids de détail) a connu une croissance importante de 2002 à 2007 (+29 %) pour ensuite reculer (-9 %) de 2007 à 2011, à l'image de celle de la pomme de terre (-12 %). En 10 ans, la consommation de riz est tout de même passée de 5,7 à 6,7 kg par personne, ce qui représente un accroissement de 18 %.

*L'Américain consomme moins de pommes de terre que le Canadien et, tout comme au Canada, la consommation de ce légume diminue aux États-Unis*

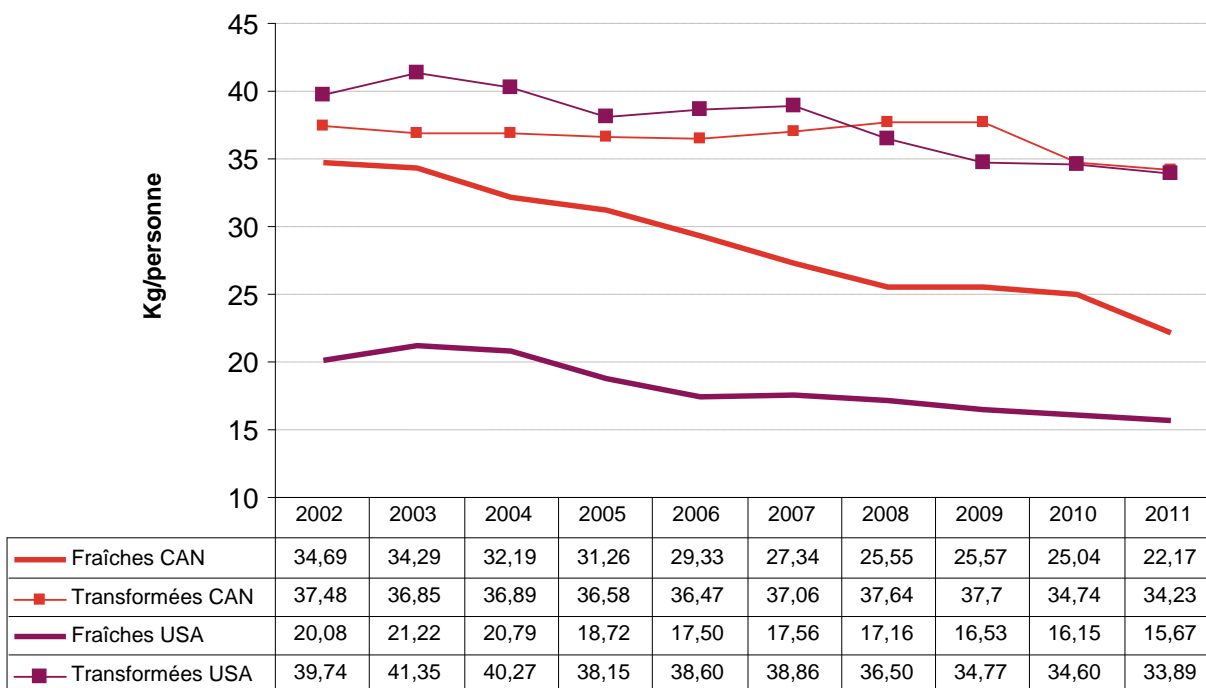
Le consommateur américain mange beaucoup moins de pommes de terre fraîches que le consommateur canadien, mais presque la même quantité de produits transformés. Dans l'ensemble, l'écart de consommation entre les deux pays se réduit au fil des années (graphique 4).

De 2002 à 2011, la consommation par personne de pommes de terre (toutes catégories confondues) aux États-Unis a diminué de 2,3 % en moyenne annuellement, soit un peu moins que celle du Canada (-2,7 %) sur la même période. Par ailleurs, aux États-Unis, toutes les catégories de pommes de terre montrent un recul de la consommation par personne, même les croustilles. Dans le cas de la patate sucrée fraîche, la croissance annuelle moyenne au Canada (+10,3 %) dépasse largement celle des États-Unis (+4,2 %).

Sur cette même période de 10 ans, la consommation apparente des américains s'est plutôt accrue pour les légumes suivants :

- Frais : okras (+ 80 %), patates douces (+ 73 %), choux de Bruxelles (+54 %) et asperges (+48 %);
- Congelés : asperges (+32 %);
- En conserve : piments (+15 %).

**Graphique 4 :** Consommation apparente de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2002 à 2011 (poids équivalent frais)



Note : « CAN » et « USA » signifient respectivement « Canada » et « États-Unis ».

Sources : United State Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service [http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-\(per-capita\)-data-system.aspx](http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-(per-capita)-data-system.aspx) et Statistique Canada, tableau CANSIM 002-0011.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.



### 1.1.3. La consommation au Québec

**Note au lecteur :** Le Québec ne dispose pas de statistiques sur la consommation apparente. Pour cette raison, les données recueillies proviennent des ventes au détail dans les magasins à grande surface<sup>1</sup>, ce qui permet de dégager certaines tendances propres au Québec. Cependant, ces données ne comprennent pas les ventes provenant d'autres circuits de distribution ni celles des services alimentaires dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI).

#### *Les produits de pommes de terre perdent de leur popularité, à l'exception des grignotines*

De 2007 à 2011, malgré une croissance de la population de 4 %, le volume des ventes au détail des divers produits de pommes de terre a décliné, à l'exception de celui des grignotines (+7 %). La pomme de terre instantanée est le produit dont les ventes ont le plus reculé en 5 ans (-24 %) (tableau 1).

Au regard des produits substitués de la pomme de terre; le riz, le couscous et les pâtes alimentaires sèches et réfrigérées ont connu une croissance appréciable de leurs ventes entre 2007 et 2011, avec des taux respectifs de 12 %, de 27 %, de 36 % et de 28 % (tableau 1).

**Tableau 1 : Volume des ventes au détail des produits de pommes de terre au Québec, de 2007 à 2011**

	2007	2008	2009	2010	2011	Variation	TCAM
	('000)					2011/2007	2007/2011
<b>Produits de pommes de terre</b>							
Pommes de terre frites surgelées (kg)	16 623	16 691	16 949	16 055	16 269	-2 %	-1 %
Pommes de terre fraîches (kg)	114 229	113 844	115 623	116 151	112 532	-1 %	-0,4 %
Pommes de terre en conserve (litre)	1 342	1 428	1 426	1 273	1 287	-4 %	-1 %
Pommes de terre instantanées (sachet)	2 669	2 569	2 492	2 119	2 040	-24 %	-6 %
Grignotines à base de pommes de terre (livre)	34 482	35 171	35 079	35 939	36 836	7 %	2 %
<b>Produits substitués (kg)</b>							
Riz (kg)	18 088	18 032	18 487	19 609	20 188	12 %	3 %
Couscous (kg)	707	768	822	880	898	27 %	6 %
Pâtes alimentaires sèches (kg)	34 467	38 329	40 205	47 805	46 993	36 %	8 %
Pâtes alimentaires réfrigérées (kg)	1 589	1 677	1 751	2 069	2 028	28 %	6 %
Pâtes alimentaires en conserve (kg)	3 462	3 193	2 856	2 847	2 859	-17 %	-5 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : ACNielsen; compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

#### *Part des légumes frais*

Parmi l'ensemble des légumes frais du Québec, la pomme de terre est encore au premier rang avec 31,1% des volumes de ventes en 2011 (tableau 2). Elle a toutefois perdu des parts de vente (presque 2 points) de 2007 à 2011, tandis que le maïs, le poivron et la tomate en gagnent continuellement depuis 2009.

<sup>1</sup> Il s'agit d'un marché combiné qui comprend les supermarchés, les pharmacies et les magasins à rayons (Walmart et Zellers) du Québec. Cela exclut les ventes des magasins spécialisés (exemple : fruiterie), des dépanneurs, des clubs-entrepôts et des autres modes de distribution : les marchés publics, les kiosques à la ferme, l'agrotourisme, le commerce électronique et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) telle que les paniers biologiques.

**Tableau 2 : Évolution de la part relative des produits concurrents de la pomme de terre fraîche au Québec, en matière de volume de ventes au détail, de 2007 à 2011**

Produits frais (kg)	2007	2008	2009	2010	2011
Carottes fraîches	8,9 %	9,2 %	9,3 %	8,5 %	8,4 %
Céleris frais	4,6 %	4,6 %	4,9 %	4,6 %	4,4 %
Maïs frais	1,3 %	1,2 %	1,3 %	1,5 %	2,0 %
Laitues fraîches	6,4 %	6,1 %	6,1 %	5,8 %	5,3 %
Champignons frais	2,3 %	2,3 %	2,4 %	2,3 %	2,4 %
Oignons frais	8,4 %	9,1 %	9,5 %	9,0 %	9,3 %
<b>Pommes de terre fraîches</b>	<b>32,9 %</b>	<b>32,6 %</b>	<b>33,9 %</b>	<b>31,8 %</b>	<b>31,1 %</b>
Tomates fraîches	8,1 %	7,9 %	8,2 %	8,6 %	8,7 %
Choux	1,8 %	1,7 %	1,8 %	1,9 %	1,9 %
Brocolis	3,0 %	3,0 %	3,3 %	3,3 %	3,2 %
Poivrons	4,0 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %
Autres légumes frais	18,3 %	18,3 %	15,1 %	18,1 %	18,6 %
<b>Total légumes frais</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : ACNielsen. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

### *Part des légumes surgelé*

Les pommes de terre frites comptent pour 50,6 % des volumes de légumes surgelés vendus au Québec. Elles ont eu tendance à maintenir leurs parts de vente de 2007 à 2011, tandis que les autres types de pommes de terre les ont augmentées pour atteindre 10,4 % en 2011 (tableau 3). En fait, ce sont les autres légumes qui ont perdu des parts de vente, à l'exception du maïs, des pois verts, des épinards et des oignons, qui s'accaparent un peu plus le marché des légumes surgelés.

**Tableau 3 : Évolution de la part relative des produits concurrents de la pomme de terre surgelée au Québec, en matière de volume de ventes au détail, de 2007 à 2011**

Produits surgelés (kg)	2007	2008	2009	2010	2011
Légumes surgelés, sauf les pommes de terre	41,1 %	40,8 %	39,7 %	39,1 %	39,1 %
Asperges surgelées	1,2 %	1,1 %	0,7 %	0,6 %	0,4 %
Brocolis surgelés	2,6 %	2,9 %	3,3 %	2,9 %	2,6 %
Choux-fleurs surgelés	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
Maïs surgelés	4,9 %	5,8 %	6,5 %	6,9 %	6,5 %
Haricots surgelés	5,4 %	5,0 %	4,2 %	4,3 %	4,2 %
Pois verts surgelés	9,6 %	10,6 %	10,9 %	11,8 %	12,3 %
Haricots de Lima surgelés	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Oignons surgelés	1,3 %	1,3 %	1,5 %	1,5 %	1,8 %
Épinards surgelés	1,8 %	2,8 %	2,5 %	2,8 %	2,9 %
Combinaisons de légumes avec ou sans sauce	47,7 %	47,5 %	47,6 %	45,3 %	44,9 %
Autres légumes surgelés	25,3 %	22,7 %	22,7 %	23,5 %	24,1 %
<b>Pommes de terre frites surgelées</b>	<b>49,4 %</b>	<b>50,6 %</b>	<b>49,9 %</b>	<b>50,8 %</b>	<b>50,6 %</b>
Autres types de pommes de terre surgelées	9,5 %	8,5 %	10,4 %	10,1 %	10,4 %
<b>Total légumes surgelés</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : ACNielsen. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

### *Part des légumes en conserve*

Pour les légumes en conserve, les parts de vente des pommes de terre a plutôt tendance à se maintenir autour de 2,9 % depuis 2007, alors que le maïs et les tomates ont gagné des parts en 5 ans pour atteindre respectivement 20 % et 51 % du volume des ventes en 2011.

### *Part des grignotines et croustilles*

Sans grande surprise, on peut observer que les parts de vente des grignotines à base de pommes de terre a progressé au Québec parmi celles des produits à grignoter pour atteindre 70 % en 2011 (tableau 4). Que ce soit en matière de consommation par personne ou de vente au détail, un élément ressort de la présente analyse : la demande des pommes de terre sous forme de croustilles est en hausse.

Tableau 4 : Évolution de la part relative des produits concurrents des grignotines à base de pommes de terre au Québec, en matière de volume de ventes au détail, 2007 à 2011

Produits à grignoter et croustilles (Livres)	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Grignotines à base de pommes de terre</b>	<b>68,4 %</b>	<b>68,1 %</b>	<b>68,8 %</b>	<b>69,7 %</b>	<b>70,0 %</b>
Croustilles de maïs	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,8 %	1,6 %
Tortillas	22,1 %	22,4 %	22,0 %	21,0 %	20,6 %
Maïs soufflé	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,6 %	1,0 %
Bretzels	3,0 %	2,9 %	2,6 %	2,5 %	2,5 %
Mélanges à grignoter	4,4 %	4,6 %	4,6 %	4,4 %	4,4 %
<b>Total produits à grignoter et croustilles</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : ACNielsen. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

## 1.2. Les tendances de consommation

Au Québec, plusieurs tendances de société influencent l'industrie agroalimentaire. L'une des plus marquantes est l'aspect de la santé. En effet, les consommateurs sont plus éduqués, plus préoccupés par leur santé et plus conscients du lien entre la santé et l'alimentation que par le passé. Ils exigent maintenant des produits meilleurs pour eux, tels que les produits faibles en gras et en sel. Les jeunes ménages actifs sur le marché du travail consacrent moins de temps à la préparation des repas. Par ailleurs, la population vieillit et se nourrit différemment. L'immigration croissante et la diversité des groupes ethniques amène une clientèle aux goûts différents. Les consommateurs d'aujourd'hui recherchent donc de plus en plus:

- des aliments santé;
- des produits pratiques et rapides à préparer;
- des aliments produits localement ou à proximité;
- des produits raffinés, versatiles, de spécialité et de niche;
- des aliments biologiques, naturels, sans sel, etc.;
- des aliments ethniques et exotiques.

Ainsi, certaines tendances favorisent la pomme de terre, tandis que d'autres peuvent limiter sa consommation.

### ***Éléments positifs pour la consommation de la pomme de terre :***

- La pomme de terre est un des légumes les plus riches en éléments nutritifs (amidon, protéines, fibres, vitamines et minéraux). À ce titre, elle possède des caractéristiques nutritionnelles enviables pour le consommateur averti.
- La pomme de terre est l'un des rares féculents à contenir de la vitamine C.
- Elle est disponible toute l'année, d'un prix abordable et elle est polyvalente quand vient le temps de la cuisiner.
- C'est un produit de bonne conservation qui répond bien aux exigences des produits transformés (se congèle, se prépare en conserve, se coupe en différents formats, s'assaisonne, etc.).
- Ce légume est apprécié des personnes du troisième âge, qui représentent une population en croissance au Canada, particulièrement au Québec (Recensement du Canada 2011).
- Les régimes minceurs drastiques des dernières années et l'engouement pour une alimentation pauvre en glucides (qui nuisait à la pomme de terre) s'essouffent. Les consommateurs d'aujourd'hui savent qu'ils doivent favoriser les glucides de qualité au lieu de les éliminer complètement et privilégier les saines habitudes de vie comme l'exercice.
- Dans un régime alimentaire bien équilibré, les glucides devraient être plus élevés que les protéines et les matières grasses. Des études révèlent que les glucides complexes, comme ceux des pommes de terre, s'avèrent particulièrement bénéfiques. Les aliments qui renferment des glucides complexes sont assimilés plus uniformément par l'organisme que les sucres simples.
- Le marché des produits de transformation de la pomme de terre s'est beaucoup développé au cours des dernières années, ouvrant la voie au développement de nouveaux produits pour alimenter un marché qui se diversifie.

### ***Principaux freins à la consommation :***

- Le marché nord-américain pour la pomme de terre a atteint une certaine maturité et les perspectives démographiques au Canada en limitent le développement.
- L'immigration et les consommateurs qui parcourent de plus en plus le monde sont deux facteurs qui favorisent la découverte et la consommation de légumes exotiques qui font concurrence aux légumes traditionnels comme la pomme de terre.
- Le mythe persistant, chez les consommateurs, qui lie la pomme de terre à la prise de poids chez l'humain.

#### **1.2.1. Les perspectives de consommation**

- L'arrivée de sous-produits très variés, tant sur le marché des produits frais, que celui des produits transformés, pourrait favoriser la demande.
- Le marché de la pomme de terre fraîche est devenu plus spécialisé et, progressivement, de nouvelles variétés et de nouveaux produits sont apparus. Les pommes de terre sont offertes dans un assortiment de couleurs, de formes et de variétés et elles se distinguent par leur saveur.
- Les entreprises qui offrent des pommes de terre fraîchement coupées et qui mettent au point des produits et des emballages innovateurs, par exemple les produits de pomme de terre « cuits surgelés » ou « cuits refroidis », connaissent une croissance rapide et soutenue.
- Du côté marketing, l'accroissement de la publicité auprès des sportifs pour promouvoir les bienfaits de ce féculent (carburant de l'effort) qui optimise les réserves en glycogène et fournit une dose intéressante de potassium (prévient les crampes) pourrait aller chercher de nouveaux consommateurs.
- Dans le réseau institutionnel non commercial, la pomme de terre prélavée, prépelée, etc., c'est-à-dire prête à l'emploi, soulève le plus d'intérêt. Dans la restauration commerciale, c'est plutôt le côté non traditionnel, original et exotique d'un légume qui attire l'attention.
- En somme, l'originalité, la praticité et la valeur ajoutée des nouveaux produits de la pomme de terre mis sur le marché détermineront sa popularité à venir.

### 1.3. Les échanges commerciaux

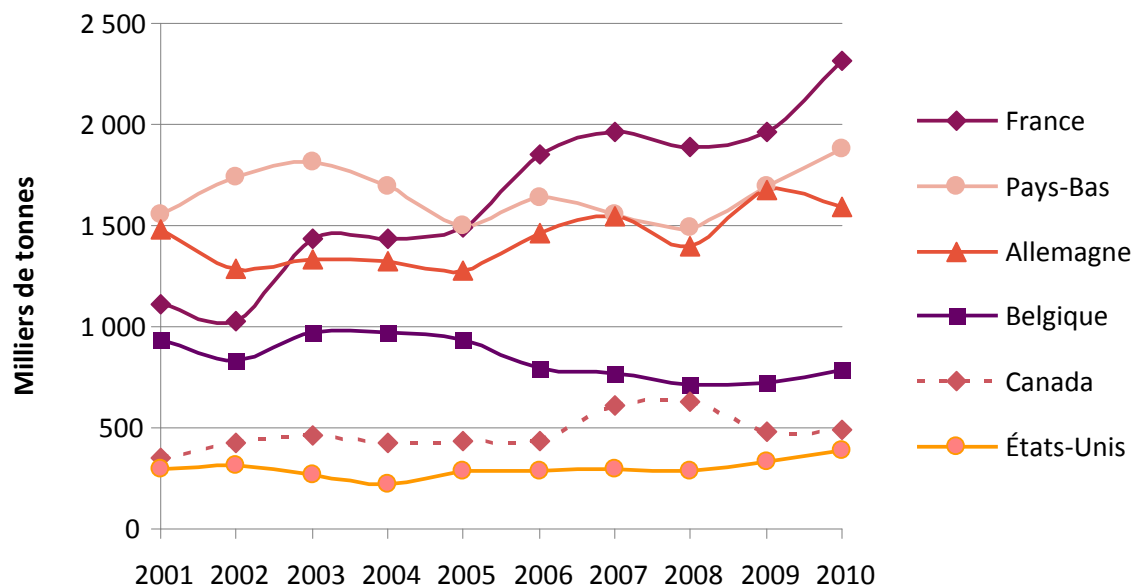
#### 1.3.1. Les échanges mondiaux

##### *Les exportations mondiales augmentent, mais la part canadienne diminue*

On estime que 5 % de la production mondiale était exportée en 2010<sup>2</sup>, et ce, principalement par les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Depuis 2006, la France est devenue le premier pays exportateur de pommes de terre fraîches (marché de la table et de la semence inclus), suivie par les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique (graphique 5). Le Canada arrive au cinquième rang, suivi par les États-Unis. Les volumes des exportations mondiales ont augmenté annuellement en moyenne de 3,9 % de 2001 à 2010 pour atteindre 11,4 millions de tonnes en 2010. Durant cette période, les exportations canadiennes de pommes de terre fraîches ont également connu une croissance annuelle moyenne de 3,7 % pour atteindre 493 657 tonnes en 2010. La part canadienne des exportations mondiales de pommes de terre fraîches a toutefois légèrement diminué, passant de 4,4 % en 2001 à 4,3 % en 2010.

Graphique 5 : Évolution du volume des exportations de pommes de terre fraîches (de table et de semence) pour les principaux pays exportateurs de 2001 à 2010

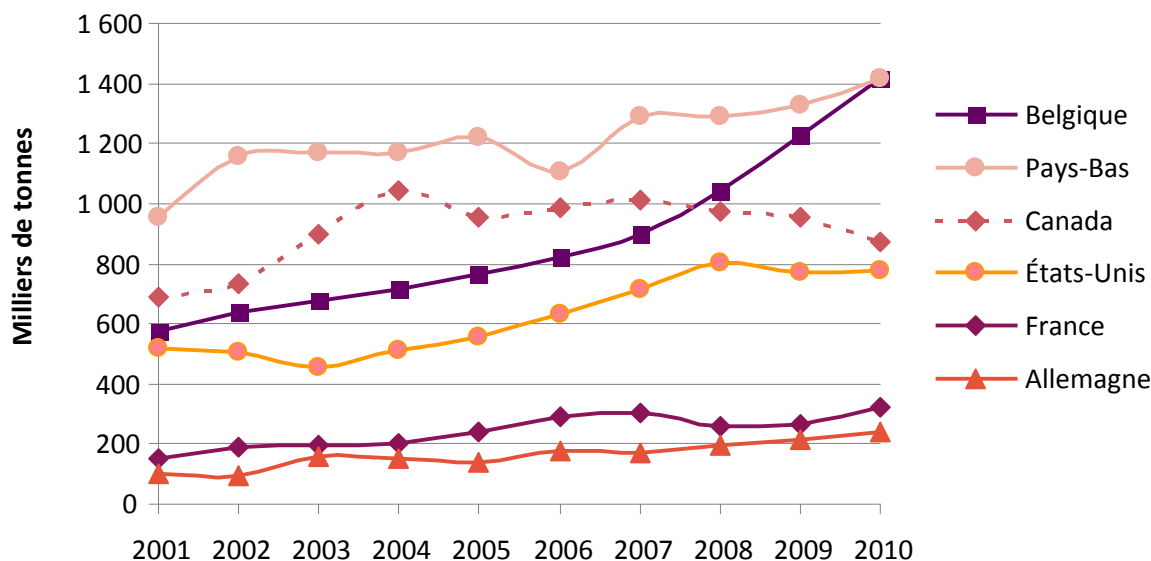


Source : FAOSTAT. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

Le Canada arrive au troisième rang mondial parmi les pays exportateurs en ce qui a trait au volume de pommes de terre surgelées, après les Pays-Bas et la Belgique (graphique 6). C'est la Belgique qui a connu la plus forte croissance de ses exportations dans le surgelé, si bien qu'en 2008, elle a surpassé le Canada et, en 2010, les Pays-Bas. Les exportations mondiales de pommes de terre surgelées se sont accrues annuellement en moyenne de 5,9 % au cours des années 2001 à 2010 pour atteindre 5,8 millions de tonnes en 2010. Durant cette même période, le Canada a connu une progression annuelle moyenne un peu moins soutenue (2,7 %) de ses exportations de produits surgelés à base de pommes de terre. La part canadienne des exportations mondiales a ainsi baissé pour atteindre 15 % en 2010 comparativement à 20 % en 2001.

<sup>2</sup> 2010 est la dernière année disponible pour les échanges mondiaux. Les données ont donc été analysées sur la période 2001 à 2010.

**Graphique 6 : Évolution du volume des exportations de pommes de terre surgelées (poids au détail) pour les principaux pays exportateurs de 2001 à 2010**



Source : FAOSTAT. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### ***Le Canada compte pour une très faible part des importations mondiales***

En 2010, le Canada se classait au douzième rang mondial parmi les pays importateurs de pommes de terre fraîches (incluant la table et la semence) avec 2,1 % du volume des importations mondiales; il était largement dominé par la Belgique (12,2 %) et les Pays-Bas (10,7 %). Parmi les principaux pays importateurs présentés à l'annexe 1, la plus importante croissance des importations de produits frais de 2001 à 2010 a été observée en Iraq (803 %), en République tchèque (736 %), en Russie (594 %) et en Pologne (493 %).

Le Canada se situe au quinzième rang pour les importations de pommes de terre surgelées avec 1,4 % du volume des importations mondiales. Ce sont les États-Unis, la France et le Royaume-Uni qui dominent dans ce domaine avec plus de 500 000 tonnes en 2010 (annexe 1). De 2001 à 2010, la plus forte progression des importations s'est fait sentir en Australie (432 %), puis au Canada (280 %) et aux Pays-Bas (231 %).

### **1.3.2. Les échanges canadiens et québécois**

#### ***Les exportations totales canadiennes ralentissent et la part québécoise diminue***

Atteignant plus d'un milliard de dollars depuis plusieurs années, la valeur des exportations canadiennes, toutes utilisations confondues, a connu une croissance annuelle moyenne de 1,1 % entre 2002 et 2012, mais elle a subi une baisse de 0,3 % par année au cours de la période de 2007 à 2012 (annexe 2). Entre 2007 et 2012, les exportations canadiennes de pommes de terre ont diminué de 4,3 % en volume pour atteindre 1,34 million de tonnes (poids de détail), ce qui représente un ralentissement par rapport à la période 2002-2012 (+0,8 %).

En 2012, 24 % du volume des exportations canadiennes (poids de détail) était constitué de pommes de terre fraîches. Les quantités exportées de pommes de terre transformées comptaient pour 69 % du volume exporté alors que celles de semence en représentaient 7 %.



En 2012, l'Île-du-Prince-Édouard détenait 25,5 % du volume des exportations canadiennes de pommes de terre, suivie de près par le Nouveau-Brunswick (24,8 %), le Manitoba (24,5 %) et l'Alberta (15,9 %). Les États-Unis sont toujours le principal pays de destination de ces exportations malgré une diminution du volume exporté de 3,1 % annuellement au cours de la période 2007-2012. En 2012, 83,5 % du volume total était acheminé vers les États-Unis, notamment vers les États de New York (7,6 %), du New Jersey (7,0 %) de la Pennsylvanie (7,0 %) et du Texas (6,2 %), ce qui représente une hausse par rapport à 2007 (78,3 %). Le Mexique et le Japon suivent avec respectivement 3,2 % et 2,4 % du volume des exportations de 2012.

Entre 2007 et 2012, les exportations québécoises de pommes de terre, toutes utilisations confondues, ont diminué de près de 1 % par année. La valeur de ces exportations a aussi reculé de 2,6 % au cours des années. Par conséquent, le Québec occupait toujours, en 2012, le sixième rang avec 3,2 % du volume des exportations canadiennes totales comparativement à 4,2 % en 2002. En 2012, 99,0 % des exportations québécoises se sont dirigées vers les États-Unis (les États du Connecticut [26,6 %], New York [21,1 %], New Jersey [13,7 %] et de la Pennsylvanie [11,8 %]), une hausse comparativement à la proportion de 92,9 % de 2007.

### ***Des exportations québécoises de pommes de terre de table en dents de scie, non soutenues par les prix***

Après avoir connu une croissance jusqu'en 2008, les exportations canadiennes de pommes de terre destinées à la table sont revenues tout près de leur niveau de 2002 avec 316 670 tonnes et une valeur de 123,5 millions de dollars en 2012 (tableau 5). Au cours de la période de 2007 à 2012, elles ont diminué de 4,3 % en volume et de 2,8 % en valeur. En 2012, l'Île-du-Prince-Édouard était la principale province exportatrice du Canada avec 35 % du volume et 40 % de la valeur totale du pays. En 2012, 89 % du volume de pommes de terre de table canadiennes exportées se destinait au marché des États-Unis.

L'indice de prix moyen à l'exportation de la pomme de terre à l'état frais, obtenu par la division de la valeur par le volume, a globalement diminué au Canada, soit de 1,4 % en moyenne annuellement de 2002 à 2012, alors qu'il a connue durant les derniers 5 ans, une reprise de 6,4 % en moyenne par année pour atteindre 17,69 \$/100 lb en 2012. Le Québec est la seule province qui a vu son indice de prix moyen à l'exportation diminuer durant la dernière période (2007-2012), avec une variation annuelle moyenne de -0,6 %, pour correspondre à 16,14 \$/100 lb en 2012.

La part des exportations québécoises de pommes de terre de table dans les exportations canadiennes est passée de 14 % du volume canadien en 2002 à 10 % en 2012, ce qui a fait reculer le Québec d'un point, le plaçant au cinquième rang à l'échelle canadienne en 2012. L'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba qui ont accru leurs parts à l'exportation d'environ 10 % chacune en 10 ans. Le Québec a tout de même connu une croissance, tant en quantité qu'en valeur, durant la dernière période quinquennale. Les États-Unis demeurent le principal pays d'exportation des pommes de terre de table québécoises (plus de 99 %), plus précisément les États situés au nord-est, soit le Connecticut, New York, le New Jersey, le Massachusetts et la Pennsylvanie.

**Tableau 5 : Exportations de pommes de terre de table au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail)**

		Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Alberta	Ontario	Québec	Canada
2002	tonnes	73 427	20 313	86 225	9 756	54 650	39 946	291 033
	000 \$	31 946	8 178	43 998	2 923	17 406	22 166	131 327
2007	tonnes	163 439	112 941	128 574	1 031	55 525	26 978	496 910
	000 \$	53 942	23 295	39 047	825	12 354	9 904	142 374
2008	tonnes	134 832	132 252	154 029	7 048	52 483	42 770	530 968
	000 \$	55 903	29 968	64 908	2 000	14 109	21 260	191 494
2009	tonnes	86 889	105 790	106 338	1 334	47 590	28 043	382 855
	000 \$	44 194	30 822	51 355	422	14 149	14 098	157 524
2010	tonnes	116 473	98 407	95 240	988	54 419	28 806	399 149
	000 \$	46 100	31 572	35 114	460	14 542	11 867	141 400
2011	tonnes	208 878	66 829	128 203	465	65 169	44 073	518 035
	000 \$	79 598	20 756	51 621	791	16 739	19 079	190 540
2012	tonnes	110 854	57 513	65 962	739	45 321	30 758	316 670
	000 \$	49 077	17 134	29 457	1 294	12 868	10 946	123 538
TCAM 2002-2012	tonnes	4,2 %	11,0 %	-2,6 %	-22,7 %	-1,9 %	-2,6 %	0,8 %
	\$	4,4 %	7,7 %	-3,9 %	-7,8 %	-3,0 %	-6,8 %	-0,6 %
TCAM 2007-2012	tonnes	-7,5 %	-12,6 %	-12,5 %	-6,4 %	-4,0 %	2,7 %	-4,3 %
	\$	-1,9 %	-6,0 %	-5,5 %	9,4 %	0,8 %	2,0 %	-2,8 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Commerce international de marchandises du Canada.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### *Les exportations de pommes de terre de semence du Québec en forte croissance par rapport au reste du Canada*

Les principales provinces exportatrices de pommes de terre de semences au Canada sont l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard qui détenaient, en 2012, respectivement 28 %, 26 % et 25 % de la part du volume canadien. Au cours de la période de 2002 à 2012, l'exportation de pommes de terre de semence était à la baisse au Canada, sauf au Québec, en Ontario et, dans une moindre mesure, à l'Île-du-Prince-Édouard où elle a connu une bonne croissance (tableau 6). Le prix moyen à l'exportation était en progression partout au pays avec une valeur moyenne de 18,77 \$/100 lb en 2012. Les exportations canadiennes de semences sont destinées en majorité aux États-Unis (79 %), mais aussi au Venezuela (12 %).

Même si le Québec ne fournissait que 2 % des pommes de terre de semence sortantes du Canada en 2012, on remarque une forte croissance de ses exportations, tant sur le plan de la quantité que celui de la valeur, avec des hausses respectives de 35,7 % et de 57,4 % annuellement sur la période 2007-2012. Se destinant presque exclusivement aux États-Unis en 2012, les pommes de terre de semence du Québec se sont dirigées, entre autres, vers le Delaware (24 %), la Virginie (22 %), le Massachusetts (8 %) et le Maine (6 %). L'indice de prix moyen à l'exportation obtenu par les producteurs de semences du Québec représentait 23,16 \$/100 lb en 2012 et se situait au-dessus de la moyenne canadienne.

**Tableau 6 : Exportations de pommes de terre de semence au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail)**

		Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Alberta	Ontario	Québec	Canada
2002	tonnes	15 712	8 878	58 188	59 936	683	639	161 489
	000 \$	7 774	3 448	14 982	23 583	262	299	57 376
2007	tonnes	20 008	3 075	25 238	45 141	758	385	113 243
	000 \$	7 866	1 245	7 762	15 197	180	94	38 721
2008	tonnes	15 940	5 330	27 362	4 477	125	1 375	73 587
	000 \$	7 469	1 747	9 874	1 766	49	362	27 935
2009	tonnes	21 527	4 867	27 709	21 481	1 421	1 507	94 508
	000 \$	11 051	2 124	10 920	8 496	936	717	41 200
2010	tonnes	11 355	4 673	36 776	24 485	1 340	1 498	94 508
	000 \$	6 106	1 979	12 877	8 312	637	667	36 372
2011	tonnes	15 942	5 744	29 735	27 574	1 583	1 505	96 087
	000 \$	7 705	2 009	9 700	10 128	787	660	36 422
2012	tonnes	22 680	4 981	23 943	25 500	2 010	1 774	91 376
	000 \$	9 798	2 151	8 667	10 335	983	906	37 821
TCAM 2002-2012	tonnes	3,7 %	-5,6 %	-8,5 %	-8,2 %	11,4 %	10,8 %	-5,5 %
	\$	2,3 %	-4,6 %	-5,3 %	-7,9 %	14,1 %	11,7 %	-4,1 %
TCAM 2007-2012	tonnes	2,5 %	10,1 %	-1,0 %	-10,8 %	21,5 %	35,7 %	-4,2 %
	\$	4,5 %	11,6 %	2,2 %	-7,4 %	40,4 %	57,4 %	-0,5 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Commerce international de marchandises du Canada.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### ***Recul des exportations de pommes de terre transformées***

De 2002 à 2007, les exportations canadiennes de pommes de terre transformées ont connu une baisse de leur volume (-2,6 %) et une minime hausse de leur valeur (+0,1 %) (tableau 7). Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui a augmenté sa part du volume canadien, atteignant 26 % en 2012 comparativement à 17 % en 2007, et ce, au détriment de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. Sans surprise, on peut constater que les pommes de terre transformées se retrouvent principalement sur le territoire américain à hauteur de 82 % du volume exporté, mais aussi au Japon (4 %) et au Mexique (4 %). Ce sont les pommes de terre congelées qui composaient, dans une proportion de plus de 95 %, la majorité de ces exportations du Canada en 2012, plus précisément en provenance des provinces de l'Ouest (Manitoba et Alberta) et des Maritimes (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard).

Le Québec, qui ne fournissait que 1 % des exportations de pommes de terre transformées au Canada ne faisait pas exception à la tendance à la baisse. En effet, on constate un recul notable des exportations québécoises entre 2007 et 2012, en ce qui concerne tant la quantité (-9,1 % par année) que la valeur (-7,2 % par année). Représentant plus de 93 % des exportations de pommes de terre transformées en 2007, les pommes de terre congelées totalisent, en 2012, 86 % du volume, la féculé de pomme de terre ayant connu une hausse de ses exportations au Québec. Le Québec ne produisant pas de féculé de pomme de terre, on suppose qu'il s'agit plutôt d'une activité de commerce des distributeurs de ce produit séché (au moins 2 distributeurs spécialisés dans la pomme de terre déshydratée recensés dans les données du Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) en plus de 64 autres distributeurs de produits d'épicerie sèche). Tout comme le Canada, le Québec exporte majoritairement aux États-Unis (96 %), notamment en Idaho et au New Jersey.

**Tableau 7 : Exportations de pommes de terre transformées au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail)**

		Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Alberta	Ontario	Québec	Canada
2002	tonnes	209 293	184 859	189 261	146 537	37 275	11 254	781 343
	000 \$	210 089	162 029	179 357	176 457	65 344	11 433	806 624
2007	tonnes	276 262	335 432	180 236	234 994	13 704	17 531	1 061 242
	000 \$	229 841	275 916	150 236	241 038	27 495	16 628	944 860
2008	tonnes	258 368	337 353	175 654	222 282	12 713	17 315	1 024 839
	000 \$	228 726	295 203	162 558	237 301	32 819	18 385	976 802
2009	tonnes	236 105	370 154	152 002	218 704	16 886	11 633	1 006 928
	000 \$	247 238	324 899	156 093	263 770	47 739	16 173	1 058 867
2010	tonnes	214 951	338 817	160 820	180 732	16 585	14 785	930 135
	000 \$	201 615	302 367	158 281	193 557	41 433	15 340	919 854
2011	tonnes	202 215	204 883	323 510	192 015	11 876	15 514	951 693
	000 \$	187 393	171 630	306 101	203 295	32 408	14 095	917 859
2012	tonnes	208 089	265 923	242 064	186 607	14 766	10 880	930 830
	000 \$	207 820	243 357	239 183	205 423	40 488	11 432	950 521
TCAM	tonnes	-0,1 %	3,7 %	2,5 %	2,4 %	-8,8 %	-0,3 %	1,8 %
2002-2012	\$	-0,1 %	4,2 %	2,9 %	1,5 %	-4,7 %	-0,001 %	1,7 %
TCAM	tonnes	-5,5 %	-4,5 %	6,1 %	-4,5 %	1,5 %	-9,1 %	-2,6 %
2007-2012	\$	-2,0 %	-2,5 %	9,7 %	-3,1 %	8,0 %	-7,2 %	0,1 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Commerce international de marchandises du Canada.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### *Importations en hausses, sauf au Québec et dans l'Ouest canadien*

Les importations canadiennes de pommes de terre, toutes utilisations confondues, s'élevaient en 2012 à 432 046 tonnes (poids de détail) et à 354 millions de dollars. Les importations canadiennes provenaient toujours principalement des États-Unis (93 % des volumes). Entre 2002 et 2007, le volume de ces importations a connu une hausse de 11,2 % annuellement après avoir subi des baisses de l'ordre de 7,3 % par année entre 2002 à 2006. Le scénario est le même du côté monétaire.

En 2012, 42 % des importations entraient au Canada par l'Ontario. Les importations dans cette province ont connu croissance de 14,5 % annuellement depuis 2007 au détriment de la Colombie-Britannique qui détenait 36 % du volume canadien en 2012. Il est à noter que l'Île-du-Prince-Édouard n'importe aucune pomme de terre, ou presque, en provenance du marché international. La pomme de terre de table (fraîche) demeurait la plus importée au pays en 2012 (70 %), suivie de la pomme de terre transformée (27 %) et de la semence (3 %) (poids de détail).

La part québécoise du volume des importations canadiennes a connu une baisse, passant de 7 % en 2002 à 2 % en 2012. Malgré la diminution de la quantité importée de pommes de terre au Québec, la valeur des transactions s'est accrue de 46,7 % durant la même période. En 2012, les importations québécoises provenaient surtout des États-Unis (82 %), mais aussi des Pays-Bas (6 %) et de l'Allemagne (4 %). Toujours en 2012, elles étaient constituées en majorité de pommes de terre fraîches (66 %), alors que 33 % étaient transformées et 3 % étaient destinées à la semence (poids de détail).

### ***Les importations de pommes de terre de table au Québec présentent un recul***

Entre 2007 et 2012, le volume des importations canadiennes (poids de détail) de pommes de terre de table est passé de 164 505 à 303 545 tonnes, soit un accroissement de 13,0 % par année. Au cours de la dernière décennie à l'étude, cela représente une augmentation de 0,8 % annuellement. La valeur de ces importations s'est également accrue de 3,4 % entre 2007 et 2012 pour atteindre plus de 94 millions de dollars. En 2012, la Colombie-Britannique (42 %) et l'Ontario (43 %) ont importé la majorité des volumes de pommes de terre canadiennes de table qui provenaient exclusivement des États-Unis.

Au cours de la période de 2007 à 2012, la tendance était à la baisse pour les importations québécoises de pommes de terre fraîches en provenance des États-Unis, autant sur le plan du volume (-7,6 % par année) que sur celui de la valeur (-5,8 % par année). La part québécoise des importations canadiennes est donc passée de 5 % en 2007 à 2 % en 2012.

### ***Les importations de pommes de terre de semence au Québec sont très faibles, mais en croissance***

Au Canada, de 2007 à 2012, les importations de pommes de terre de semence ont augmenté de 11,1 % annuellement, passant de 7 903 à 13 377 tonnes (poids de détail). C'est particulièrement au Québec (51,4 %) et en Ontario (33,8 %) que la hausse a été enregistrée. En 2012, les principales provinces importatrices de pommes de terre de semence étaient l'Ontario avec 37 % du volume total canadien, le Manitoba avec 34 % et le Nouveau-Brunswick avec 19 %. Ces pommes de terre provenaient toutes des États-Unis.

Le Québec n'importait que 1 % des pommes de terre de semence arrivant au pays en 2012. Toutefois, entre 2007 et 2012, le volume et la valeur des importations québécoises se sont accrus, respectivement de 51,4 % (de 23 à 183 tonnes) et de 46,1 % par année.

### ***Le volume des importations québécoises de pommes de terre transformées diminue, mais le prix payé et la valeur augmentent.***

Au Canada, en 2012, les importations de pommes de terre transformées s'élevaient à 115 124 tonnes (poids de détail) et à 255 millions de dollars. Contrairement à la période 2002-2006, ces importations étaient en hausse entre 2007 et 2012, en ce qui concerne tant la quantité (+7,2 % par année) que la valeur (+8,3 %). En 2012, 41 % de ces importations se trouvaient en Ontario, 25 %, en Colombie-Britannique et 17 %, au Nouveau-Brunswick. Elles provenaient en majorité des États-Unis (75 %), de réimportations du Canada (14 %), mais aussi des Pays-Bas (3 %) et de l'Allemagne (3 %). Les pommes de terre transformées importées au Canada sont principalement sous forme congelée, soit 51 % du volume total (poids de détail). Viennent ensuite les croustilles ou flocons (21 %) et les salades de pommes de terre (9 %).

Au Québec, la tendance à la baisse du volume des importations de pommes de terre transformées s'est poursuivie entre 2007 et 2012 (-1,0 % par année), alors que la valeur a augmenté (+5,4 % par année). En 2012, 41 % des importations québécoises de pommes de terre transformées étaient composées de fécule pour usage alimentaire, 38 % étaient constituées de croustilles ou flocons et 14 % étaient de type congelées. La majorité de ces importations provenaient des États-Unis (44 %), des Pays-Bas (20 %), de la Belgique (14 %) et de la France (8 %).

#### 1.4. Les constats

- À l'échelle mondiale, la croissance de la consommation de pommes de terre se manifeste essentiellement dans les pays les moins avancés sur le plan socioéconomique.
- La consommation apparente par personne de pommes de terre, toutes utilisations confondues, est en baisse au Canada et aux États-Unis.
- Le produit transformé accroît sa part dans la consommation de pommes de terre au détriment du produit frais.
- La demande de pommes de terre sous forme de croustilles est en hausse au Canada et au Québec.
- La consommation de la patate sucrée, un proche substitut de la pomme de terre, connaît une forte croissance depuis dix ans. D'ailleurs, les commerçants la présentent désormais sous forme de croustilles, de frites, de purée, etc., qui étaient les créneaux traditionnels de la pomme de terre blanche.
- L'alimentation santé, la praticité, la diversité et l'éco-responsabilité (qui inclut l'achat local ou de proximité) sont les tendances de consommation à surveiller pour la pomme de terre.
- Les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du Canada et du Québec.
- Les exportations mondiales sont en croissance, mais la part du Canada diminue, de même que celle du Québec parmi les provinces canadiennes, qui est somme toute très faible.
- L'Île-du-Prince-Édouard demeure la principale province exportatrice de pommes de terre fraîches au Canada, alors que l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard dominent pour les exportations de semences. Le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick se partagent l'essentiel des exportations de pommes de terre transformées, majoritairement composées de frites congelées.
- La part des exportations québécoises de pommes de terre de table dans celles du Canada diminue et les prix moyens à l'exportation fléchissent plus vite qu'ailleurs au pays.
- Les exportations de pommes de terre de semence du Québec sont encore faibles, mais connaissent une forte croissance par rapport au reste du Canada. En 2012, elles ont atteint un sommet pour le prix moyen et la valeur à l'exportation.
- Les exportations de pommes de terre transformées au Canada subissent un recul, et ce, de façon plus marquée au Québec.
- Le Canada, et encore plus le Québec, importe très peu de pommes de terre, toutes utilisations confondues.
- L'Ontario est la principale province importatrice de pommes de terre, suivie de près par la Colombie-Britannique. L'Île-du-Prince-Édouard, quant à elle, ne s'approvisionne pas sur le marché international.
- Sauf pour la semence, les importations de pommes de terre du Québec sont en décroissance.



## 2. LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION ET LES RÈGLEMENTS

**Note au lecteur :** L'information présentée dans cette section repose sur des estimations, notamment parce que les statistiques recueillies proviennent de sources différentes. Le lecteur doit donc s'intéresser à l'ordre de grandeur des données présentées plutôt qu'à leur exactitude et les considérer comme des estimations.

### 2.1. Le flux d'approvisionnement

Les pommes de terre de consommation<sup>3</sup> produites au Québec sont dirigées vers trois marchés : la table, le prépelage et la croustille. À notre connaissance, aucun produit déshydraté n'est fabriqué ici à partir de pommes de terre du Québec.

Pour l'année 2011, on estime que 427 700 tonnes de pommes de terre ont alimenté ces différents marchés et que le Québec produisait globalement plus de 95 % de ses besoins domestiques (figure 1). Pour la pomme de terre de table, nos estimations indiquent que la production commercialisée était supérieure à la consommation apparente intérieure. Cela implique que le Québec devait exporter 44 000 tonnes de pommes de terre fraîches à l'échelle internationale et aussi dans les provinces voisines (au moins 17 000 tonnes de plus que ce qui peut provenir des autres provinces). Ce débalancement de l'offre, qui est supérieure à la demande, engendre une pression à la baisse sur les prix de la pomme de terre de table, d'autant plus que cette tendance est généralisée en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs ce qui a été observé pour l'année de commercialisation 2012.

En ce qui a trait à la pomme de terre transformée, le Québec produit moins que la demande intérieure, soit 83 % de la demande en croustille et 63 % de celle des produits surgelés ou autres types de transformation. Il doit donc importer ces produits, majoritairement des autres provinces canadiennes.

**Figure 1 : Estimation des flux d'approvisionnement des pommes de terre de consommation (fraîches et transformées) en 2011 (poids équivalent frais)**

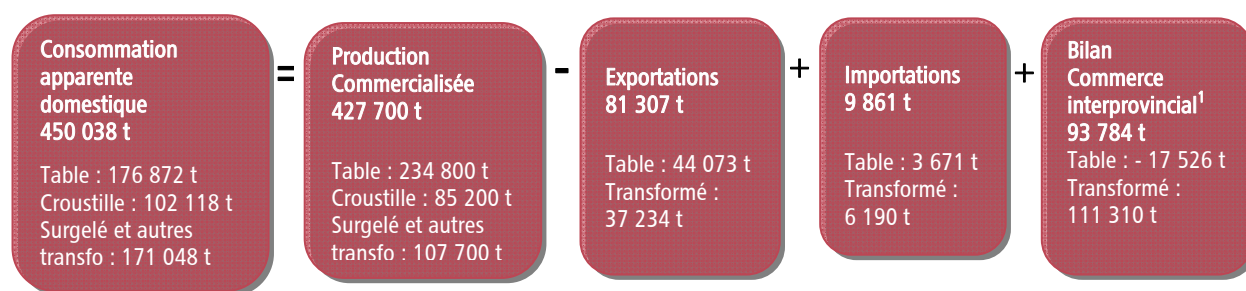


Table : 22,17 kg/personne  
 Croustilles : 12,80 kg/personne  
 Surgelés : 11,43 kg/personne  
 Autres pommes de terre transformées : 10,01 kg/personne

x 7 977 989 habitants

<sup>1</sup> Cette estimation est obtenue par déduction.

N.B. : Ces données ne tiennent pas compte des stocks de début et de fin d'entreposage.

Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

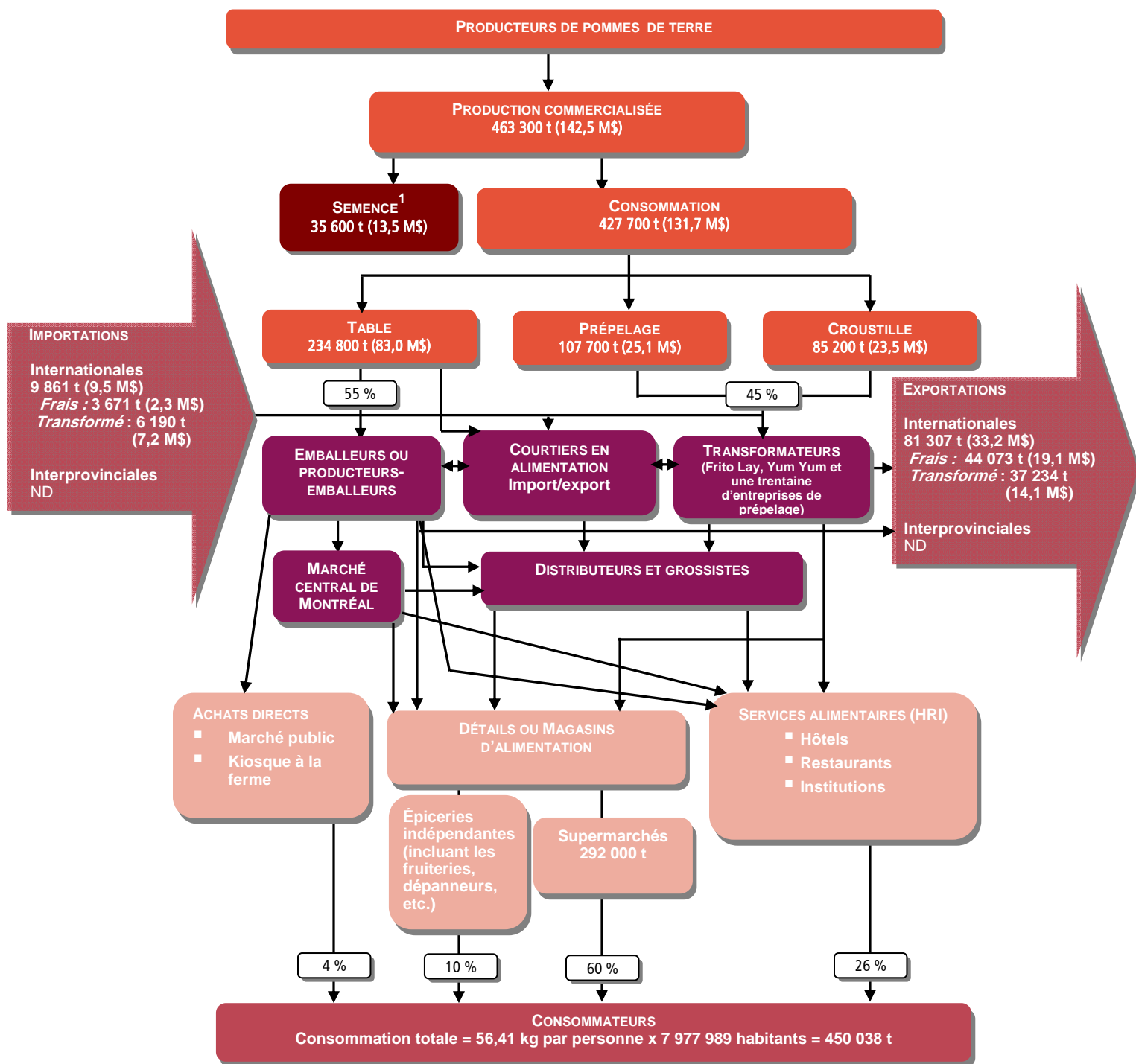
Statistique Canada (tableau CANSIM 002-0011 et Commerce international de marchandises du Canada).

MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

<sup>3</sup> Les pommes de terre de consommation incluent les pommes de terre qui seront ultimement vendues au consommateur, mais excluent celles destinées au marché de la semence, c'est-à-dire vendues à d'autres producteurs.

## 2.2. Le réseau de commercialisation de la pomme de terre de consommation

Figure 2 : Réseau et acteurs de la distribution de la pomme de terre de consommation du Québec en 2011 (estimations en poids équivalent frais)



<sup>1</sup> Les données pour la semence correspondent à celles de l'ISQ et sont différentes des données de la figure 3 qui présente les expéditions comptabilisées par l'ACIA pour la saison de production de 2011.

ND : Non disponible.

Sources : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada (tableau CANSIM 002-0011 et Commerce international de marchandises du Canada). AC Nielsen. MAPAQ (Bottin statistique de l'alimentation).

MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### **2.2.1. Les producteurs**

La filière des pommes de terre se caractérise par un nombre relativement restreint d'exploitations agricoles cultivant ce légume (et déclarants plus de 5 000 \$ de revenus agricoles bruts), soit près de 567 au Québec, selon les données de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 du MAPAQ.

En 2012, d'après la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec (FPPTQ), chargée de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, 291 exploitations de pommes de terre étaient inscrites au fichier. De ce nombre, 199 entreprises se spécialisent principalement dans le marché frais, 24, dans la croustille, 36, dans le prépelage et 32, dans la semence.

### **2.2.2. Les emballeurs**

Le conditionnement représente une étape très importante dans le processus de mise en marché des pommes de terre. Les tubercules sont lavés, essorés, triés et emballés en différents formats. Il incombe à l'emballer de respecter les normes de conformité Canada No. 1 et d'assurer une qualité constante du produit.

On estime qu'en 2011, près de 55 % de la production québécoise de pommes de terre de consommation commercialisée a été conditionnée par des emballeurs. Au Québec, on compte 110 emballeurs qui sont également producteurs dans une proportion de 98 %. Il y a 54 emballeurs qui agissent comme agents autorisés en vertu de la convention de mise en marché des pommes de terre fraîches en 2013-2014. Une douzaine emballent de 70 % à 80 % du volume de pommes de terre de table. Par conséquent, le secteur de l'emballage est concentré et plusieurs producteurs livrent leurs pommes de terre à ces emballeurs.

Les emballeurs sont aussi des distributeurs. Ils agissent à titre d'intermédiaires entre les producteurs et les centres de distribution des chaînes de supermarchés et des autres détaillants. Ils assurent ainsi la livraison des pommes de terre emballées.

Selon l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec, en 2013, l'utilisation de sacs de papier est en baisse, mais compte encore pour 60 % du volume de pommes de terre emballées, alors que les sacs de plastique représentent 40 %. De plus, certaines tendances se dessinent dans le choix des emballages, qui sont de plus en plus recyclables, orientés vers de petits formats, notamment le format de 3 livres, et pratiques, comme les sacs refermables.

### **2.2.3. Les transformateurs**

En 2013, plus d'une trentaine d'entreprises sont impliquées directement, au Québec, dans la transformation des pommes de terre<sup>4</sup> sous forme de pommes de terre préparées (prépelage) ou de croustilles. Selon la somme des déclarations auprès du CRIQ, ces entreprises, qui dans certains cas transforment également d'autres légumes, génèrent plus de 1 500 emplois et des recettes monétaires d'au moins 140 millions de dollars. Deux entreprises fabriquent des croustilles, les autres étant spécialisées dans la préparation des pommes de terre (ex. : précoupées, frites). Environ sept entreprises spécialisées dans le prépelage sont également producteurs de pommes de terre. Un seul transformateur a déclaré faire de la conserve.

On estime qu'en 2011, 45 % du volume de la production de pommes de terre de consommation commercialisée au Québec a été conditionné et acheté par les transformateurs.

### **2.2.4. Les courtiers en alimentation**

Le courtier en alimentation a pour objectif de favoriser la relation entre un acheteur et un vendeur. Il possède de bonnes connaissances des marchés et ses relations avec différents acheteurs font de lui un allié pour le vendeur. Le recours au courtier est peu fréquent dans le secteur de la pomme de terre. Au niveau du commerce international et interprovincial, le courtier est probablement un intervenant plus actif.

---

<sup>4</sup> Voir la section transformation.

### **2.2.5. Le Marché central de Montréal**

La Place des producteurs du Marché Central de Montréal est un lieu d'échanges qui permet aux producteurs d'écouler leurs pommes de terre auprès d'acheteurs. Selon une étude qui a été faite sur les réseaux de distribution des fruits et légumes frais au Québec (Groupe AGÉCO 2007), les fruiteries, les acheteurs du réseau des hôtelleries, restaurations et institutions (HRI), les chaînes régionales de marchés d'alimentation et les opérateurs de points de vente au détail choisissent ce canal pour s'alimenter en fruits et légumes frais.

### **2.2.6. Les grossistes-distributeur**

Les grossistes-distributeur sont des intermédiaires entre les emballeurs et les détaillants ou les services alimentaires. Au Québec, les trois chaînes d'alimentation (Loblaws-Provigo, Metro et Sobeys-IGA) possèdent leur propre centre de distribution et agissent comme des grossistes-distributeur pour leurs magasins de détail ainsi que pour le secteur HRI (étude du Groupe AGÉCO 2007). Ces chaînes ont des exigences strictes par rapport à la qualité des pommes de terre, qui doivent notamment correspondre à la norme Canada No. 1 et respecter les règles de salubrité à la ferme (ex. : certification Canada Gap). Des grossistes-distributeur indépendants complètent le réseau de distribution et permettent de fournir des produits aux commerces indépendants. Selon des données du CRIQ extraites en 2013, nous estimons que plus de 114 grossistes-distributeur sont impliqués au Québec dans le commerce de gros de la pomme de terre fraîche ou transformée. La grande majorité de ces entreprises distribuent également d'autres produits que la pomme de terre.

### **2.2.7. Les détaillants ou magasins d'alimentation**

On estime que 70 % des achats québécois de pommes de terre sont effectués dans le circuit des magasins d'alimentation, dont 60 % dans les supermarchés (données d'ACNielsen cumulées pour le produit frais et la croustille) et 10 %, dans les autres épicerie (indépendantes et fruiteries), les dépanneurs, etc. Si l'on considère seulement la pomme de terre de table (frais), la part des supermarchés se situe plutôt autour de 64 %, alors qu'elle est de 56 % pour la croustille.

Selon le Bottin statistique de l'alimentation, en 2012, les produits de la pomme de terre étaient offerts aux consommateurs québécois dans 1 818 épicerie, 30 magasins-entrepôts et plusieurs des 2 912 magasins d'alimentation spécialisés du Québec (dont environ 194 fruiteries<sup>5</sup>). Les croustilles se trouvent aussi régulièrement dans les dépanneurs (6 784 établissements), les magasins à rayons (1 293 établissements) et les pharmacies (692 établissements).

Les trois grands distributeurs détenaient la plus grande part du marché en 2012, soit 23,2 % des ventes et 726 points de vente pour Provigo inc. (Provigo, Loblaws, Maxi, Maxi et Cie, Club-entrepôt Provigo, Intermarché, Axep, Proprio et Atout Prix), 22,0 % des ventes et 786 points de vente pour Sobeys Québec inc. (IGA, IGA Extra, Rachele-Béry, Les Marchés Tradition, Bonichoix, Bonisoir, Le Dépanneur, Sertard et Voisin) ainsi que 23,4 % des ventes et 966 points de vente pour Metro inc. (Metro, Metro Plus, Super C, Les 5 Saisons, Marché Richelieu, Adonis, Dépanneur Gem, Dépanneur Service, Marché Extra, Ami et SOS Dépanneur).

### **2.2.8. Les marchés publics et les kiosques à la ferme**

Des pommes de terre sont aussi écoulées dans les marchés publics et les kiosques à la ferme. Malgré une croissance du nombre de ces points de vente au cours des dernières années, les ventes demeurent marginales. Elles sont estimées à moins de 4 % de la consommation québécoise de pommes de terre au Québec.

---

<sup>5</sup> Seule la donnée de 2 009 est disponible pour les fruiteries.

### 2.2.9. Le secteur des services alimentaires (HRI)

Le secteur des services alimentaires, communément appelé « HRI », regroupe trois segments de marché bien distincts : les services commerciaux de base (restauration commerciale), les services liés à l'hébergement (hôtellerie) et la restauration dite collective ou non commerciale (institutions). On estime que ce secteur représente 26 % de la consommation québécoise de pommes de terre, à l'image de la répartition des dépenses alimentaires des Québécois en restauration (sans les boissons alcoolisées) pour l'année 2011.

Selon le Bottin statistique de l'alimentation, ce secteur comprenait, en 2012, plus de 27 000 établissements répartis dans toutes les régions du Québec, mais concentrés dans les régions de Montréal (30 %), de la Montérégie (16 %), de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (7 %). Le chiffre d'affaires des services alimentaires a atteint 13,2 milliards de dollars en 2012 et la restauration, qui représentait 10,4 milliards de dollars, affichait une croissance de 4,8 % par rapport à 2011. Dans la liste des 5 plus importantes chaînes québécoises de restauration, selon les ventes de 2011, se trouvent MTY Tiki Ming (528 millions de dollars, 2 263 établissements), Les Rôtisseries St-Hubert (374 millions de dollars, 113 établissements), Chez Cora (131 millions de dollars, 125 établissements), La Cage aux sports (108 millions de dollars, 53 établissements) et Pacini (65 millions de dollars, 26 établissements). Au Canada, il s'agit, selon les ventes en 2012, de Tim Hortons (6,4 milliards de dollars, 4 240 établissements), de McDonald's (3,8 milliards de dollars, 1 405 établissements), Subway (1,6 milliard de dollars, 2 870 établissements), de Compass Group Canada (1,5 milliard de dollars, 2 228 établissements) et d'Aramark Canada (1,0 milliard de dollars, 1 500 établissements). La majorité de ces chaînes utilisent la pomme de terre sous une forme ou une autre.

Selon une enquête effectuée par MARCON, en 2009, auprès de 35 entreprises du secteur HRI, la proportion des plats servis à base de pomme de terre varie de 30 à 90 % en fonction des catégories d'établissements (tableau 8). Les préparations les plus populaires sont, par ordre d'importance, les frites, les purées, notamment pour les cafétérias et les services alimentaires, et la cuisson au four (lanières, cubes, quartiers). Selon cette même enquête, la pomme de terre fraîche provient surtout des producteurs-emballeurs, du marché central ou de grossistes-distributeurs, alors que la pomme de terre transformée provient de manufacturiers (transformateurs) pour les restaurants à nappes blanches et de distributeurs pour ce qui est des traiteurs. Les services alimentaires publics et les cafétérias s'approvisionnent selon un système de soumission auprès des transformateurs et des distributeurs.

**Tableau 8 : Proportion des plats à base de pomme de terre et des achats en provenance du Québec pour la majorité des entreprises du secteur HRI interrogées en 2009**

Catégories d'entreprises	Proportion des plats à base de pomme de terre	Proportion des achats de pommes de terre cultivées au Québec
Chaînes de restaurants familiaux	60 % à 90 %	60 % à 100 %
Restaurants à nappes blanches	50 % à 75 %	90 % à 100 %
Traiteurs	45 % à 60 %	50 % à 80 %
Entreprises de services alimentaires	30 % à 75 %	N.D.
Cafétérias d'entreprises	30 % à 50 %	N.D.

N.D. : Non disponible en raison d'une méconnaissance de l'origine des approvisionnements de pommes de terre.

Source : Adapté de MARCON, 2009.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires

### 2.3. Le réseau de commercialisation des pommes de terre de semence et ses principaux acteurs

Les pommes de terre répondant aux normes de qualité et de certification établies selon la Loi sur les semences (L.R.C. 1985, c. S-8), administrée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), peuvent être commercialisées pour la semence certifiée (voir la section 2.4.1. pour plus de détails sur les particularités de la réglementation en vigueur). Au Québec, cette semence répond aux besoins des producteurs de pommes de terre de table, de pomme de terre prépelées et, en partie, de croustilles. Notons que, pour ce dernier secteur, des semences de variétés privées produites à l'extérieur de la province sont couramment utilisées.

Au Québec, en 2011, cinq entreprises étaient impliquées dans la multiplication des premières générations de pommes de terre (dont la classe Nucléaire). Deux de ces fermes étaient spécialisées dans la production de hautes classes pour approvisionner les producteurs de semences (voir l'annexe 4 pour le schéma des classes de semences). La multiplication des générations suivantes était effectuée par un nombre plus important de producteurs, soit une trentaine. Il est à noter qu'il s'ajoute une vingtaine de producteurs commerciaux qui produisent leur propre semence certifiée. La plus grande part (plus de 50 % des superficies totales) de la production de semences se trouvait dans la classe Élite 3, le volume produit dans cette classe étant généralement suffisant pour répondre en bonne partie à la demande.

Pour la récolte de l'année 2011, les superficies de semences certifiées par l'ACIA au Québec totalisaient 2 586 hectares pour une production estimée de 64 000 tonnes. Au printemps 2012, environ 29 000 tonnes, soit 45 %, de ces semences certifiées ont été commercialisées à d'autres producteurs. Ces pommes de terre ont été vendues en majorité aux producteurs du Québec (20 815 tonnes, 72 % de toutes les semences commercialisées) et le restant a été dirigé vers les producteurs des autres provinces canadiennes (6 655 tonnes, 23 %) et vers le marché international (1 523 tonnes, 5 %). Une partie de la production, soit 16 %, n'est pas commercialisée et sert au réensemencement sur la ferme à des fins de re-certification ou d'auto-semence certifiée pour la production commerciale. Une partie importante de la production de semences, soit environ 39 % du volume, est commercialisée comme pomme de terre de consommation et dirigée vers des postes d'emballage.

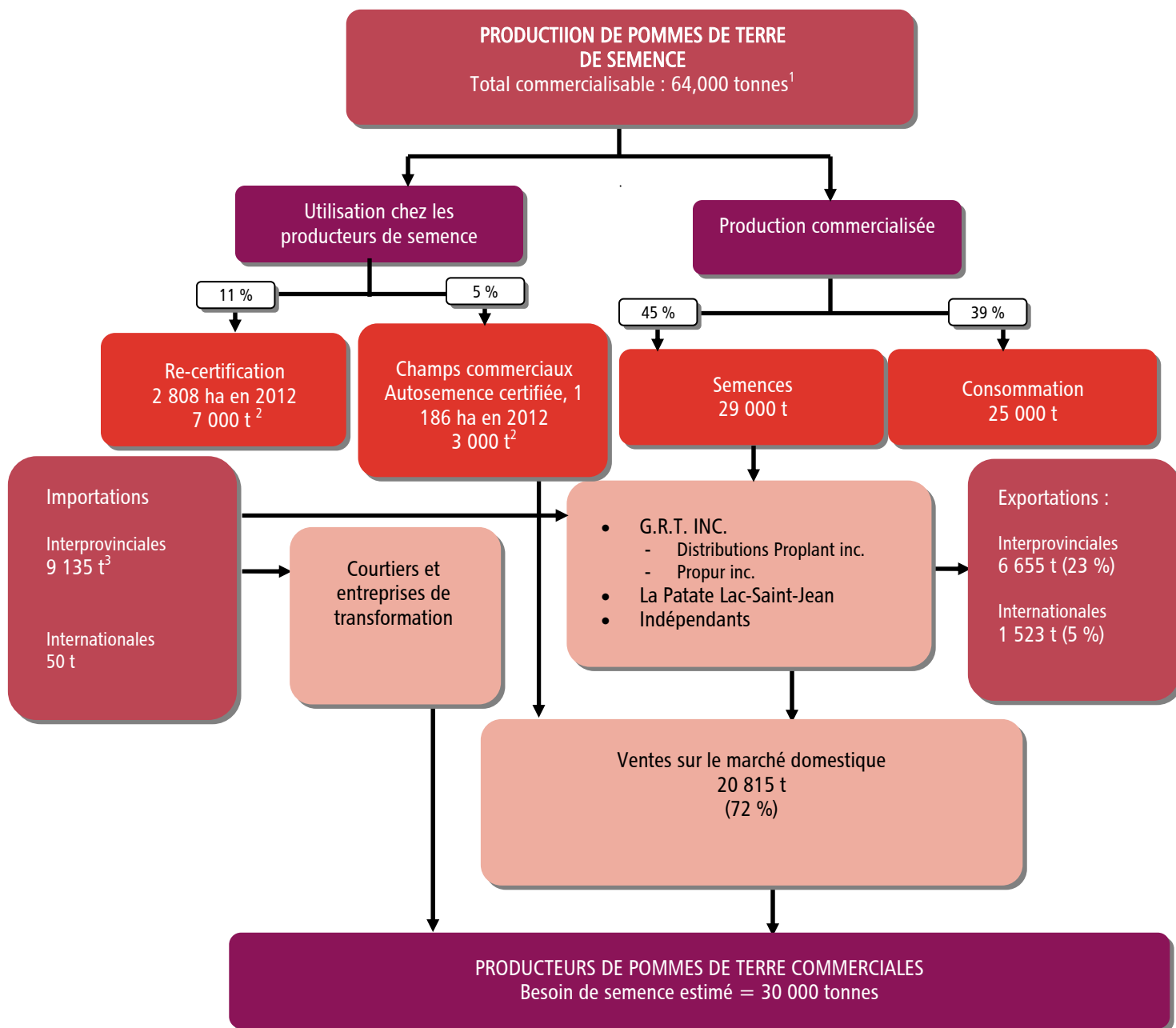
Il est à noter que depuis la mise en place en 2010 du Règlement sur la culture de pommes de terre, les producteurs de pommes de terre de consommation désirant utiliser leurs propres pommes de terre comme semence doivent les faire certifier selon la Loi sur les semences, ce qu'on appelle « auto-semence certifiée ». Depuis les dernières années, une augmentation du nombre de producteurs de pommes de terre de consommation produisant leur propre semence certifiée a été observée. En 2012, 18 producteurs étaient dans cette situation. Ces producteurs ne peuvent toutefois pas commercialiser leur production s'ils ne sont pas membres du programme de certification Pomme de terre de semence du Québec.

La figure 3 illustre le processus de distribution de la semence au Québec. Les pommes de terre de semence du Québec sont principalement distribuées par deux organismes : G.R.T. inc., qui commercialise les semences provenant des producteurs de la région de Saint-Ambroise au Saguenay (Propur inc.) et du Bas-Saint-Laurent (Distribution Proplant inc.), et La Patate Lac-Saint-Jean, qui commercialise celles du secteur de Péribonka au Lac-Saint-Jean. Une dizaine de producteurs indépendants commercialisent eux-mêmes leur semence.

Si l'on considère l'ensemble des superficies ensemencées en pommes de terre en 2012, soit 17 664 ha (selon les données de la FPPTQ) et qu'on en soustrait les superficies cultivées chez les producteurs de semences, la quantité de semences requises pour les producteurs de pommes de terre de consommation peut, varier de 27 340 tonnes à 34 175 tonnes, selon le taux de semis (2,0 à 2,5 t/ha). Les quantités de semences certifiées commercialisées au Québec (20 815 t de semences du Québec et 9 135 t de semences de l'extérieur) représentent près de 30 000 tonnes, ce qui indique qu'en majorité, au Québec, les superficies seraient cultivées avec de la semence certifiée. Selon ces estimations, près de 70 % du volume requis proviendrait du Québec.



Figure 3 : Réseau et acteurs de la distribution de la pomme de terre de semence du Québec en 2011 (estimation)



1 Estimation des volumes de semences produites : rendement de référence de la Financière agricole du Québec (FADQ), PDT semences 2012 = 32,89 kg/ha – 25 % (jumbo + rejets) = 24,7 t/ha.  
Superficie PDT certifiée en 2011 = 2 586 ha X 24,7 t/ha = 63,875 tonnes.

2 Taux de semis utilisé = 2,5 t/ha.

3 Estimation obtenue par déduction et se rapprochant de la valeur obtenue par l'ACIA en 2005 (9 144 t).

Sources : Agence canadienne d'inspection des aliments.  
Statistique Canada, Commerce international de marchandises du Canada.  
Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec.  
MAPAQ, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.

## 2.4. La réglementation et l'inspection dans la commercialisation de la pomme de terre

Au Québec, les gouvernements provincial et fédéral ont établi des lois et des règlements que les exploitations engagées dans la commercialisation et la transformation de la pomme de terre doivent respecter (annexe 5).

Le palier fédéral touche la protection des végétaux, l'usage de produits agricoles, l'innocuité des aliments, les normes et les catégories, l'emballage, l'étiquetage, les allégations santé, l'étiquetage nutritionnel, la transformation et le commerce interprovincial et international.

Quant au palier provincial, il concerne la protection des cultures, les catégories et les normes de classement, l'innocuité des aliments, l'étiquetage, les formats d'emballage et les normes environnementales des exploitations agricoles.

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) et ses règlements afférents (c. M-35.1, r. 262 à 271) encadrent la mise en marché de la pomme de terre au Québec. Les exploitations agricoles doivent aussi respecter la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur les exploitations agricoles.

### 2.4.1. Sur le plan phytosanitaire

#### *Le palier fédéral*

La certification des pommes de terre de semence au Canada est effectuée par l'ACIA en vertu de la Loi sur les semences (L.R.C. 1985, c. S-8) et du Règlement sur les semences, Partie II, « Pommes de terre de semence » (C.R.C., c. 1400). Des inspections chez les producteurs permettent de vérifier le respect des normes dans ce domaine. Toutes les pommes de terre de semence certifiées mises en vente au Canada doivent rencontrer les normes phytosanitaires fédérales.

Appliquée par des inspecteurs de l'ACIA, la Loi sur la protection des végétaux (L.C. 1990, c. 22) vise à empêcher l'importation, l'exportation et la dissémination de certains organismes nuisibles justifiables de quarantaine, tels que la gale verruqueuse et les nématodes à kyste de la pomme de terre (NKPT). La découverte de ces organismes peut, entre autres, entraîner des restrictions dans le mouvement des tubercules et exiger des nettoyages ainsi que des désinfections de véhicules et d'équipements agricoles.

#### *Le palier provincial*

La production de pommes de terre au Québec est encadrée par le Règlement sur la culture de pommes de terre ([http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/P\\_42\\_1/P42\\_1R0\\_1.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/P_42_1/P42_1R0_1.HTM)) en vertu de la Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1). Appliqué par des inspecteurs du MAPAQ, ce règlement oblige le respect de certaines normes phytosanitaires, dont l'utilisation de pommes de terre de semence certifiées pour toute implantation d'un hectare ou plus, la gestion des rebuts de pomme de terre et la lutte contre certaines maladies.

En vertu de ce règlement et pour offrir aux producteurs de pommes de terre de semence un environnement phytosanitaire de haute qualité, des zones de culture protégées (ZCP) sont désignées par le gouvernement. Ces zones, qui font présentement l'objet d'une révision, se trouvent actuellement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent. On y trouve environ 85 % des superficies de production de pommes de terre de semence au Québec. Dans ces ZCP, des normes phytosanitaires supplémentaires s'appliquent, entre autres, au regard de l'introductions de pommes de terre, de l'obligation d'utiliser des semences certifiées, quelle que soit la superficie en culture, de la gestion de certaines maladies et du respect de plusieurs normes de biosécurité.

## *Le programme de certification des semences du Québec*

Le programme de certification Pommes de terre de semence du Québec est géré par la FPPTQ en vertu du Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence (c. M-35.1, r. 270) de la RMAAQ. Ce règlement oblige tous les producteurs du Québec à être membres de ce programme pour mettre en marché des pommes de terre de semence, et ce, tant sur le marché du Québec que celui de l'exportation.

<http://www.fpptq.qc.ca/documents/ReglementproductionetMEMsemence-gazetteofficielle.pdf>

Plusieurs autres normes supplémentaires à celles de l'ACIA s'appliquent relativement à ce programme. Un cahier des charges à respecter, des registres à compléter, un audit par une firme indépendante et des tests post-récolte obligatoires en sont des éléments clefs.

### **2.4.2. Sur le plan de la mise en marché collective**

#### *Mise en contexte du cadre légal, le plan conjoint et son financement*

Au Québec, la mise en marché collective a été instaurée pour favoriser la commercialisation des produits agricoles, de la pêche et de la forêt, compte tenu du nombre important d'entreprises devant négocier avec un nombre restreint d'acheteurs. Le principal instrument utilisé est le plan conjoint, dont l'administration est confiée soit à un office créé expressément à cet effet, soit à un syndicat professionnel composé exclusivement de producteurs du produit visés par le projet de plan, ou encore à une coopérative agricole ayant pour seul objet la mise en marché du produit en question.

Le 25 juillet 1979, le plan conjoint des producteurs de pomme de terre du Québec est entré en vigueur. De portée provinciale, il vise l'ensemble de la pomme de terre produite au Québec, soit la pomme de terre de semence et de consommation (table, prépelage et croustille). Les producteurs choisissent de désigner leur syndicat professionnel (Fédération des producteurs de pomme de terre du Québec [FPPTQ]) pour administrer leur plan conjoint, plutôt que de créer un office à cette fin.

Le plan conjoint contribue à assurer un revenu prévisible et constant à chaque producteur. En contrepartie, il assure un approvisionnement régulier, de qualité constante, à chaque acheteur. La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) encadre la mise en œuvre des plans conjoints. C'est également en vertu de cette loi que l'organisme (office ou autre) responsable d'administrer le plan conjoint dispose d'un large pouvoir réglementaire qui lui permet d'adopter des règlements pour appliquer le plan conjoint et assurer le financement des activités relatives à la mise en marché du produit visé.

Lorsque l'organisme désigné pour agir à titre d'office est constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40), il peut percevoir, auprès des producteurs visés par le plan conjoint, une contribution qui peut servir à deux fins :

- les activités relatives à l'organisation de la mise en marché du produit visé;
- les activités syndicales de l'association accréditée en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles (L.R.Q., c. P-28) (actuellement l'Union des producteurs agricoles [UPA]) ainsi que des syndicats et des fédérations régionales qui y sont affiliés.

Dans le cas de la pomme de terre, les producteurs déboursent un montant à ces deux fins. Les renseignements figurant aux états financiers de la FPPTQ (tableau 9) démontrent que les cotisations des producteurs au Plan conjoint ont varié entre 1 millions et 1,2 millions de dollars depuis 2004, l'année 2009 procurant le moins de revenus. C'est en 2012 que les revenus provenant des contributions ont été les plus élevés. Les contributions disponibles pour le financement des activités syndicales du gestionnaire du Plan conjoint ont grandement diminué jusqu'en 2011 (soit de près de 35 %); ces économies ont été transférées au financement des activités syndicales de l'UPA. D'ailleurs, la proportion des contributions reçues des producteurs servant au financement des activités syndicales de l'UPA est passée de 8,6 % à 15,7 % depuis 2004

**Tableau 9 : Évolution des contributions au Plan conjoint des producteurs de pommes de terre et des sommes utilisées à des fins syndicales**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Contribution des producteurs au Plan conjoint</b>									
Administration générale du Plan conjoint <sup>1</sup>	969 683 \$	975 049 \$	896 056 \$	990 384 \$	946 923 \$	838 730 \$	858 325 \$	987 643 \$	1 013 078 \$
Activités de commercialisation du produit <sup>2</sup>	125 723 \$	186 930 \$	177 574 \$	195 271 \$	188 746 \$	167 598 \$	170 976 \$	191 059 \$	202 354 \$
<b>Contributions utilisées à des fins syndicales</b>									
Activité syndicale de l'UPA <sup>3</sup>	93 908 \$	112 630 \$	111 960 \$	121 618 \$	121 041 \$	119 019 \$	127 131 \$	165 306 \$	190 238 \$
Activité syndicale de la FPPTQ <sup>4</sup>	105 043 \$	105 833 \$	101 258 \$	101 153 \$	105 800 \$	106 081 \$	106 738 \$	70 113 \$	77 244 \$

1 Contribution aux fins de l'application du Plan conjoint, règlement 265.

2 Contribution spéciale pour la promotion, la publicité, la recherche, le développement et la formation, règlement 264.

3 Contribution prévue selon le Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles.

4 Ces montants comprennent le financement des treize syndicats spécialisés, la valorisation de la profession (UPA), de même que la participation au congrès général, aux colloques et aux comités de l'UPA, à la vie syndicale et à des activités syndicales.

Source : Fédération de producteurs de pommes de terre du Québec, Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers, au 31 décembre des années 2004 à 2012. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de la planification et des priorités stratégiques.

### Mise en contexte du cadre réglementaire

Le pouvoir réglementaire est exercé soit par les producteurs, soit par les administrateurs du Plan conjoint. Les règlements ne peuvent toucher que les producteurs visés par le Plan conjoint, sauf les modalités de fixation et de paiement du prix qui peuvent toucher les acheteurs.

Dans le cas de la pomme de terre, l'application du plan conjoint est actuellement soutenue par neuf règlements visant l'amélioration et l'encadrement des conditions de production et de mise en marché. Il est à noter qu'aucun règlement ne prévoit un contingentement de la production, ni ne limite la vente directe du producteur au consommateur final. Cinq règlements retiennent notre attention :

- **Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence (r. 270)**  
Pour produire et mettre en marché des pommes de terre de semence, les exploitants doivent être titulaires d'un certificat d'autorisation délivré par la Fédération, dont les conditions et les exigences sont précisées dans ce règlement. (Voir la section 2.4.1. précédente, pour plus de détails.)
- **Règlement sur le regroupement des producteurs de pommes de terre du Québec en catégories selon leurs activités (r. 271)**  
Ce règlement prévoit des dispositions pour regrouper la consultation des producteurs de pommes de terre en quatre catégories : table (frais), croustilles, semences et prépelage. Le Règlement précise, pour ces catégories, le mode de consultation pouvant être entrepris par la Fédération sur différents sujets et règlements qui leur sont particuliers.
- **Règlement sur la contribution des acheteurs de pommes de terre prépelées à l'Association des transformateurs de légumes frais du Québec (r. 263)**  
Ce règlement précise que toute personne qui achète ou reçoit des pommes de terre destinées au marché du prépelage doit verser une contribution annuelle de 400 \$ à l'Association des transformateurs de légumes frais du Québec (ATLF). L'ATLF a été accréditée par la RMAAQ le 15 mai 2000. Par ailleurs, mentionnons que l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec (AEPTQ), qui a été accréditée le 25 mars 1982 afin de représenter les acheteurs de pomme de terre de table, n'a pas de règlement homologué par la Régie prévoyant une contribution de ses membres.

- **Règlement sur les contributions des producteurs de pommes de terre du Québec (r. 265)**  
Ce règlement prévoit une contribution de 0,10 \$/100 lb de pommes de terre. Elle ne peut toutefois excéder 59,50 \$/ha. La majorité (80 %) de la contribution imposée par le Règlement doit servir à couvrir les dépenses engagées pour l'application et l'administration du Plan conjoint et de ses règlements. Le reste, soit 20 %, est alloué pour payer les dépenses des comités de producteurs.
- **Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de pommes de terre pour la promotion, la publicité, la recherche, le développement et la formation (r. 264)**  
Ce règlement prévoit une contribution de 0,02 \$/100 lb de pommes de terre. Les sommes versées ne peuvent pas dépasser 10 \$/ha. Une proportion de 80 % de la contribution doit servir au financement du fonctionnement des quatre comités prévus au Plan conjoint et les 20 % restants sont utilisés pour le financement des activités de promotion, de publicité, de recherche, de développement et de formation.

### *Les conventions, un autre outil de mise en œuvre d'importance pour un plan conjoint*

L'organisme qui administre un plan conjoint peut inviter les acheteurs à négocier les modalités d'une convention de mise en marché, soit un contrat de nature privée dont les conditions sont l'objet d'une négociation entre les parties impliquées. Ce contrat peut porter, par exemple, sur les conditions de production, le transport et le classement du produit, les prix et les modalités de paiement.

Dans le cas de la pomme de terre, l'application du Plan conjoint est actuellement soutenue par quatre conventions de mise en marché (tableau 10). Il n'y a toutefois pas d'agence de vente. Cela signifie que la FPPTQ a été mandatée pour agir seulement à titre d'agent de négociation et non à titre d'agent de vente. Ainsi, le produit ne transite par celle-ci. Les entreprises québécoises de transformation et les emballeurs peuvent donc acheter les pommes de terre directement des producteurs québécois.

Dans le secteur de la croustille, les deux conventions sont négociées individuellement avec chacun des acheteurs, tandis que pour la pomme de terre de table et la pomme de terre prépelée, chacune des convention est négociée avec un acheteur accrédité par la Régie. Ainsi, l'AEPTQ représente l'ensemble des acheteurs de pommes de terre de table auprès de la Fédération, tandis que l'ATLF négocie pour tous les acheteurs de pommes de terre aux fins de prépelage.

**Tableau 10 : Liste des conventions de mise en marché en vigueur au 25 mars 2013**

Produit	Acheteur	Statut de la convention	Période	Renouvellement
Pommes de terre de table (frais)	Association des emballeurs de pommes de terre du Québec <sup>1</sup>	Homologuée	Depuis le 2 octobre 2007	Automatique au 1 <sup>er</sup> janvier de chaque année
Pommes de terre prépelées	Association des transformateurs de légumes frais du Québec <sup>1</sup>	Homologuée	Du 1er juillet 2012 au 31 août 2013	Automatique au 30 juin de chaque année
Croustille	Frito Lay Canada	Homologuée	Récolte 2012-2013 Récolte 2013-2014	Automatique jusqu'à son remplacement
Croustille	Croustilles Yum Yum	Homologuée	Récolte 2012-2013 Récolte 2013-2014	Automatique jusqu'à son remplacement

<sup>1</sup> Acheteur accrédité, Regroupement des acheteurs au sein d'une même association pour négocier la convention d'une même voie. Sources : Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. MAPAQ, Direction de la planification et des priorités stratégiques.

Une des particularités de ce plan conjoint est la présence d'ententes de mise en marché des pommes de terre de table entre la Fédération et deux chaînes d'alimentation : Metro et Sobeys. Seule l'entente conclue avec Sobeys Québec inc. a fait l'objet d'une homologation par la Régie le 13 janvier 2009. Cette entente était toutefois intervenue le 11 décembre 2006. Le délai de près de deux années qui s'est écoulé entre la date de la signature de l'entente et son homologation s'explique par la volonté des divers intervenants d'entreprendre, de leur côté, des consultations juridiques, ce type d'entente étant une première avec le secteur de la distribution. L'entente avec Sobeys Québec inc. vise :

- un partage efficace de l'information;
- une amélioration de la qualité des pommes de terre du Québec;
- un approvisionnement privilégié et prioritaire en produits du Québec par Sobeys;
- un positionnement et une visibilité de la pomme de terre du Québec dans la province.

L'annexe 6 résume l'organisation de la mise en marché collective de la pomme de terre au Québec.

## 2.5. Les constats

- Les pommes de terre du Québec sont écoulées sur quatre marchés : table, prépelage, croustille et semence.
- La production de pommes de terre de consommation au Québec pourrait globalement répondre à plus de 95 % des besoins domestiques.
- La production dépasse toutefois la consommation dans le produit frais (table) et elle doit s'écouler sur les marchés d'exportations internationaux et interprovinciaux.
- Ce débalancement de l'offre, qui est supérieure à la demande, engendre une pression à la baisse sur les prix de la pomme de terre, d'autant plus que cette tendance est généralisée en Amérique du Nord.
- On estime que le consommateur québécois achète ses pommes de terre majoritairement dans les supermarchés (60 %), puis dans le secteur HRI (26 %), les autres types d'épiceries, fruiteries et dépanneurs (10 %) ainsi que les marchés publics et kiosques à la ferme (4 %).
- Une partie appréciable de la production québécoise de semences certifiées (39 %) est commercialisée sur le marché de la table.
- On estime qu'au Québec, la majorité des superficies en production de pomme de terre sont cultivées à partir de semences certifiées (ACIA). Les semences commercialisées dans la province proviendraient à 70 % des producteurs du Québec (certification « Pommes de terre de semence du Québec ») et le restant (30 %) serait importées majoritairement en provenance des autres provinces canadiennes. De plus, une vingtaine de producteurs commerciaux produisent leur propre semence certifiée.
- Un nombre restreint d'acteurs à tous les niveaux de la filière contrôlent la majorité des activités du secteur.
- L'administration du Plan conjoint semble se dérouler dans un climat de confiance entre les producteurs et les acheteurs. En effet, toutes les conventions ont fait l'objet d'une entente entre les parties, les litiges sont peu nombreux et certaines initiatives, telle l'entente de mise en marché que la FPPTQ a établie avec les chaînes d'alimentation pour la pomme de terre vendue à l'état frais, tendent à appuyer cette observation.
- Les exigences supérieures que se sont données les producteurs au regard de la qualité des semences témoignent d'une prise en charge du secteur et deviennent un atout pour toute l'industrie québécoise.

## 3. LA PRODUCTION

### 3.1. La situation mondiale

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 150 pays produisaient des pommes de terre en 2011. La production mondiale s'établissait alors à plus de 374 millions de tonnes (Mt), connaissant une hausse annuelle moyenne de 1,9 % depuis 2002.

Pour 2011, le principal producteur demeure la Chine avec plus de 88,4 Mt, soit 23,6 % de la production mondiale. Suivent respectivement l'Inde (42,3 Mt), la Russie (32,7 Mt) et l'Ukraine (24,2 Mt). Ces quatre pays ont produit à eux seuls plus de la moitié des pommes de terre en 2011. Le tableau 11 présente la liste des 16 principaux producteurs en 2002 et en 2011.

Le rendement moyen mondial a atteint 19,4 tonnes par hectare (t/ha) en 2011 affichant une croissance annuelle moyenne de 1,8 % entre 2002 et 2011. La Belgique (50,1 t/ha), la Nouvelle-Zélande (48,7 t/ha) et la France (48,6 t/ha) ont obtenu les meilleurs rendements.

**Tableau 11 : Production et rendement des 16 principaux pays producteurs de pommes de terre en 2002 et en 2011**

Pays	2002				2011			
	Production			Rendements	Production			Rendements
	Mt	Part mondiale	Rang	t/ha	Mt	Part mondiale	Rang	t/ha
Chine	70,2	22,2 %	1	15,0	88,4	23,6 %	1	16,3
Inde	24,5	7,7 %	3	19,4	42,3	11,3 %	2	22,7
Russie	32,9	10,4 %	2	10,3	32,7	8,7 %	3	14,8
Ukraine	16,6	5,3 %	5	10,4	24,2	6,5 %	4	16,8
États-Unis	20,8	6,6 %	4	40,6	19,4	5,2 %	5	42,2
Allemagne	11,5	3,6 %	7	40,5	11,8	3,2 %	6	45,6
Bangladesh	3,0	0,9 %	20	12,6	8,3	2,2 %	7	18,1
Pologne	15,5	4,9 %	6	19,3	8,2	2,2 %	8	20,5
France	6,9	2,2 %	11	42,4	8,0	2,1 %	9	48,6
Biélorussie	7,4	2,3 %	8	13,5	7,7	2,1 %	10	22,6
Pays-Bas	7,4	2,3 %	9	44,6	7,3	1,9 %	11	46,1
Royaume-Uni	7,0	2,2 %	10	44,1	6,1	1,6 %	12	41,9
Iran	3,8	1,2 %	15	22,6	4,8	1,3 %	13	32,1
Turquie	5,2	1,6 %	12	26,3	4,6	1,2 %	14	32,3
Égypte	2,0	0,6 %	24	24,0	4,3	1,1 %	15	26,4
<b>Canada</b>	<b>4,7</b>	<b>1,5 %</b>	<b>13</b>	<b>27,5</b>	<b>4,2</b>	<b>1,1 %</b>	<b>16</b>	<b>29,6</b>
Total monde	316,4	100,0 %	-	16,5	374,4	100,0 %	-	19,4

Source : FAOSTAT.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.



### 3.2. La situation nord-américaine

La production nord-américaine (États-Unis, Canada et Mexique) est en baisse; elle est passée de 27 à 25 millions de tonnes de 2002 à 2011, ce qui représente une variation annuelle moyenne de -0,9 %. Sa part du volume mondial a aussi chuté au cours de cette période, passant de 8,5 à 6,7 %.

La faiblesse des prix du marché résultant d'une surproduction nord-américaine par rapport à la consommation qui est en baisse a incité les producteurs à se concerter. L'Association Les Producteurs unis de pommes de terre du Canada (United Potato Growers of Canada) a travaillé en collaboration avec l'United Potato Growers of America pour tenter d'améliorer la situation des producteurs. Elles ont notamment donné le signal aux producteurs de réduire leur ensemencement et, par le fait même l'offre, afin qu'ils tirent de meilleures recettes du marché. Les superficies nord-américaines récoltées en pommes de terre sont effectivement passées de 745 645 ha en 2002 à 654 509 ha en 2011, soit une réduction annuelle moyenne de -1,4 %.

En 2011, le rendement moyen nord-américain (32,7 t/ha) surpassait toujours le rendement moyen mondial (19,4 t/ha), mais sa croissance au cours de la période 2002-2011 a été seulement de 0,7 % en moyenne par année, ce qui est inférieur à la croissance annuelle moyenne du rendement mondiale (1,8 %).

Les États-Unis, qui comptaient pour 77,6 % de la production nord-américaine en 2011, demeuraient un joueur mondial important avec une production de 19,4 Mt, ce qui les plaçait au cinquième rang parmi les pays producteurs et au septième rang pour le rendement mondial (42,2 t/ha).

La production canadienne est celle qui affiche la plus forte baisse des volumes en Amérique du Nord, soit de -1,3 % par année entre 2002 et 2011. Elle s'établissait à 4,2 Mt en 2011, représentant 16 % de la production nord-américaine. En 2011, le Canada était le seizième pays producteur de pommes de terre, alors qu'il était le treizième en 2002. Les rendements canadiens étaient de 29,6 t/ha en 2011 et avaient connu une hausse annuelle moyenne de 0,8 % depuis 2002, accédant au vingt-quatrième rang mondial en 2011.

Comme ses homologues nord-américains, le Mexique a vu sa production baisser entre 2002 et 2011, mais dans une moindre proportion (-0,4 % par année). Avec 1,4 Mt de pommes de terre en 2011, le Mexique était le quarantième pays producteur, représentant 5,7 % de la production nord-américaine. La plus forte augmentation des rendements en Amérique du Nord au cours de ces 10 années a été obtenue par ce pays (1,1 % par année). Des rendements de 26,3 t/ha ont permis au Mexique de se classer au trente-quatrième rang mondial en 2011.

### 3.3. La situation canadienne

#### *Les recettes du marché en croissance*

Depuis 2010, le Québec se situe au quatrième rang parmi les provinces productrices de pommes de terre, avec des recettes en provenance du marché de 132 millions de dollars (13 % des recettes canadiennes) en 2012, derrière l'Île-du-Prince-Édouard (24 %), le Manitoba (17 %) et l'Alberta (17 %) (tableau 12). Les recettes québécoises de pommes de terre représentaient aussi, en 2012, 13 % des recettes de l'horticulture québécoise et près de 2 % de toutes celles de l'agriculture au Québec.

**Tableau 12 : Recettes en provenance du marché du secteur des pommes de terre pour les principales provinces productrices, années civiles 2002 et 2007 à 2011**

Provinces	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM	TCAM
	Millions de dollars							2002-2012	2007-2012
Île-du-Prince-Édouard	190	198	202	216	204	257	246	2,6 %	4,5 %
Nouveau-Brunswick	127	95	113	135	115	142	110	-1,4 %	3,0 %
<b>Québec</b>	<b>111</b>	<b>93</b>	<b>118</b>	<b>126</b>	<b>124</b>	<b>143</b>	<b>132</b>	<b>1,8 %</b>	<b>7,3 %</b>
Ontario	87	70	91	101	104	97	92	0,6 %	5,7 %
Manitoba	133	183	202	251	204	168	175	2,8 %	-0,9 %
Alberta	147	139	155	164	153	142	177	1,9 %	3,2 %
<b>Canada</b>	<b>918</b>	<b>866</b>	<b>971</b>	<b>1 099</b>	<b>976</b>	<b>1 029</b>	<b>1 012</b>	<b>1,0 %</b>	<b>3,2 %</b>

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Recettes monétaires agricoles, CANSIM (tableau 002-0001).

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

Au Québec, les recettes en provenance du marché ont enregistrées un taux de croissance annuel moyen (TCAM) positif de 1,8 % de 2002 à 2012. La croissance a été sur la dernière période de 2007 à 2012, soit de 7,3 % par année (tableau 12). Au Canada, c'est le Québec qui a connu la plus forte augmentation des recettes monétaires au cours de cette dernière période. Les provinces de l'Ouest et le Nouveau-Brunswick montrent plutôt un certain essoufflement.

### *Des superficies en décroissance*

Les données du tableau 13 indiquent que le Québec se situait au cinquième rang canadien sur le plan des superficies récoltées avec 16 916 ha en 2012, derrière l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick. De 2002 à 2012, les superficies ont connu une baisse dans l'ensemble des provinces. Au Québec, cette diminution s'élevait à 1,4 % par année et était équivalente à la moyenne canadienne. La même tendance a été observée au cours de la période 2007-2012.

Au Québec, on peut remarquer une forte variation entre les superficies ensemencées et les superficies récoltées en 2006 avec une différence de près de 1 173 ha. Cette différence peut s'expliquer, en grande partie, par la découverte en 2006, dans la région de Saint-Amable, du nématode doré (*Globodera rostochiensis*), un nématode à kyste de la pomme de terre (NKPT) justiciable de quarantaine. Cette situation a entraîné l'arrêt immédiat de la production de pommes de terre dans cette région et obligé les producteurs à restructurer leur entreprise et à rechercher de nouvelles sources de revenus. Certains ont quand même décidé de continuer à produire des variétés de pommes de terre résistantes au NKPT. Par contre, la réglementation concernant ces organismes oblige la mise en œuvre de mesures phytosanitaires strictes qui compliquent leur mise en marché. À la suite de cet épisode, les superficies ensemencées ont diminué en 2007 et en 2008, pour se stabiliser autour de 17 200 ha.

**Tableau 13 : Évolution des superficies en pommes de terre pour les principales provinces canadiennes productrices, années récoltes 2002 et 2006 à 2012**

Provinces	Superficies	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM 2002-2012	TCAM 2007-2012
Île-du-Prince-Édouard	récoltées	43 500	38 770	38 851	36 018	33 185	34 804	34 804	35 411	-2,0 %	-1,8 %
Nouveau-Brunswick	récoltées	23 500	23 877	23 675	22 056	22 056	20 761	19 628	21 247	-1,0 %	-2,1 %
Québec	ensemencées	19 800	19 385	18 495	17 200	17 200	17 807	17 200	17 119	-1,4 %	-1,5 %
	récoltées	19 400	18 212	18 090	16 916	16 916	17 281	16 714	16 916	-1,4 %	-1,3 %
Ontario	récoltées	16 900	14 569	14 569	14 245	14 731	15 379	14 772	15 986	-0,6 %	1,9 %
Manitoba	récoltées	34 000	32 214	34 197	32 781	31 364	27 520	28 329	30 555	-1,1 %	-2,2 %
Alberta	récoltées	22 600	21 651	22 178	21 044	20 114	18 212	20 275	22 137	-0,2 %	0,0 %
<b>Canada</b>	<b>récoltées</b>	<b>171 000</b>	<b>158 238</b>	<b>159 937</b>	<b>151 115</b>	<b>145 571</b>	<b>139 217</b>	<b>141 159</b>	<b>148 687</b>	<b>-1,4 %</b>	<b>-1,4 %</b>

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Sources : Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre (catalogue 22-008-X) et CANSIM (tableau 001-0014).

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### *Un volume de production relativement stable*

Pour la période de 2002 à 2012, malgré quelques variations, le volume total de la production québécoise de pommes de terre est demeuré plutôt stable et représentait en moyenne 515 000 tonnes annuellement. En 2012, le volume de production du Québec a atteint 496 374 tonnes et représentait 11 % de la production canadienne (tableau 14). Pour la dernière période à l'étude, soit de 2007 à 2012, on remarque une décroissance de la production québécoise de -3,0 % en moyenne par année. Cela est surtout dû au fait que l'année 2007 a été une année record sur le plan de la production, avec des rendements exceptionnels. Toutes les provinces, sauf l'Ontario et l'Alberta, affichent une décroissance des volumes produits pour cette dernière période.

### *Des rendements en croissance qui se rapprochent de la moyenne canadienne*

Au Québec, les rendements se sont accrus d'environ 6 % par année au cours de la période de 2002 à 2007, mais depuis ils sont demeurés plutôt stables autour de 30 tonnes par hectares (tableau 14). Bien que sur le plan du rendement, le Québec arrive à l'avant-dernier rang parmi les provinces canadiennes, précédant l'Ontario, il s'approchait en 2012 de la moyenne canadienne. L'Alberta qui se démarque des autres provinces par des rendements nettement plus élevés. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le choix de variétés, comme la Russet Burbank, qui offre un rendement potentiel supérieur, ainsi que l'usage de l'irrigation dans la culture de la pomme de terre, estimé couvrir plus de 14 000 ha de terres<sup>6</sup> dans cette province.

**Tableau 14 : Évolution du volume de la production totale et du rendement en pommes de terre pour les principales provinces canadiennes productrices, années récoltes 2002 et 2007 à 2012**

Provinces	Données	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM 2002-2012	TCAM 2007-2012
Île-du-Prince-Édouard	Production (t)	1 365 300	1 241 050	1 130 371	1 115 856	1 170 288	1 111 774	1 131 188	-1,9 %	-1,8 %
	Rendement (t/ha)	31,4	31,9	31,4	33,6	33,6	31,9	31,9	0,2 %	0,0 %
Nouveau-Brunswick	Production (t)	684 000	769 532	642 751	667 472	686 478	539 013	642 978	-0,6 %	-3,5 %
	Rendement (t/ha)	29,1	32,5	29,1	30,3	33,1	27,5	30,3	0,4 %	-1,4 %
Québec	Production (t)	456 900	578 249	496 783	498 869	521 005	510 300	496 374	0,8 %	-3,0 %
	Rendement (t/ha)	23,6	32,0	29,4	29,5	30,2	30,5	29,3	2,2 %	-1,7 %
Ontario	Production (t)	315 900	233 513	351 268	354 987	370 591	289 760	340 427	0,8 %	7,8 %
	Rendement (t/ha)	18,7	16,0	24,7	24,1	24,1	19,6	21,3	1,3 %	5,8 %
Manitoba	Production (t)	838 300	1 073 218	1 028 765	984 312	863 654	793 800	941 810	1,2 %	-2,6 %
	Rendement (t/ha)	24,7	31,4	31,4	31,4	31,4	28,0	30,8	2,3 %	-0,4 %
Alberta	Production (t)	708 700	847 642	792 530	725 896	640 937	745 401	853 539	1,9 %	0,1 %
	Rendement (t/ha)	31,4	38,2	37,7	36,1	35,2	36,8	38,6	2,1 %	0,2 %
Canada	Production (t)	4 705 200	4 988 784	4 697 482	4 574 964	4 406 860	4 189 994	4 590 296	-0,2 %	-1,7 %
	Rendement (t/ha)	27,5	31,2	31,1	31,4	31,7	29,7	30,9	1,2 %	-0,2 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Sources : Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre (catalogue 22-008-X) et CANSIM (tableau 001-0014).

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

Il est à noter que, parmi toutes les provinces canadiennes, le Québec a connu la plus forte hausse de la valeur à la ferme par hectare au cours de la période de 10 ans étudiées. Cette valeur est passée de 5 379 dollars en 2002 à 8 864 dollars en 2011, représentant une croissance annuelle moyenne de 5,7 %, alors que la croissance annuelle canadienne était de 3,4 % (données non présentées).

### *Le Québec se distingue : dominance du marché de la table*

Le Québec se distingue des autres provinces quant aux catégories de pommes de terre produites. La production québécoise est davantage axée sur la pomme de terre de table (55 % des stocks entreposés) comparativement à la transformation et à la semence (tableau 15). Les autres provinces se spécialisent plutôt dans la pomme de terre destinée à la transformation (plus de 47 à 80 % des stocks entreposés), notamment pour le marché de la frite qui est en grande partie destiné à l'exportation. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick misent également sur la semence en y consacrant respectivement 20 % et 27 % des stocks entreposés de pommes de terre.

<sup>6</sup> *Irrigation in Alberta, Part 3, Technology and Innovation Branch of Alberta Agriculture and Food, 2000.*  
[http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/irr7197](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/irr7197)

**Tableau 15 : Estimation des utilisations prévues des stocks de pommes de terre des principales provinces canadiennes (pourcentage de la production entreposée<sup>1</sup>) pour 2011-2012**

Provinces	Frais	Transformation	Semence
Île-du-Prince-Édouard	29 %	59 %	12 %
Nouveau-Brunswick	22 %	57 %	21 %
<b>Québec</b>	<b>55 %</b>	<b>35 %</b>	<b>10 %</b>
Ontario	35 %	62 %	2 %
Manitoba	10 %	81 %	9 %
Alberta	3 %	77 %	20 %
<b>Canada</b>	<b>27 %</b>	<b>58 %</b>	<b>15 %</b>

<sup>1</sup> Représente les stocks en début d'entreposage (en novembre).

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (Infohort).

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### 3.4. La situation québécoise

#### 3.4.1. L'évolution des marchés par catégorie

##### *La table domine encore malgré une croissance des ventes dans le prépelage et la semence*

En 2011, 463 300 tonnes de pommes de terre du Québec ont été commercialisées pour des ventes totales de plus de 145 millions de dollars. La pomme de terre destinée au marché de la table représentait 51 % des volumes commercialisés, toutes utilisations confondues, le marché du prépelage et de la conserve, 23 %, le marché de la croustille, 18 %, et la semence, 8 %.

De 2002 à 2011, les volumes commercialisés pour le prépelage ont connu la plus forte croissance (+6,2 % par année) (tableau 16). Pour la même période, la table et la croustille présentent quant à elles, des décroissances annuelles moyennes des volumes commercialisés respectivement de 0,1 % et de 0,7 %. Cette baisse s'est accentuée au cours de la dernière période quinquennale (de 2007 à 2011), notamment pour la table (-6,2 % par année). Les volumes de semences commercialisées demeurent plutôt stables avec une moyenne oscillant autour de 31 000 tonnes.

De 2002 à 2011, la valeur de la production commercialisée a progressé en moyenne de 3 à 4 % par année dans toutes les catégories, sauf pour le prépelage, où la croissance a été supérieure et a atteint 7 %. De 2007 à 2011, la croissance globale de la valeur des ventes a été plus grande, s'établissant autour de 8,5 % en moyenne par année. La semence a connu la plus forte croissance (21 % par année), alors que la croustille a démontré un ralentissement (2 % par année).

**Tableau 16 : Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années récoltes 2002 et 2007 à 2011**

Marchés		2002	2007	2008	2009	2010	2011	TCAM 2002/2011	TCAM 2007/2011
Table	Volume ('000 t)	237,5	303,4	256,4	237,2	251,4	234,8	-0,1 %	-6,2 %
	Valeur ('000 \$)	61 225	59 958	95 082	62 320	91 408	83 039	3 %	8 %
Croustille	Volume ('000 t)	90,6	95,5	92,3	82,6	96,4	85,2	-0,7 %	-2,8 %
	Valeur ('000 \$)	17 553	21 863	21 936	21 434	26 730	23 503	3 %	2 %
Prépelage	Volume ('000 t)	62,7	95,7	74,1	85,1	97,0	107,7	6,2 %	3,0 %
	Valeur ('000 \$)	13 407	16 844	20 494	19 173	23 630	25 122	7 %	11 %
Semence	Volume ('000 t)	35,0	32,1	32,5	35,4	29,7	35,6	0,2 %	2,6 %
	Valeur ('000 \$)	9 611	6 221	12 187	11 159	10 672	13 522	4 %	21 %
Total	Volume ('000 t)	425,8	526,7	455,3	440,3	474,5	463,3	0,9 %	-3,2 %
	Valeur ('000 \$)	101 796	104 886	149 699	114 086	152 440	145 186	4,0 %	8,5 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la pomme de terre.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### 3.4.2. La semence et les variétés de pommes de terre

#### *Les déterminants de l'évolution du secteur de la pomme de terre de semence*

L'industrie de la pomme de terre de semence au Québec a subi plusieurs changements au cours des dernières années. Parmi ceux-ci, la découverte en 2006 du nématode doré (*Globodera rostochiensis*) à Saint-Amable a grandement bousculé l'industrie. La présence de ce ravageur justiciable de quarantaine est venue renforcer l'importance de l'état sanitaire des semences de pommes de terre. Appuyé par une volonté de l'industrie, le MAPAQ a mis en place, en 2010, le Règlement sur la culture des pommes de terre en vertu de la Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1). Ce règlement oblige le respect de certaines normes phytosanitaires, dont l'utilisation de pommes de terre de semence certifiées pour toutes implantations d'un hectare ou plus. Pour mieux se positionner sur le marché, de même que préserver et faire valoir la qualité de leurs semences, les producteurs du Québec se sont dotés, en 2008, d'un programme de certification. Ce programme, qui fixe des normes sanitaires supplémentaires à celles de l'ACIA (dont des tests post-récolte), est obligatoire pour tout producteur voulant mettre en marché des pommes de terre de semence. Parmi les autres facteurs ayant contribué à modifier le portrait de l'industrie, on peut noter la demande croissante des consommateurs pour des produits différenciés, l'essor important des variétés privées, le besoin de variétés résistantes à certains ravageurs, l'intensification du commerce extérieur ainsi que la modification de la réglementation sur l'obtention végétale.

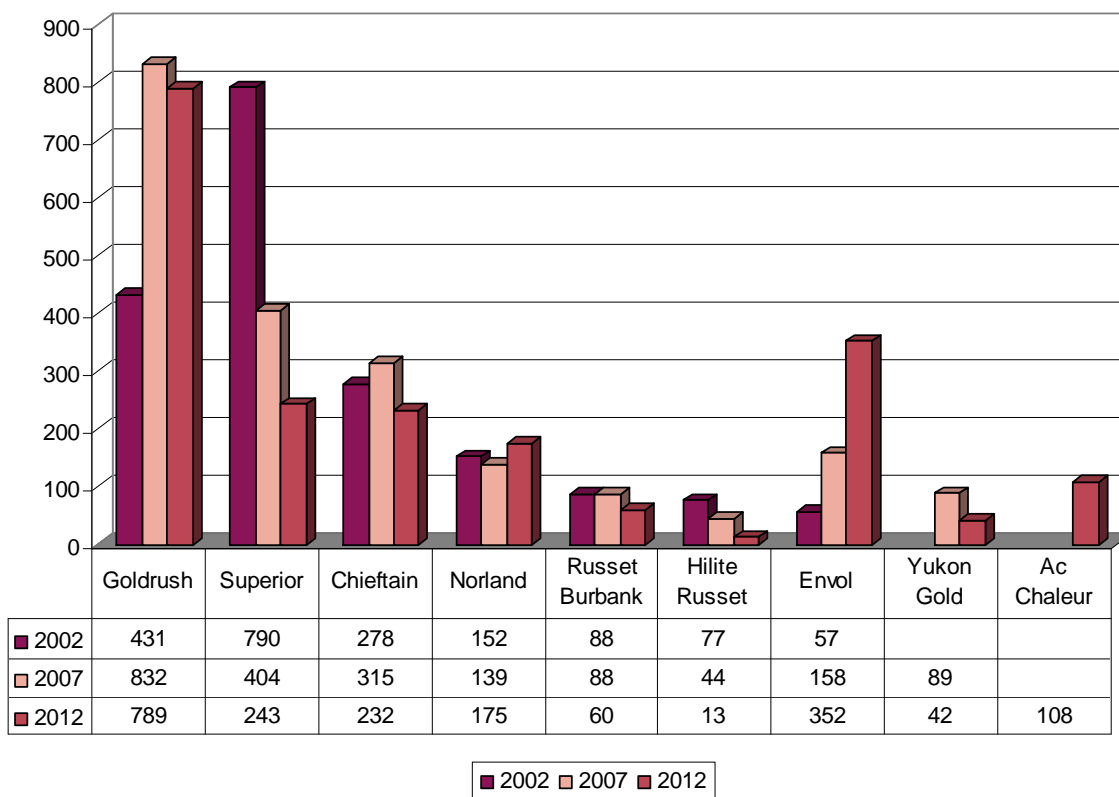
#### *Un nombre de variétés en croissance chez les producteurs de semences*

Au cours des dix dernières années, les producteurs québécois ont effectué des changements majeurs au niveau du choix des variétés afin de répondre aux besoins des différents marchés. Les données de l'ACIA sur les principales variétés acceptées pour la certification des semences donnent une bonne indication de l'évolution des différentes variétés produites ou en émergence au Québec (graphique 7).

Parmi les cultivars les plus utilisés, la variété longue Goldrush a connu une forte croissance entre 2002 et 2007 et présente une relative stabilité depuis. La variété ronde blanche Superior connaît, pour sa part, une décroissance constante depuis 2002, car elle n'est plus désirée sur les marchés à partir de décembre en raison de sa faible conservation. La variété Envol (hâtive) a connu une croissance remarquable au cours des dix dernières années et arrive au deuxième rang en importance pour ce qui est des cultivars soumis à la certification en 2012. Cette variété a été développée au Québec par le Centre de recherche Les Buissons et elle est en demande tant sur les marchés intérieurs que sur ceux de l'exportation (autres provinces et États-Unis). Les variétés rouges Chieftain et Norland ainsi que la variété Russet Burbank (longue) présentent, quant à elles, une relative stabilité au cours des ans.

Un fait marquant de l'analyse de ces données est l'accroissement important du nombre de variétés cultivées chez les producteurs de semences au cours des dix dernières années. En effet, le nombre de variétés est passé de 65 en 2002 à 82 en 2007 et à 139 en 2012. L'intérêt des consommateurs pour des produits différenciés, le développement de variétés privées ou résistantes aux différents ravageurs, etc., ont fait croître l'offre de variétés.

**Graphique 7 : Évolution des superficies des principales variétés de pommes de terre de semence acceptées pour la certification au Québec, récoltes de 2002, de 2007 et de 2012**



Sources : Agence canadienne d'inspection des aliments, Division de la production et de la protection des végétaux, section Pomme de terre.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.

### *Augmentation des variétés hâtives, longues et à chair jaune*

Selon les données provenant de la FPPTQ, on peut observer, au tableau 17, l'évolution des superficies cultivées et les parts respectives des différentes catégories de variétés de pommes de terre chez l'ensemble des producteurs du Québec. On peut ainsi remarquer, au cours des dix dernières années, une croissance des variétés hâtives, des variétés longues et Russets, de même que des variétés à chair jaune. Les variétés rondes blanches et les croustilles ont, quant à elles, connu une décroissance.

**Tableau 17 : Superficies de pommes de terre par catégorie, récoltes de 2002, de 2007 et de 2012**

Catégories	2002		2007		2012	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Hâtive	1 284	6,3	1 488	8,3	1 907	10,8
Ronde blanche	6 314	30,8	3 245	18,0	2 333	13,2
Longue et Russets	4 898	23,9	6 197	34,5	6 684	37,8
Rouge	3 455	16,9	2 952	16,4	3 176	18,0
Croustille	4 207	20,5	3 520	19,6	2 607	14,8
Chair jaune	297	1,5	511	2,8	913	5,2
Créneaux particuliers	26	0,1	65	0,4	44	0,2
<b>Total</b>	<b>20 481</b>	<b>100</b>	<b>17 978</b>	<b>100</b>	<b>17 664</b>	<b>100</b>

Source : Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.



### 3.4.3. La structure régionale de la production

La culture de pommes de terre est répartie dans toutes les régions du Québec. Les données de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 indiquent que 567 entreprises déclarent en produire. Les principales régions productrices sont, par ordre croissant de superficies, la Capitale-Nationale—Côte-Nord (23 %), Lanaudière (22 %), le Saguenay—Lac-Saint-Jean (16 %) et la Montérégie (10 %). Ces quatre régions représentent à elles seules plus de 70 % des superficies cultivées et plus de la moitié (55 %) des entreprises du secteur (tableau 18).

**Tableau 18 : Répartition régionale des superficies cultivées en pommes de terre au Québec, 2010**

Régions	Nombre de	Superficies	
	fermes	ha	%
Capitale-Nationale—Côte-Nord	95	4 628	23
Lanaudière	60	4 323	22
Saguenay—Lac-Saint-Jean	44	3 177	16
Montérégie	112	2 003	10
Mauricie	27	1 554	8
Centre-du-Québec	26	1 354	7
Bas-Saint-Laurent	41	965	5
Chaudière-Appalaches	51	521	3
Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec	5	461	2
Outaouais	32	340	2
Laurentides	29	229	1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	14	145	1
Estrie	26	114	1
Montréal-Laval	5	1	0
<b>Total</b>	<b>567</b>	<b>19 815</b>	<b>100</b>

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version certifiée 2010.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles, le 27 février 2013.

### 3.4.4. La taille des entreprises

Le secteur québécois de la pomme de terre se distingue par la taille de ses entreprises. Sur le plan des superficies ensemencées, les entreprises du Québec sont parmi les plus petites au Canada,; elles étaient de 1,5 à près de 3,8 fois moins grandes que celles des autres provinces en 2011, sauf l'Ontario (tableau 19). Les entreprises de grande taille sont généralement situées au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, qui possèdent en moyenne respectivement 3,8 et 3,2 fois plus de superficies que le Québec. C'est à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec que l'on observe les plus fortes croissances de superficies par entreprise avec des augmentations respectives de 24 ha, de 11 ha et de 7 ha en moyenne par entreprise de 2001 à 2011.

**Tableau 19 : Évolution de la superficie moyenne ensemencée par entreprise en pommes de terre, selon les principales provinces productrices, en 2001, en 2006 et en 2011**

Province	ha/entreprise		
	2001	2006	2011
Manitoba	139,5	142,5	142,2
Île-du-Prince-Édouard	92,4	95,9	116,8
Nouveau-Brunswick	63,2	71,1	74,1
Alberta	54,4	55,1	54,5
<b>Québec</b>	<b>29,8</b>	<b>32,9</b>	<b>36,9</b>
Ontario	20,0	17,1	18,7
<b>Canada</b>	<b>43,6</b>	<b>44,3</b>	<b>44,8</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011, données sur les exploitations et les exploitants agricoles, n° 95-640-XWF au catalogue. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.



Un nombre restreint d'entreprises de pommes de terre cultivent la majorité des superficies au Québec. Ainsi, près du quart (24 %) cultivent 86 % du total des superficies (strates de production de plus de 40 ha). Cela représente 126 ha en moyenne par entreprise. Par ailleurs, près de la moitié (47 %) des entreprises cultivent la pomme de terre sur une surface inférieure à 2,5 ha. Ces entreprises cultivent 0,6 % de la superficie totale ou 0,46 ha en moyenne par entreprise (tableau 20).

**Tableau 20 : Superficie en production de pommes de terre, superficie moyenne et nombre d'exploitations par strate de superficie en 2010**

Strates de production (ha)	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)	Superficie moyenne (ha/exploitation)
0,0 à 2,49	268	124	0,46
2,5 à 4,99	30	104	3,48
5,0 à 9,99	42	311	7,41
10,0 à 19,99	32	453	14,16
20,0 à 39,99	57	1 680	29,47
40,0 à 99,99	82	4 976	60,69
100,0 ou plus	56	12 166	217,26
<b>Total</b>	<b>567</b>	<b>19 815</b>	<b>34,95</b>

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version certifiée 2010.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles, le 27 février 2013.

### 3.4.5. La production biologique

Au Québec, la production biologique est peu développée dans le secteur. Selon les données du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), 20 entreprises qui produisaient des pommes de terre en 2012 sont certifiées biologiques. Les superficies couvertes représentaient 49,72 ha, soit à peine 0,3 % des superficiesensemencées au Québec.

La demande de produits biologiques s'accroît en moyenne de 10 à 15 % par année, et ce, tant à l'échelle mondiale que sur le plan local (ÉcoRessources, 2012). Le secteur des fruits et légumes biologiques est souvent la porte d'entrée de la consommation des produits biologiques. Au Canada, en 2012, les fruits et légumes représentaient plus de 40 % des ventes de produits biologiques (OTA, 2013). Selon un sondage effectué par la Filière biologique du Québec, 90 % des consommateurs québécois d'aliments biologiques achètent des fruits et légumes biologiques.

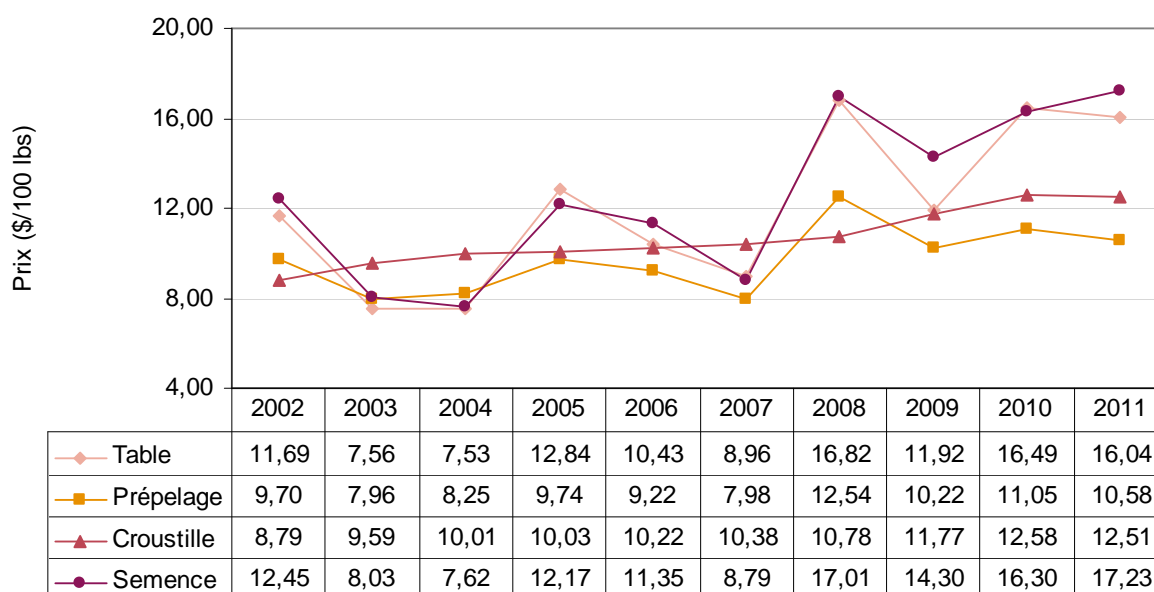
### 3.4.6. Les prix obtenus par les producteurs

**Note au lecteur :** Le prix de la pomme de terre varie beaucoup en cours d'année en fonction du type de marché, du moment de commercialisation, des différentes variétés et des divers formats d'emballage. Le prix moyen annuel doit donc être utilisé avec discernement comme **indicateur général** d'appréciation de l'évolution du marché.

Le prix moyen obtenu par les producteurs, tous marchés confondus, a augmenté de 3,0 % en moyenne par année entre 2002 et 2011. Les prix accordés pour les pommes de terre se dirigeant vers le marché de la croustille sont ceux qui se sont les plus appréciés en 10 ans (+4,0 % par année), suivis de la semence (+3,7 % par année), de la table (+3,6 % par année) et du prépelage (+1,0 % par année) (graphique 8). On remarque que la fluctuation des prix est plus marquée pour les marchés de la table et de la semence, qui montrent généralement des courbes d'évolution similaires. Le prix du marché de la croustille est celui qui a montré le moins de variations, ce qui indique que la signature de contrats d'approvisionnement avec les usines de transformation de croustilles assure une stabilité de revenu aux producteurs.

De 2007 à 2011, la croissance annuelle des prix a été plus marquée (+11,7 %) et les prix des pommes de terre de table et de semence étaient supérieurs à ceux des autres catégories. Durant cette dernière période, c'est le marché de la semence qui a le plus progressé, affichant une croissance annuelle moyenne des prix de 18,3 %, suivi du marché de la table (+15,7 % par année), de celui du prépelage (+7,3 % par année) et celui de la croustille (+4,8 % par année).

**Graphique 8 : Évolution des prix moyens<sup>1</sup> à la ferme de la pomme de terre pour les marchés de la table, du prépelage, de la croustille et de la semence entre 2002 et 2011**



<sup>1</sup> Aucune conversion en équivalent vrac à la ferme ou par format d'emballage n'a été effectuée. Les prix présentés sont ici sont ceux de l'ISQ. Ce choix permet de comparer les prix obtenus pour les différentes catégories de pommes de terre. D'autres organisations, telles que La Financière agricole du Québec et la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, compilent des données relatives aux prix qui varient de celles de l'ISQ. Néanmoins, les tendances d'évolution de prix sont sensiblement les mêmes entre les diverses sources pour la période 2002-2011.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

Les prix de la pomme de terre de table sont très variables d'une année à l'autre, mais également très hétérogènes à l'intérieur d'une année et d'un format à l'autre. Le tableau 21 présente un aperçu du prix moyen de la pomme de terre de table en fonction du format d'emballage. On remarque en général que plus les formats sont petits, plus ils obtiennent un prix moyen supérieur, sauf pour les formats de 10,1 à 20 livres, qui ont affiché, 8 années sur 10, un prix inférieur à celui des formats plus gros. Les formats de 5 livres ou moins ont constamment obtenu les meilleurs prix moyens et ont aussi subi la plus forte augmentation de valeur entre 2002 et 2011 (+4,6 % par année). Le prix moyen des formats de plus de 20 livres est celui qui a le moins progressé (0,2 % par année). Le vrac affiche, 9 années sur 10, le prix le plus faible, mais ne comprend pas de frais de conditionnement et d'emballage de la pomme de terre.

**Tableau 21 : Évolution du prix moyen à la ferme de la pomme de terre de table, de 2002 et de 2007 à 2011, selon les formats de vente**

Formats	Prix (\$/100 lb)							
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	TCAM 2002/2011	TCAM 2007/2011
0 à 5 lb	21,65	18,77	31,39	26,48	29,24	32,52	4,6 %	14,7 %
5,1 à 10 lb	14,34	12,18	21,67	14,87	18,14	20,14	3,8 %	13,4 %
10,1 à 20 lb	12,24	10,4	25,35	12,3	14,06	17,52	4,1 %	13,9 %
> 20 lb	16,39	12,81	21,69	14,6	16,13	16,75	0,2 %	6,9 %
Vrac	10,93	6,64	14,73	10,15	16,17	13,73	2,6 %	19,9 %

Source : La Financière agricole du Québec. Veuillez noter qu'en 2010 et en 2011 a eu lieu une indexation du prix de l'enquête de 2009 à partir d'un indice de variation basé sur les données publiées par l'ISQ.

### 3.4.7. L'aide gouvernementale

#### *Les paiements de programmes en gestion des risques pour les entreprises du Québec*

**Note au lecteur :** Les données utilisées concernent les entreprises dont la principale source de revenus est issue de la vente de pomme de terre et ayant participé aux différents programmes de gestion des risques. Cela illustre les paiements de programmes, en proportion des revenus provenant du marché, pour l'activité de production de pommes de terre exclusivement.

L'aide gouvernementale, soit l'assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA), l'assurance récolte (ASREC) et les programmes de type « Agri » (Agri-investissement, Agri-stabilité et Agri-Québec), s'élève à plus de 46 millions de dollars pour les 5 années couvrant la période 2007-2011. Le montant des paiements de programmes dans la pomme de terre représente donc 1,15 % des versements de l'ensemble des productions agricoles de 2007 à 2011. Durant la même période, pour le secteur de la pomme de terre, la part des recettes provenant du marché dans les recettes agricoles totales du Québec était de 1,99 %.

Le tableau 22 montre le ratio des paiements de programmes sur les recettes monétaires provenant du marché pour le secteur de la pomme de terre, en ce qui concerne les années 2007 à 2011. La majorité des versements (60 %) ont été faits par l'entremise des programmes Agri-stabilité et ASRA, et ce, principalement au cours de l'année 2007. Entre 2007 et 2011, les paiements moyens de programmes représentaient 4 % des recettes monétaires provenant du marché pour le secteur des pommes de terre. La proportion était de 13 % pour l'ensemble des secteurs agricoles du Québec durant la même période et de 22 % pour l'ensemble des secteurs agricoles qui ne sont pas sous gestion de l'offre.

**Tableau 22 : Évolution des paiements gouvernementaux de programmes et d'assurances pour le secteur de la pomme de terre, années récoltes 2007 à 2011**

	Paiements (000 \$)					
	2007	2008	2009	2010	2011	Total (2007-2011)
Agri-investissement	1 409	1 589	1 717	1 515	1 488	7 718
Agri-stabilité	5 752	2 713	3 123	3 176	1 141	15 905
Agri-Québec	S.O.	S.O.	S.O.	3 029	2 977	6 006
ASREC	1 393	1 213	2 671	1 591	1 623	8 491
ASRA	8 786	0	0	0	0	8 786
Total des programmes <sup>1</sup>	11 588	5 515	7 511	9 311	7 229	41 154
Ratio des paiements sur les recettes monétaires totales du secteur	17 %	1 %	2 %	1 %	1 %	4 %

S.O. : Sans objet

<sup>1</sup> Le total n'égalé pas la somme des montants d'aide, car les compensations accordées dans le cadre du programme ASRA doivent être diminuées des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.

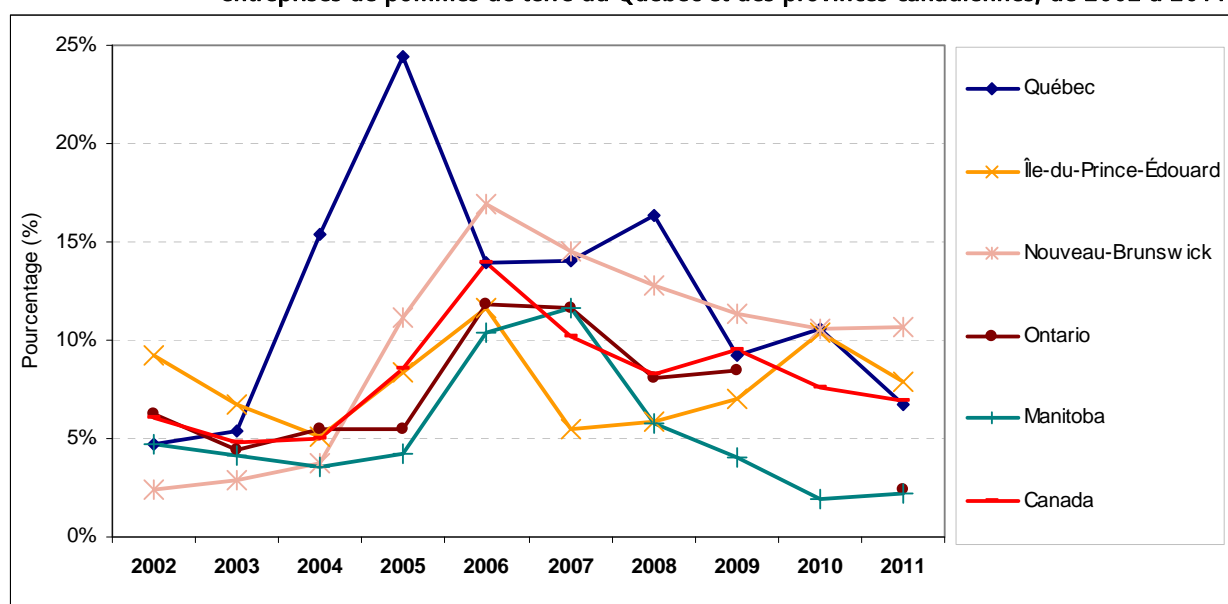
Source : Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

## Les paiements gouvernementaux ailleurs au Canada

**Note au lecteur :** En ce qui concerne la part des paiements de programmes dans les revenus bruts totaux des entreprises de pommes de terre, la comparaison a été effectuée à l'aide du Programme des données fiscales agricoles (PDFA) de Statistique Canada. Toutefois, divers aspects de la méthodologie limitent la comparaison des résultats avec ceux présentés précédemment. Il est notamment question du fait que la PDFA produit des estimations de variables financières à partir d'un échantillon et ainsi que les paiements gouvernementaux dont il est question sont globaux pour l'entreprise et non seulement pour l'activité de la pomme de terre.

Les paiements gouvernementaux aux exploitations du Québec et du Nouveau-Brunswick représentent globalement une part supérieure des revenus bruts totaux à celle de l'ensemble du Canada, et ce, pour les deux périodes observées. Entre 2002 et 2006, la part des paiements gouvernementaux dans les revenus bruts totaux des entreprises de pommes de terre a augmenté dans l'ensemble des provinces canadiennes observées, alors qu'entre 2007 et 2011, elle a diminué (graphique 9).

**Graphique 9 :** Évolution de la part des paiements gouvernementaux dans les revenus bruts totaux des entreprises de pommes de terre du Québec et des provinces canadiennes, de 2002 à 2011



Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

### 3.4.8. La relève dans la culture de pommes de terre

#### *Les Caractéristiques des exploitants principaux<sup>7</sup> et leurs intentions futures*

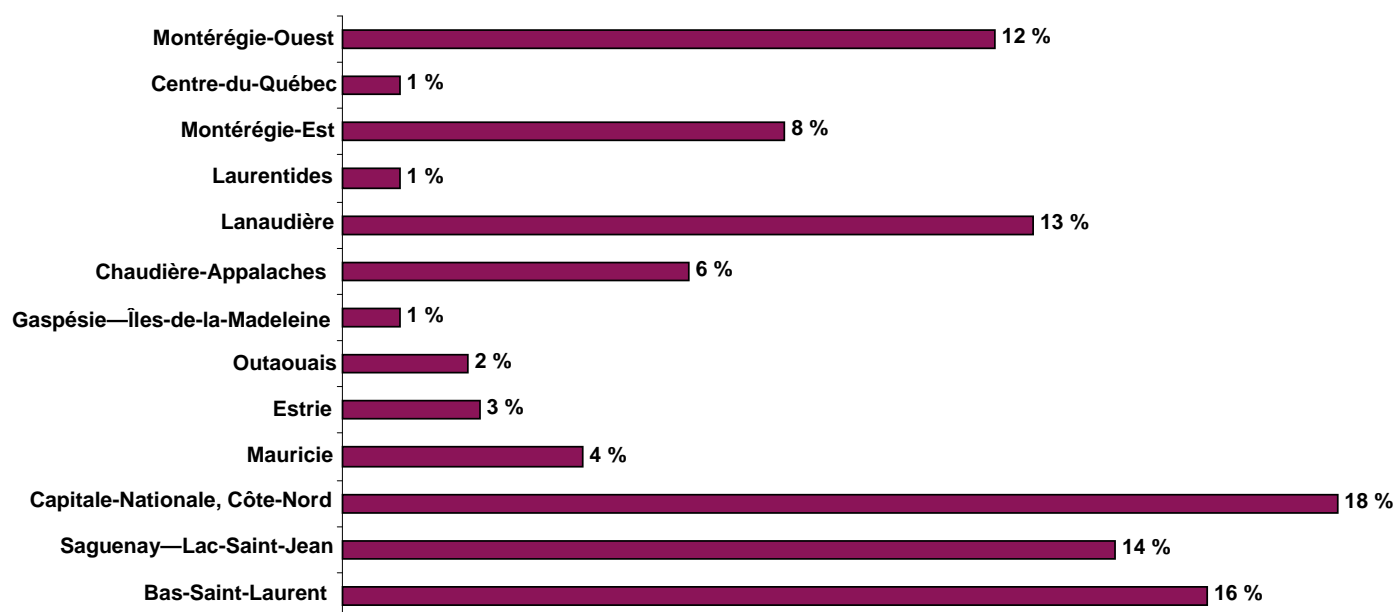
Au Québec, selon la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles de 2010 du MAPAQ, les propriétaires d'entreprises productrices de pommes de terre ont, en moyenne, 54 ans. La moitié des exploitants principaux ont 55 ans ou plus. Parmi les exploitants principaux âgés de 55 ans ou plus, 36 % prévoient vendre ou transférer leur entreprise d'ici 5 ans (à partir de 2010). La plupart d'entre eux (64 %) ont déjà désigné une relève potentielle.

<sup>7</sup> Il est question ici de l'exploitant principal, c'est-à-dire l'exploitant possédant le plus de parts dans l'entreprise.

## Les jeunes agriculteurs dans la production de pommes de terre au Québec

Les jeunes agriculteurs et agricultrices âgés de moins de 40 ans et possédant des parts dans une entreprise cultivant la pomme de terre comptent pour 2 % de la relève agricole québécoise. Cette proportion équivaut à la part des entreprises de pommes de terre dans l'ensemble des exploitations agricoles du Québec. Les jeunes de la relève établis dans la production de pommes de terre sont surtout des hommes (76 %) et se trouvent majoritairement dans les quatre principales régions productrices de pommes de terre (graphique 10).

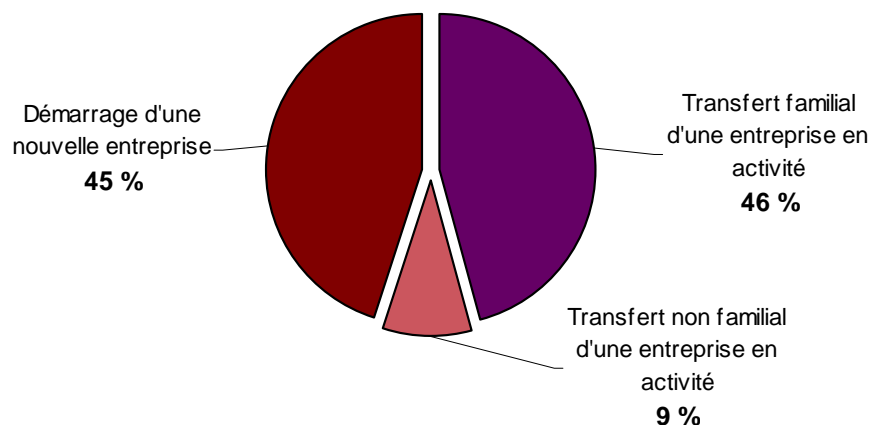
**Graphique 10 : Répartition de la relève agricole établie dans le secteur de la pomme de terre selon les régions du Québec, 2011**



Source : MAPAQ, Direction des politiques et analyses des risques agricoles, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Ainsi que le montre le graphique 11, le démarrage d'une nouvelle entreprise est un mode d'établissement populaire parmi la relève du secteur de la pomme de terre et représente 45 % de cette relève, alors que la proportion est de 33 % pour l'ensemble de la relève agricole (tous secteurs confondus). Bien que la majorité (57 %) des jeunes cultivant des pommes de terre aient des parents agriculteurs, les transferts familiaux ne représentent que 46 % des établissements de la relève du secteur. La proportion est de 59 % pour l'ensemble de la relève agricole du Québec.

**Graphique 11 : Proportion de la relève agricole établie dans le secteur de la pomme de terre selon les modes d'établissement, 2011.**



Source : MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La plupart des jeunes agriculteurs ayant fait l'acquisition d'une entreprise existante (transfert de ferme familiale ou non familiale) ont profité d'une expansion de l'entreprise pour y faire leur entrée (69 %). La majorité des jeunes établis par transfert (89 %) ont participé aux travaux de la ferme avant de s'y établir et recevaient un salaire pour leur travail (82 %). Au moment de leur établissement dans cette production, 33 % des jeunes agriculteurs ont loué des actifs agricoles. Il s'agit de la terre (62 %), du bâtiment (27 %) ou de l'ensemble des actifs (38 %).

Dans le secteur de la pomme de terre, plus d'un jeune agriculteur sur trois (35 %) est titulaire, à titre de plus haut diplôme, d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Ces jeunes sont spécialisés en gestion et exploitation d'une entreprise agricole (29 %), en technologie de la production horticole et de l'environnement (15 %) ou dans une autre spécialisation non agricole (39 %) principalement. En général, plus de la moitié (54 %) des jeunes sont titulaires d'un diplôme spécialisé en agriculture, tous niveaux confondus.

La majorité de la relève de ce secteur (72 %) a envisagé sérieusement de s'établir en agriculture avant l'âge de 25 ans. Plus de la moitié des jeunes (72 %) ont préparé leur entrée sur une période variant entre 1 à 5 années (préparation moyenne : 4,3 ans).

Au moment de s'établir dans la production de pommes de terre, 73 % des jeunes sont âgés de moins de 30 ans (âge moyen : 27 ans). Un jeune sur trois (32 %) fait initialement l'acquisition de moins de 25 % des parts de l'entreprise et plus de la moitié des jeunes établis (63 %) ont obtenu de la FADQ une subvention pour l'établissement ou le démarrage.

Par ailleurs, plus d'un jeune sur trois (37 %) du secteur a travaillé à l'extérieur de l'entreprise. Ces jeunes ont alloué en moyenne 40 % de leur temps à l'emploi extérieur et cet emploi a généré en moyenne 58 % de leur revenu annuel.

### **3.5. Les constats**

- Malgré la décroissance des superficies cultivées en pommes de terre au Québec, les volumes de production se sont maintenus et les recettes du marché ont progressé.
- Les rendements de la pomme de terre se sont accrus au Québec, mais sont encore légèrement sous la moyenne canadienne et nettement en dessous de ceux obtenus aux États-Unis.
- Le Québec se distingue des autres provinces en se spécialisant davantage dans le marché de la table comparativement à la transformation. Sur ce marché, les prix sont généralement supérieurs, mais sont aussi plus variables.
- Les marchés du prépelage et de la semence sont en croissance au Québec.
- La taille des entreprises du Québec, sur le plan de la superficie par exploitation, est parmi les plus petites au Canada.
- Les producteurs de semences et de pommes de terre de consommation du Québec ont grandement accru le nombre de variétés offertes pour satisfaire le consommateur.
- Les normes phytosanitaires et de biosécurité ont été resserrées, ce qui place le Québec dans une position avantageuse sur le marché de la semence.
- Le secteur de la pomme de terre biologique est très peu développé au Québec.
- Les prix moyens de vente, selon les formats et les types de pommes de terre, subissent d'importantes fluctuations, notamment sur les marchés de la table et la semence. La signature de contrats d'approvisionnement avec les usines de transformation semble assurer une plus grande stabilité de revenu aux producteurs.

- La part des paiements gouvernementaux dans les recettes monétaires du secteur des pommes de terre au Québec est globalement inférieure à celle des autres secteurs agricoles québécois. Toutefois, les entreprises cultivant des pommes de terre au Québec sont parmi celles touchant une plus grande proportion de paiements par rapport à leurs revenus bruts, comparativement aux entreprises des autres provinces canadiennes.
- Le secteur de la pomme de terre est attrayant pour la relève et présente une forte proportion de démarrages d'entreprises.
- La relève établie dans ce secteur est répartie sur l'ensemble du territoire québécois, en particulier dans les quatre principales régions productrices de pommes de terre, et la majorité possède une formation spécialisée en agriculture.



## 4. LA TRANSFORMATION

**Note au lecteur :** Les sources de données publiques spécifiques au secteur de la transformation de la pomme de terre au Québec sont limitées. Elles comprennent principalement celles du CRIQ et d’Euromonitor. Cette situation n’a donc pas permis d’effectuer une analyse approfondie de ce domaine d’activité.

La transformation de la pomme de terre est considérée comme une avenue importante de diversification pour le développement économique du secteur. Rappelons qu’au Québec c’est environ 40 % de la production totale de pommes de terre qui est destinée à l’industrie de la transformation alors qu’ailleurs au Canada la proportion se situe autour de 60 %.

Le Canada est un chef de file mondial en ce qui concerne les frites surgelées, les croustilles, les pommes de terre déshydratées et les d’autres produits transformés. Quelques-uns des plus grands transformateurs mondiaux de pommes de terre sont établis sur le sol canadien. Rappelons que le Canada est le troisième pays exportateur de pommes de terre surgelées au monde et le premier pays exportateur en Amérique du Nord, se situant devant les États-Unis.

Au Québec, les produits transformés à base de pommes de terre se divisent essentiellement en deux grandes catégories, soit le secteur du prépelage et le secteur de la croustille. La fabrication de produits secs (farines, flocons, féculés et amidon) n’est pas présente dans la province.

Les entreprises de transformation de pommes de terre doivent composer avec les nouvelles tendances de consommation. En effet, à l’échelle mondiale, les consommateurs des pays en développement adoptent de plus en plus des habitudes alimentaires occidentales, alors que, dans les pays développés, la tendance se situe principalement au niveau de l’aspect santé des produits. De plus, les consommateurs manquent de temps et cuisinent de moins en moins. Ils recherchent ainsi davantage les produits préparés et prêts à consommer. Ces différents changements représentent en fait des occasions de croissance pour les transformateurs. Par ailleurs, il semble que, généralement, les consommateurs soient de moins en moins fidèles à des marques et à des magasins. Les entreprises de transformation de la pomme de terre doivent donc travailler très fort sur le plan de la qualité et du marketing des produits pour conserver leur clientèle.

### 4.1. Le secteur du prépelage

Les principaux produits des entreprises de transformation du secteur du prépelage sont les pommes de terre lavées, coupées et emballées ainsi que les frites. Ces produits sont destinés au marché des HRI (hôtellerie, restauration et institution) et au marché du détail. Le marché de la restauration rapide constitue une avenue d’importance pour les frites. De plus, les pommes de terre transformées peuvent également être utilisées par d’autres entreprises et subir une troisième transformation destinée à des produits tels que les mets préparés et les mélanges de légumes congelés. Cette dernière tranche fait partie des produits ayant une projection de croissance importante sur le plan de la consommation pour les prochaines années.

#### 4.1.1. Le Canada

Au Canada, le secteur du prépelage, particulièrement celui des frites congelées, est contrôlé par quatre intervenants majeurs : Aliments McCain Ltd, J.R. Simplot, ConAgra Foods Lamb Weston et Cavendish Farms. Aliments McCain Ltd est le chef de file au Canada pour ce qui est des frites congelées avec 77 % des ventes en 2012. Cette entreprise est également un joueur mondial important puisqu’elle contrôle le tiers de la fabrication des produits de pommes de terre congelées<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Euromonitor International, Passport Frozen Processed Food in Canada, janvier 2013.

#### 4.1.2. Le Québec

Au Québec, une trentaine d'entreprises œuvrent dans la transformation de pommes de terre pour fins de prépelage et elles procurent plus de 600 emplois (tableau 23). Ces entreprises sont de tailles moyennes ou petites. Parmi les plus importantes, on retrouve Michel St-Arneault inc., Groupe Propur inc. (Légupro inc.), Les Aliments Bari inc., et Légubec inc. (maintenant propriété de Saladexpress). La taille de ces entreprises au Québec est plutôt limitée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'usine transformant de 150 000 à 200 000 tonnes de pommes de terre par année; dites de classe mondiale.

**Tableau 23 : Liste des entreprises de transformation de pommes de terre pour fins de prépelage**

Nom de l'entreprise	Emplacement	Intervalle du montant des ventes	Nombre d'employés
Bonduelle Canada Inc.	Montérégie, Saint-Césaire	50 000 000 \$ à 99 999 999 \$	170
Saladexpress (Légubec inc.)	Montérégie, Saint-Rémi	25 000 000 \$ à 49 999 999 \$	249
Michel St-Arneault inc.	Montérégie, Saint-Hubert	10 000 000 \$ à 24 999 999 \$	75
Groupe Propur inc. (Légupro inc.)	Saguenay-Lac-St-Jean, Saint-Ambroise	10 000 000 \$ à 24 999 999 \$	70
Aliments Bari inc.	Centre-du-Québec, Saint-Léonard-d'Aston	5 000 000 \$ à 9 999 999 \$	60
La Légumerie Groupe Dionne Inc.	Estrie, Cookshire-Eaton	3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	23
Patates Dino inc.	Montérégie, Granby	3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	13
R. Thomassin et fils inc.	Capitale-Nationale, Québec	3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	37
Dufour et fils	Saguenay Lac St-Jean, Saguenay	3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	15
Entreprises Gaétan et Marcel Chénard enr.	Chaudière-Appalaches, Saint-Roch-des-Aulnaies	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	4
Légumes des jardins du Québec inc.	Lanaudière, Repentigny	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	6
Patates Gemme et Frère (1 997) inc.	Montérégie, Saint-Amable	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	18
Patates Jacmain inc.	Capitale-Nationale, Québec	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	15
Patates Provinciales inc.	Montérégie, Saint-Polycarpe	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	20
Patates Turcot inc.	Lanaudière, Saint-Lin-Laurentides	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	10
Pomme de Terre Lanaudoise inc.	Lanaudière, Joliette	1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	11
Aliments Cardinal inc.	Montérégie, Saint-Michel	1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	15
Fritolac Div. de 9110-4646 Québec inc.	Saguenay Lac St-Jean, Alma	500 000 \$ à 999 999 \$	8
Légumier de l'Est enr.	Bas-Saint-Laurent, Rimouski	500 000 \$ à 999 999 \$	10
Patates en Cube R. Beaudry inc.	Mauricie, Trois-Rivières	500 000 \$ à 999 999 \$	6
Pommes de Terre du Témiscamingue inc.	Abitibi-Témiscamingue, Saint-Eugène-de-Guigues	500 000 \$ à 999 999 \$	12
Légumier Moderne	Capitale Nationale, Québec	100 000 \$ à 499 999 \$	5
Produits Alimentaires Macédoine Portneuf inc.	Capitale Nationale, Saint-Raymond	100 000 \$ à 499 999 \$	9
Royale Patate (9073-0383 Québec inc.)	Montréal, Montréal	ND	3
Patate Rive-Sud (2 002) inc.	Bas-Saint-Laurent, Kamouraska	ND	ND
Les Légumiers Bellechasse	Chaudière-Appalaches, Saint-Charles-de-Bellechasse	ND	ND
Les Aliments Chebly inc. (Presto Patates)	Outaouais, Gatineau	ND	ND
Transfrite enr.	Outaouais, Notre-Dame-de-la-Paix	ND	ND

ND : non disponible

Note : Les intervalles du montant des ventes et le nombre d'employés ne représentent pas strictement les activités de transformation de pommes de terre, mais l'ensemble des activités de l'entreprise.

Sources : Recherche dans la base de données iCrique.com effectuée le 3 avril 2013. Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, 2013.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de l'amélioration de la compétitivité et des analyses stratégiques.

### 4.1.3. Les tendances

Dans les prochaines années, les projections d'Euromonitor International sont une augmentation canadienne des ventes de produits de pommes de terre transformées congelées. En effet, une augmentation de 6,1 % de la valeur des ventes est prévue de 2012 à 2017, ce qui permettra d'atteindre 308 millions de dollars.

En ce qui a trait aux tendances de consommation « santé » de la population, plusieurs nouveaux produits des entreprises du secteur du prépelage présentent des caractéristiques liées à cette préoccupation : sans gras trans, sans agents de conservation, cuites au four, etc. De plus, la popularité grandissante des aliments ethniques et exotiques influence le développement de nouveaux produits en faisant varier les ingrédients et les saveurs utilisés traditionnellement.

Les entreprises du Québec, étant plus petites comparativement aux grandes entreprises canadiennes et américaines, se dirigent davantage vers des stratégies de marchés locaux et de produits différenciés pour tirer leur épingle du jeu.

L'intérêt pour l'achat local est la nouvelle tendance également hors de nos frontières. Par exemple, en France, un accord est intervenu entre McDonald's et McCain pour fournir des frites issues à 100 % de pommes de terre produites dans ce pays, et ce, dans tous les restaurants français de l'enseigne à partir de novembre 2013.

## 4.2. Le secteur de la croustille

La deuxième grande catégorie de produits de pommes de terre est le secteur de la croustille. Ce secteur fait partie de l'industrie des grignotines, qui regroupe les produits suivants : chips, bretzels, maïs soufflé et autres produits dérivés du maïs (croustille tortillas) et couenne de porc. En 2010, 7 établissements au Québec et 68 établissements au Canada fabriquaient ce type de produits.

### 4.2.1. Le Canada

À l'échelle canadienne, les deux joueurs d'importance dans les croustilles sont Frito Lay Canada, qui exploite six usines de fabrication à Taber (Alberta), à Lethbridge (Alberta), à Bow Island (Alberta), à Cambridge (Ontario), à Lévis (Québec) et à Kentville (Nouvelle-Écosse), ainsi que les Aliments Old Dutch, qui exploite quatre usines de fabrication à Airdrie (Alberta), à Calgary (Alberta), à Winnipeg (Manitoba) et à Hartland (Nouveau-Brunswick). Toutefois, selon Euromonitor International, Frito Lay Canada demeure le chef de file dans ce secteur avec 63 % de la valeur des ventes canadiennes, alors que Les Aliments Old Dutch en contrôle 10 %.

### 4.2.2. Le Québec

Deux compagnies se partagent l'ensemble de la production au Québec : Frito-Lay Canada (division de Pepsico Canada) et Croustilles Yum Yum enr. (division des Aliments Krispy Kernels inc.). Croustilles Yum Yum enr., fondée en 1959 à Warwick, est la seule entreprise à propriété québécoise. Ces deux entreprises procurent près de 650 emplois aux Québécois (tableau 24). En juin 2012, l'entreprise Les Aliments Old Dutch (Humpty Dumpty) a cessé sa production de croustilles à partir de pommes de terre dans son usine de Lachine. On estime que l'approvisionnement de cette usine représentait 9 000 tonnes de pommes de terre québécoises (valeur estimée entre 2,5 à 3 M\$).

**Tableau 24 : Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles**

Nom de l'entreprise	Emplacement	Intervalle du montant de vente	Nombre d'employés
Croustilles Yum Yum enr. div. des Aliments Krispy Kernels inc.	Centre-du-Québec, Warwick	ND	196
Frito-Lay Canada div. de Pepsico Canada	Chaudière-Appalaches, Lévis	10 000 000 \$ à 24 999 999 \$	450

ND : non disponible

Sources : Recherche dans la base de données iCriq.com effectuée le 3 avril 2013.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de l'amélioration de la compétitivité et des analyses stratégiques

### 4.2.3. Les tendances

Les consommateurs recherchent des choix plus sains et plus naturels en matière de collations. Pour conserver leurs parts de marchés certains transformateurs ont misé sur cette tendance dans le développement de nouveaux produits. Par exemple, Les Aliments Old Dutch a développé une gamme de croustilles cuites au four contenant une plus petite quantité de matière grasse.

Cette préoccupation liée à une saine alimentation pourrait laisser croire que la consommation de croustilles sera à la baisse dans les prochaines années. On constate toutefois que la demande de pommes de terre sous forme de croustilles au Canada et au Québec est la seule catégorie qui a connu une croissance au cours des dernières années. Selon les données de Euromonitor International, les ventes canadiennes de croustilles et de craquelins devraient s'accroître de 10,9 % de 2012 à 2017 pour atteindre 1 404 millions de dollars. La plupart des consommateurs choisissent encore principalement les produits en fonction du prix des produits. Les croustilles à base de pommes de terre continuent donc d'être consommées puisque leur prix est relativement faible comparativement aux autres produits de grignotines.

Les entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles misent également sur le développement de nouveaux goûts pour augmenter les ventes dans cette catégorie. La consommation de grignotines a lieu généralement entre les repas afin d'offrir une sensation de satiété, mais également un divertissement pour ce qui est du goût et de la saveur.

Une autre mouvance est la recherche d'aliments locaux. Les consommateurs comprennent l'importance de choisir des produits alimentaires d'ici pour encourager l'économie et les entreprises bioalimentaires de chez nous. Ils sont de plus en plus sensibles à la provenance des produits qu'ils se procurent. L'entreprise Frito Lay Canada a adhéré à cette tendance dans sa dernière campagne de marketing en montrant aux consommateurs que ses produits sont faits à partir des pommes de terre produites par des entreprises canadiens.

### 4.3. Les constats

- La transformation constitue un maillon important pour la diversification de l'industrie de la pomme de terre au Québec.
- Le Québec compte près d'une trentaine d'entreprises de prépelage qui sont de petite taille comparativement aux entreprises canadiennes et américaines.
- L'entreprise canadienne Aliments McCain Ltd est un chef de file mondial sur le plan des produits de pommes de terre congelées.
- Deux grandes entreprises au Québec contrôlent la production de croustilles, soit Frito Lay Canada et Croustilles Yum Yum enr.
- De 2012 à 2017, au Canada, les ventes de pommes de terre transformées congelées devraient augmenter de 6,1 %, alors que celles des croustilles et craquelins devraient augmenter de 10,9 %.

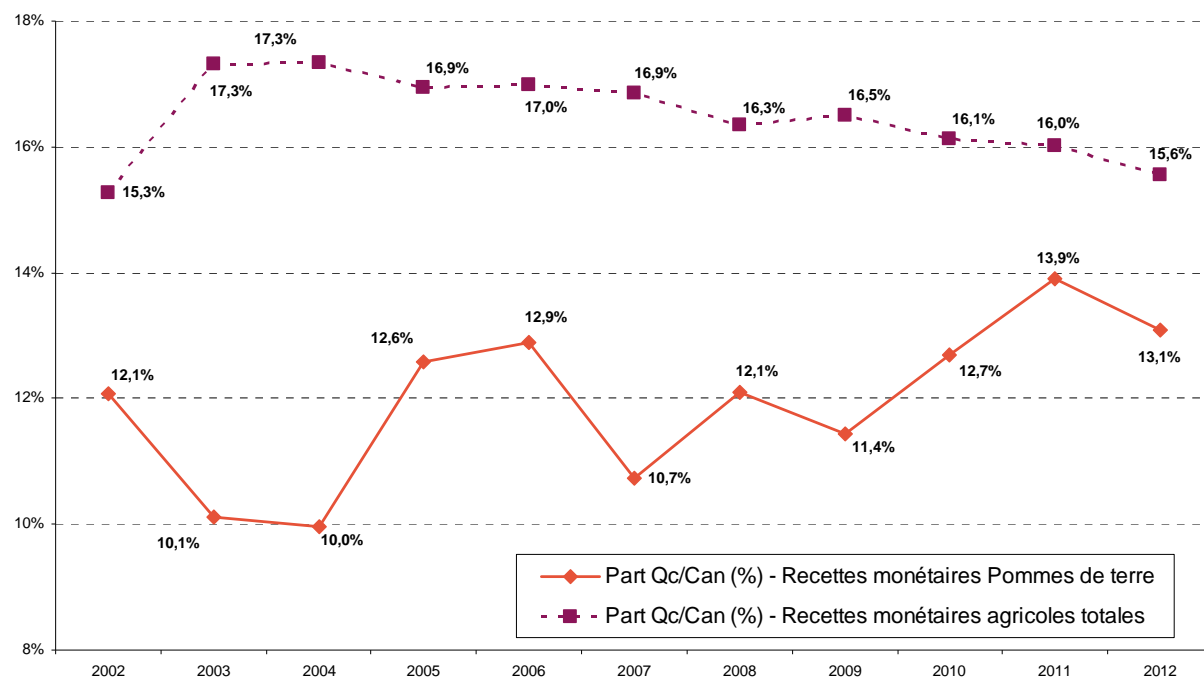
## 5. LA COMPÉTITIVITÉ

**Note au lecteur :** La compétitivité peut être définie de plusieurs façons, notamment par la capacité d'accroître ou de maintenir ses parts de marchés de façon rentable et soutenue. Cette approche a été retenue pour la présente analyse. Compte tenu du peu d'information spécifique à la pomme de terre disponible pour les autres maillons (transformation et distribution), seul celui de la production a été étudié.

### 5.1. Les parts de marché

En 2012, l'ensemble des producteurs de pommes de terre au Québec a réalisé des recettes monétaires de 132 millions de dollars. Les recettes ont connu une hausse moyenne de 1,8 % par année depuis 2002. Alors que la part québécoise des recettes en provenance du marché agricole dans l'ensemble canadien s'amenuisait (de 17,3 % en 2003 à 15,6 % en 2012), celle des ventes de pommes de terre dans l'ensemble de ce marché au Canada est passée de 10,1 % à 13,1 % pendant la même période. Cette croissance a d'ailleurs été plus marquée au cours des quatre dernières années (graphique 12). En conséquence, le Québec, sur le plan des ventes, a surpassé le Nouveau-Brunswick à partir de 2010 et est devenu alors le quatrième plus important joueur sur ce marché au Canada, après l'Île-du-Prince-Édouard (24,3 % en 2012), le Manitoba (17,3 %) et l'Alberta (17,4 %).

**Graphique 12 :** Part des recettes monétaires du Québec dans le Canada pour l'ensemble des productions agricoles et pour la production de pommes de terre, années civiles 2002 à 2012



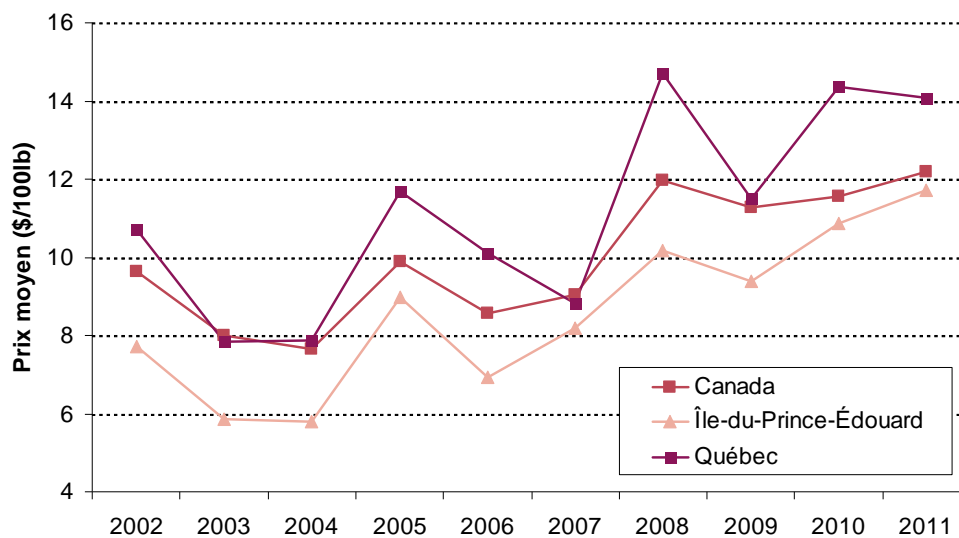
Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 002-0001.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques

Cette croissance des recettes monétaires des producteurs québécois et de leur part relative dans le Canada se font tout de même dans le contexte d'une consommation par habitant qui globalement diminue, notamment au regard du marché de la pomme de terre de table (voir le graphique 2, chapitre 1). Le marché de la croustille fait exception, car les perspectives de croissance de consommation se trouveraient plutôt du côté de cette grignotine.

La croissance des parts de marché du Québec dans l'ensemble du Canada est observable également pour les volumes de production. De 2002 à 2012, la part en volume de la production du Québec dans celle du Canada est passée de 9,7 % à 10,8 %. La différence avec le pourcentage en recettes monétaires (13,1 % des recettes monétaires et 10,8 % du volume produit au Canada) est dû en partie à des prix généralement plus élevés obtenus au Québec comparativement au reste du Canada (graphique 13).

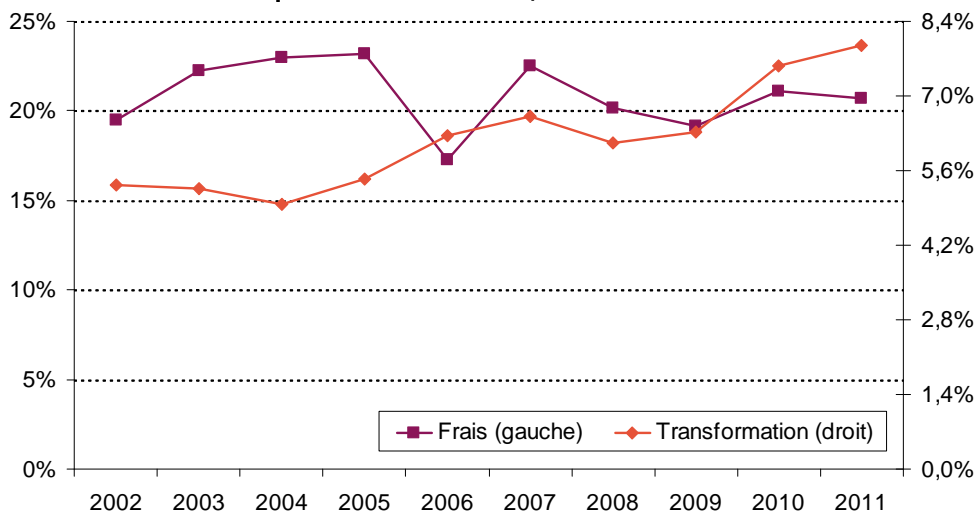
**Graphique 13 : Évolution du prix moyen à la ferme dans la production de pommes de terre, 2002-2011 (\$/100 lb)**



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 001-0014.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

Entre 2002 et 2011, la part du volume de production de pommes de terre du Québec destinées au marché de la transformation dans l'ensemble canadien a connu une hausse, passant de 5,3 % en 2002 à 7,9 % en 2011 (graphique 14). Cette hausse touchait principalement la catégorie du prépelage et de la conserve. La part des pommes de terre destinées au marché du produit frais dans l'ensemble canadien a également augmenté, passant de 19,5 % à 20,7 % sur la même période.

**Graphique 14 : Estimation de la part du volume de la production québécoise de pommes de terre selon les marchés dans la production canadienne, 2002-2011**



Source : Statistique Canada (tableau 001-0014), Institut de la Statistique du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada (InfoHort).  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

Sur le plan des échanges commerciaux sur le marché international, le Québec représente un petit joueur au sein du Canada. Malgré le fait que le Québec était responsable, en 2011, de 12 % de la production canadienne totale de pommes de terre, cette production était principalement destinée au marché local. En effet, entre 2002 et 2011, le Québec a exporté en moyenne 3 % du volume des exportations canadiennes et importé 4 % du volume des importations canadiennes. L'Île-du-Prince-Édouard est le principal fournisseur pour les exportations canadiennes (27 % en moyenne au cours de la même période).

Il est à noter que les données précédentes ne comprennent pas les échanges interprovinciaux. À ce chapitre, il est possible de déduire que le solde des échanges entre le Québec et les autres provinces est de plus en plus positif pour le Québec (voir le chapitre 2, figure 1). La balance interprovinciale pour les pommes de terre transformées est passée de 144 448 tonnes en 2002 à 111 310 tonnes en 2011, ce qui indique un plus faible approvisionnement en provenance des autres provinces. En ce qui concerne la pomme de terre de table, la balance interprovinciale est passée de 38 689 tonnes en 2002 à -17 526 tonnes en 2011 ce qui indique que le Québec expédie davantage de pommes de terre de table vers les autres provinces qu'il en reçoit.

## **5.2. La santé financière des entreprises de pommes de terre**

### ***Hausse de la valeur des actifs québécois, qui demeurent inférieurs à la moyenne canadienne***

L'actif agricole total de l'ensemble des exploitations spécialisées<sup>9</sup> dans la culture de pommes de terre du Québec était estimé à plus de 580 millions de dollars en 2011, soit une moyenne de 2,5 millions de dollars par exploitation (tableau 25). L'actif total moyen des fermes spécialisées dans la culture de pomme de terre a progressé de plus de 50 % pendant la période 2007-2011, soit selon un taux de croissance annuel moyen de 9,1 %.

La valeur moyenne des actifs de l'entreprise de culture de pommes de terre au Québec (2,5 millions de dollars) demeure toutefois inférieure à celles des autres provinces canadiennes. Notamment, dans les provinces de l'Atlantique, l'actif moyen des entreprises de pommes de terre s'élevait à 3,6 millions de dollars en 2011, à 11,7 millions au Manitoba et à 6,7 millions en Alberta. Les différences notables concernant les structures de production s'expliquent, en partie, par la taille supérieure des entreprises de l'Ouest canadien et les marchés exploités.

### ***Croissance des passifs québécois, qui restent inférieurs à la moyenne canadienne***

La dette totale agricole des exploitations québécoises spécialisées dans la production de pommes de terre était estimée à plus de 165 millions de dollars en 2011, soit une moyenne de plus de 718 000 \$ par exploitation (tableau 25). Le passif moyen des fermes québécoises spécialisées dans la pomme de terre a progressé de 9,5 % en moyenne annuellement entre 2007 et 2011. Malgré cette progression, les emprunts totaux des entreprises de pommes de terre du Québec demeurent, en moyenne, inférieurs à ceux des autres provinces du Canada. Encore une fois, la taille supérieure des entreprises de l'Ouest et de l'Atlantique explique, en partie, cette situation.

### ***Progression des avoirs nets du Québec supérieure à la moyenne canadienne***

L'avoir net agricole des producteurs spécialisés du Québec dans la production de pommes de terre était estimé à plus de 400 millions de dollars en 2011, soit une moyenne d'environ 1,8 millions de dollars par exploitation. L'avoir net moyen des propriétaires a pratiquement augmenté de 8,9 % en moyenne annuellement entre 2007 et 2011 (tableau 25). Sur la même période, dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest canadien, l'avoir moyen des propriétaires a progressé moins rapidement que celui des producteurs québécois.

---

<sup>9</sup> Les résultats des bilans financiers présentés dans cette section concernent un échantillon représentatif différent de 207 entreprises agricoles en moyenne par année (entre 2001 et 2011) qui sont spécialisées dans la culture de pommes de terre, c'est-à-dire dont plus de 50 % du revenu agricole brut provient de la vente de pommes de terre.



Tableau 25 : Évolution des bilans des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre au Québec et au Canada

Québec	2002	2007	2011	TCAM 2002- 2007 %	TCAM 2007-2011 %
	\$ par entreprise				
Actifs à court terme	233 501	225 057	388 343	-0,6	11,5
Actifs à long terme	1 075 705	1 413 053	2 141 781	4,7	8,7
Total des actifs	1 309 206	1 638 110	2 530 124	3,8	9,1
Passifs à court terme	73 796	ND	133 695	N/D	N/D
Passifs à long terme	223 379	314 073	584 351	5,8	13,2
Total des passifs	297 175	456 195	718 046	7,4	9,5
Avoir net	1 012 031	1 181 915	1 812 078	2,6	8,9
<b>Provinces de l'Atlantique</b>					
Actifs à court terme	374 636	471 887	612 971	3,9	5,4
Actifs à long terme	1 721 140	2 335 967	3 021 812	5,2	5,3
Total des actifs	2 095 776	2 807 854	3 634 783	5	5,3
Passifs à court terme	172 738	326 896	387 219	11,2	3,4
Passifs à long terme	438 671	595 284	728 184	5,2	4,1
Total des passifs	611 409	922 181	1 115 403	7,1	3,9
Avoir net	1 484 367	1 885 673	2 519 379	4,1	6
<b>Manitoba</b>					
Actifs à court terme	712 628	2 189 921	2 334 943	20,6	1,3
Actifs à long terme	2 362 593	7 456 284	9 392 633	21,1	4,7
Total des actifs	3 075 221	9 646 205	11 727 576	21	4
Passifs à court terme	265 656	789 259	1 087 503	19,9	6,6
Passifs à long terme	720 726	1 717 940	1 993 044	15,6	3
Total des passifs	986 382	2 507 200	3 080 547	16,8	4,2
Avoir net	2 088 839	7 139 005	8 647 028	22,7	3,9
<b>Canada</b>					
Actifs à court terme	338 011	622 798	710 765	10,7	2,7
Actifs à long terme	1 574 000	3 074 768	3 745 397	11,8	4
Total des actifs	1 912 010	3 697 566	4 456 162	11,6	3,8
Passifs à court terme	124 738	313 063	361 040	16,6	2,9
Passifs à long terme	410 381	657 055	957 966	8,2	7,8
Total des passifs	535 118	970 118	1 319 006	10,4	6,3
Avoir net	1 376 892	2 727 448	3 137 156	12,1	2,8

ND : Non disponible.

Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, tableau 002-0065.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

### ***Croissance du taux d'endettement au Québec, mais qui demeure inférieur à la moyenne canadienne***

En général, la valeur des emprunts dans les entreprises de pommes de terre augmente plus rapidement que celle des actifs (tableau 25). Toutefois, les entreprises possèdent une valeur d'actifs nettement supérieure à leurs emprunts. La dette supportée par l'entreprise est donc acceptable. Le taux d'endettement moyen des entreprises de pommes de terre au Québec durant toutes les périodes à l'étude est comparable à celui de l'entreprise agricole moyenne au Québec, soit de 27 % pour la période 2001-2011 (tableau 26). Bien qu'il ait légèrement augmenté depuis 2002, le taux d'endettement des entreprises de pommes de terre du Québec demeure plus faible que celui des autres provinces canadiennes.

**Tableau 26 : Taux d'endettement moyen des entreprises de pommes de terre selon les périodes 2001-2011, 2002-2006 et 2007-2011**

	2001-2011	2002-2006	2007-2011
Québec	27 %	26 %	28 %
Provinces Atlantique	31 %	31 %	32 %
Manitoba	29 %	30 %	29 %
Canada	29 %	29 %	29 %

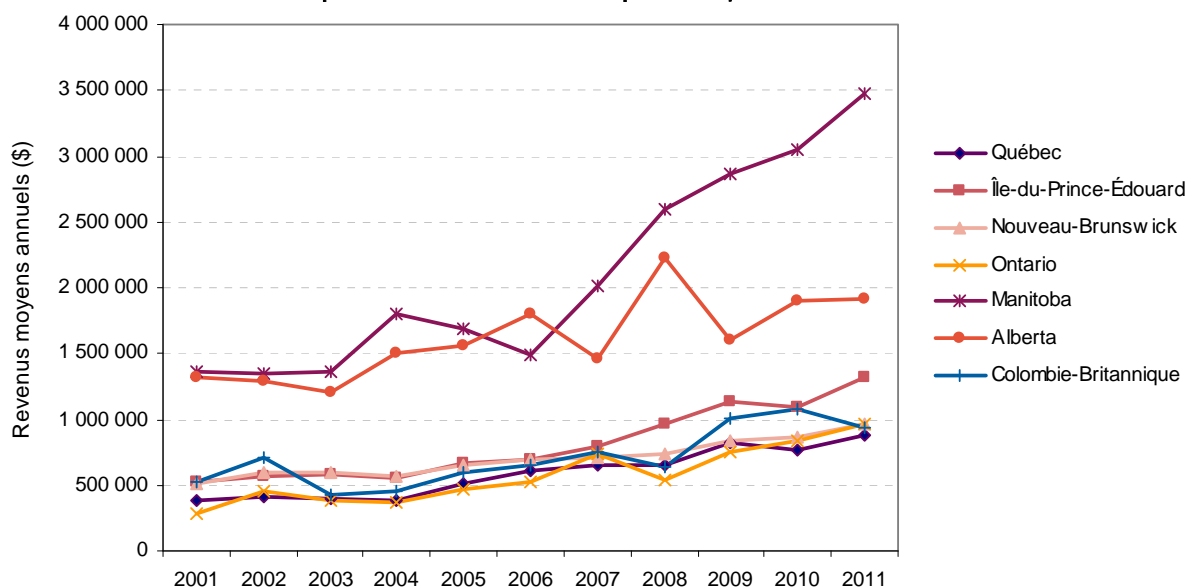
Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, tableau 002-0065.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

### *Des revenus bruts d'entreprises en croissance*

En 2011, les revenus agricoles bruts totaux de l'ensemble des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre au Québec, y compris les paiements gouvernementaux et les autres revenus, ont été de 179 millions de dollars, soit près de 900 000 \$ en moyenne par exploitation.

Le revenu des fermes spécialisées dans la pomme de terre varie selon les provinces canadiennes. En Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, le revenu moyen des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre est similaire à celui des entreprises du Québec pour l'année 2011. Les entreprises spécialisées en culture de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta touchent des revenus moyens se situant entre 1 et 2 millions de dollars. Les exploitations du Manitoba ont généré, quant à elles, des revenus moyens de 3,5 millions de dollars en 2011.

**Graphique 15 : Évolution des revenus bruts totaux annuels moyens des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre selon les provinces, de 2001 à 2011**



Source : Statistique Canada. Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

Les revenus bruts totaux moyens annuels des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre étaient en croissance dans toutes les provinces canadiennes entre 2001 et 2011 (graphique 15). Pour la majorité des provinces, la croissance des revenus bruts totaux moyens annuels était supérieure au cours de la période 2007-2011, les fermes du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard ayant connu les hausses les plus marquées, respectivement de 72 % et 66 % de leurs revenus. Cela n'est toutefois pas le cas pour l'Alberta et le Québec. Par exemple, au Québec, avant 2007, les revenus bruts totaux moyens annuels se sont accrus de 46 %, influencés par la hausse des paiements de programmes, alors que la hausse était de 35 % pour la période 2007-2011. Toutefois, si l'on soustrait les paiements de programmes des revenus bruts totaux, la hausse des revenus issus de la culture de la pomme de terre des entreprises québécoises atteint 27 % pour la période 2002-2006 et 54 % pour la période 2007-2011.

### *Des dépenses comparables à celles des autres provinces, sauf quelques exceptions*

Au Québec, au cours de la période 2007-2011, les dépenses pour les intrants (engrais, pesticides, semences) ainsi que les autres dépenses pour les cultures ont compté en moyenne pour 36 % des dépenses totales. La machinerie et les équipements représentaient 13 % des dépenses totales et les salaires versés, 21 % (tableau 27). La répartition des postes de dépenses dans les dépenses totales est globalement semblable à celles des autres provinces canadiennes, sauf en ce qui concerne les salaires qui semblent un poste budgétaire légèrement plus important au Québec que la moyenne canadienne. La part des salaires est aussi plus élevée en Colombie Britannique (de 22 à 26 %) et au Nouveau-Brunswick (de 21 à 22 %). Une autre exception remarquable est que dans les provinces de l'Ouest canadien, les dépenses en intrants représentent une proportion plus faible des dépenses totales d'exploitation (de 23 à 33 %) que le Québec (36 %), alors que c'est l'inverse pour celles concernant les travaux à forfait et la location (annexe 7).

**Tableau 27 : Principales dépenses des entreprises de culture de pommes de terre au Québec et au Canada, moyennes 2002-2006 et 2007-2011, en pourcentage des dépenses totales**

	Québec		Canada	
	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011
Engrais et chaux	14 %	15 %	12 %	14 %
Pesticides	8 %	8 %	10 %	9 %
Semences	10 %	9 %	10 %	9 %
Autres dépenses pour les cultures	4 %	4 %	2 %	3 %
Dépenses pour la machinerie	13 %	13 %	13 %	12 %
Salaires	20 %	21 %	19 %	19 %
Assurances	2 %	2 %	2 %	2 %
Travaux à forfait et location	5 %	6 %	7 %	7 %
Intérêts	5 %	5 %	7 %	6 %
Autres dépenses	19 %	17 %	18 %	19 %

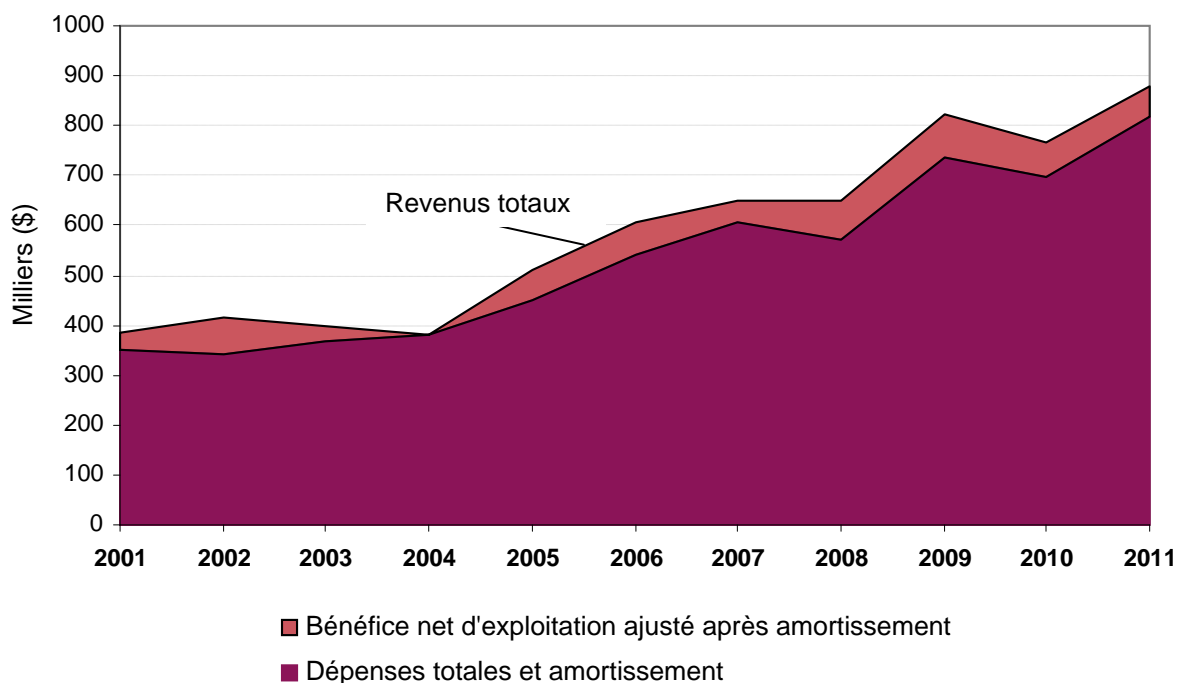
Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

### *Des bénéfices nets positifs et supérieurs pour le Québec, mais qui s'accroissent moins vite que dans les autres provinces*

Pour la période de 2001 à 2011, les revenus bruts totaux des entreprises de pommes de terre du Québec sont supérieurs aux dépenses totales d'exploitation (graphique 16). Les entreprises de pommes de terre ont dégagé des bénéfices de leurs activités entre 2001 et 2011. Toutefois, les bénéfices nets d'exploitation après amortissement se sont avérés presque nuls en 2004, probablement en partie en raison des prix faibles sur le marché de la pomme de terre de table et de semence cette année-là. En moyenne, pour la période 2002-2006, les bénéfices nets d'exploitation après amortissement se chiffrent à 46 000 \$ par entreprise et à 68 000 \$ pour la période 2007-2011.

**Graphique 16 : Revenus bruts totaux et dépenses totales (avec amortissement) des entreprises de pommes de terre du Québec, 2001-2011**



Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
 Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

La rentabilité des exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre est relativement bonne au Québec, selon les données de Statistique Canada. Le bénéfice net avant impôts et après amortissement représentait, en moyenne, durant les périodes 2002-2006 et 2007-2011, respectivement 10 % et 9 % des revenus d'exploitation des entreprises spécialisées dans la pomme de terre au Québec (tableau 28). Dans les autres provinces canadiennes, ce résultat est légèrement plus faible, les dépenses d'exploitation représentant une plus grande part des revenus bruts totaux. Une croissance du bénéfice net durant la seconde période est toutefois observée seulement dans les autres provinces.

**Tableau 28 : Bénéfice net avant impôts, moyennes de 2002-2006 et de 2007-2011 en pourcentage des revenus d'exploitation pour les entreprises de culture de pommes de terre du Québec, des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Ouest du Canada**

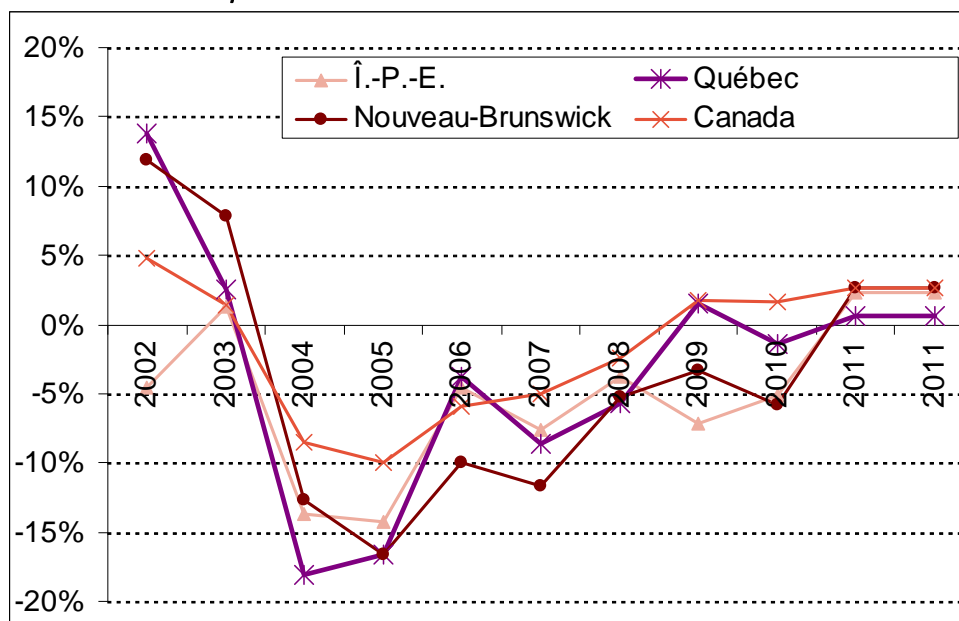
	Québec		Provinces de l'Atlantique		Ontario		Ouest du Canada	
	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011
Dépenses d'exploitation	80 %	82 %	86 %	86 %	86 %	85 %	82 %	79 %
Bénéfice net avant amortissement	20 %	18 %	14 %	14 %	14 %	15 %	18 %	21 %
Amortissement	10 %	9 %	10 %	9 %	10 %	9 %	12 %	10 %
Bénéfice net d'exploitation	10 %	9 %	3 %	5 %	5 %	6 %	6 %	11 %

Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
 Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

## Des programmes gouvernementaux importants pour la rentabilité des entreprises

Si l'on soustrait la part des paiements de programmes et d'assurances du revenu total d'exploitation, la marge nette diminue et devient même négative pour les années 2004 à 2008 et 2010. Ainsi, la marge nette moyenne des entreprises québécoises devient inférieure à la moyenne canadienne (graphique 17). Cela illustre que les paiements de programmes influencent la rentabilité des exploitations spécialisées dans la pomme de terre au Canada, et ce davantage au Québec. De 2007 à 2011, la part des paiements de programmes dans les revenus d'exploitation était de 11,0 % au Québec, de 8,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 10,4% au Nouveau-Brunswick et de 7,7 % en moyenne dans l'ensemble du Canada. Il est à noter que nous estimons qu'au Québec la moitié des paiements de programmes sont destinés à la pomme de terre, l'autre moitié provenant de la diversification dans les céréales et oléagineux qui représentent environ 5 % des revenus d'exploitation.

Graphique 17 : Évolution du bénéfice net des exploitations spécialisées dans la culture de la pomme de terre au Québec et au Canada en excluant les paiements de programmes et les revenus d'assurances, 2002-2011



Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des études et perspectives économiques.

### 5.3. L'analyse des ratios de performance financière

Les exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre au Québec obtiennent des ratios financiers indiquant une bonne performance économique. Toutefois, l'évolution de certains ratios financiers pour les périodes de 2002-2006 et de 2007-2011 témoigne que la seconde période a été plus difficile pour les entreprises de pommes de terre du Québec (tableau 29). Le ratio du fonds de roulement était de 2,6 pendant la période 2001-2011. Il est demeuré à ce niveau pendant les années 2002-2006, mais a toutefois diminué pour s'établir à 2,0 entre 2007 et 2011. La valeur relativement élevée de ce ratio traduit la capacité des entreprises à honorer leurs obligations financières advenant un événement réduisant substantiellement leurs revenus.

La rentabilité économique mesure la performance économique des entreprises de pommes de terre quant à l'utilisation de leurs actifs. Les résultats obtenus placent les entreprises de pommes de terre du Québec au même niveau que celles de l'Est du Canada, du Manitoba et de l'Alberta. Par ailleurs, le ratio de rentabilité financière des entreprises québécoises témoigne d'une perte de vigueur pour la période 2007-2011. Ce dernier ratio exprime la capacité de l'avoiron du propriétaire à dégager un profit.

**Tableau 29 : Ratios financiers de liquidité, de solvabilité et de rentabilité, moyennes de 2002-2006 et de 2007-2011 pour les exploitations spécialisées dans la culture de pommes de terre dans les provinces canadiennes**

	Québec		Est du Canada		Manitoba		Alberta	
	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011
Ratio du fonds de roulement : liquidités	2,6	2,0	1,6	1,5	2,1	2,4	4,7	3,8
Rentabilité économique : rémunération de l'actif	6 %	5 %	6 %	6 %	5 %	5 %	6 %	5 %
Rentabilité financière : rémunération de l'avoire du propriétaire	9 %	5 %	7 %	6 %	7 %	8 %	10 %	7 %

Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044, et Enquête financière sur les fermes, tableau 002-0065. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

Le taux de charge global des entreprises de pommes de terre du Québec (91 %) est parmi les plus faibles au Canada, avec celui des entreprises du Manitoba et de l'Alberta. Celui des provinces de l'Est du Canada s'avère supérieur (tableau 30). Entre 2001 et 2011, le Québec est arrivé au deuxième rang parmi les provinces canadiennes, derrière l'Alberta, *ex aequo* avec le Manitoba, en ce qui a trait à la capacité des entreprises à dégager un bénéfice correspondant à une proportion élevée de leurs revenus totaux.

Au cours des périodes 2002-2006 et 2007-2011, le taux de charge global des entreprises du Québec a connu une faible hausse, alors qu'il a diminué dans toutes les autres provinces canadiennes. Par ailleurs, la part des revenus nets dans les revenus bruts des entreprises au Québec diminue. Cela est aussi le cas pour le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique.

**Tableau 30 : Résultats économiques des entreprises de pommes de terre selon les dépenses et les revenus nets, moyennes de 2001-2011, de 2002-2006 et de 2007-2011**

	Taux de charge : Dépenses totales <sup>1</sup> / Revenus bruts			Revenus nets/ Revenus bruts		
	2001-2011	2002-2006	2007-2011	2001-2011	2002-2006	2007-2011
Québec	91 %	90 %	91 %	19 %	20 %	18 %
Île-du-Prince-Édouard	97 %	99 %	95 %	12 %	10 %	13 %
Nouveau-Brunswick	93 %	93 %	94 %	17 %	19 %	16 %
Ontario	94 %	95 %	94 %	15 %	14 %	15 %
Manitoba	91 %	94 %	88 %	19 %	19 %	19 %
Alberta	91 %	95 %	88 %	23 %	16 %	25 %
Colombie-Britannique	93 %	94 %	93 %	15 %	19 %	15 %

<sup>1</sup> Les dépenses d'exploitation incluent une estimation des coûts d'amortissement.

Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

## 5.4. La valeur ajoutée de la production

En plus de dégager des revenus de leurs activités de production pour se rémunérer (rentabilité), les entreprises de pommes de terre contribuent autrement et davantage à la richesse collective. Elles rémunèrent, d'une part, les travailleurs par les salaires payés et, d'autre part, le capital par les intérêts, les loyers et les amortissements octroyés. La somme de l'ensemble de ces rémunérations constitue la valeur ajoutée des entreprises à l'économie.

La part de cette valeur ajoutée dans l'ensemble de la valeur de la production a été estimée pour le Québec et l'ensemble du Canada (graphique 18). On constate, sur la période de 2007 à 2011, une légère tendance à la hausse et un taux moyen équivalent pour le Québec et l'ensemble du Canada. Plus précisément, pour chaque tranche de 100 \$ de production, les exploitants québécois et canadiens de pommes de terre ajoutent en moyenne 42 \$ en revenus dans l'économie. Cela est supérieur à l'ensemble de l'agriculture québécoise, pour laquelle l'estimation en 2011 était de 32 \$.

Graphique 18 : Évolution de la valeur ajoutée brute par rapport à la valeur de la production de pommes de terre au Québec et au Canada, 2004-2011 (estimation)



Source : Statistique Canada, tableau 002-0044.  
Compilation effectuée par le MAPAQ. Direction des études et des perspectives économiques.

Les salaires constituent la plus grande partie de cette valeur ajoutée. Au Québec, la rémunération des travailleurs est plus importante. Elle représentait plus de 42 % de la valeur ajoutée sur la période 2007-2011, alors que, dans l'ensemble canadien, le pourcentage était de 38 %. À l'inverse, la part de la valeur ajoutée formée par les loyers, les intérêts et les amortissements était près de 45 % au Canada alors qu'au Québec elle se situait à environ 37 %. On comprend que la structure des coûts de production est différente entre le Québec et le Canada, le premier étant plus affecté par le coût du travail et le second, par le coût du capital.

## 5.5. Les constats

- Au cours des dernières années, le Québec a occupé une place de plus en plus importante dans la production canadienne, tant sur le plan des volumes produits que sur celui des recettes monétaires.
- Cette croissance n'est pas étrangère à la bonne rentabilité des entreprises québécoises, qui bénéficient de prix à la ferme et de paiements de programmes légèrement plus élevés que plusieurs autres provinces.



- Au Québec, le bénéfice d'exploitation des entreprises de pommes de terre représente une part supérieure des revenus bruts totaux par rapport au reste du Canada.
- L'endettement des entreprises spécialisées dans la culture de pommes de terre du Québec est inférieur à celui des entreprises des autres provinces canadiennes.
- Globalement, les ratios financiers indiquent une bonne performance financière des entreprises spécialisées dans la culture de pommes de terre au Québec. Toutefois, l'évolution de certains résultats montre que la période 2007-2011 a été plus difficile pour les entreprises québécoises, notamment au regard du ratio de fonds de roulement et du taux d'endettement des entreprises.
- La valeur ajoutée de la production québécoise (salaire, capital par les intérêts, loyers et amortissements) se compare à la moyenne canadienne et est supérieure à celle de l'ensemble de l'agriculture québécoise.

## 6. LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

### 6.1. Les dépenses en recherche et innovation au Québec

Au Québec, plusieurs organismes réalisent des activités de recherche et d'innovation (R-I) dans le secteur de la pomme de terre. Pour l'ensemble de ces acteurs de la chaîne d'innovation, à l'exception des universités<sup>10</sup>, 56 projets de recherche et d'adaptation technologique ont été réalisés entre 2008 et 2012 dans ce secteur, bénéficiant d'investissements de 11,2 millions de dollars (tableau 31). Ces projets avaient pour sujet la phytoprotection (41 % du financement), la génétique (36 %), la régie (22 %) et, dans une moindre mesure, la nutrition, les nutraceutiques et la physiologie de la pomme de terre (1 %).

Entre 2008 et 2012, le gouvernement du Québec a investi 6,6 millions de dollars dans le secteur de la pomme de terre, soit 59 % du financement total. Le gouvernement fédéral a suivi avec des aides financières totalisant 3,5 millions de dollars (32 %). Le secteur privé et les organismes de producteurs de pommes de terre ont contribué à environ 9 % du financement de la recherche et de l'innovation.

Tableau 31 : Dépenses en recherche et innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec, de 2008 à 2012

Disciplines	Nombre de projets	Financement total (\$)	Proportion du financement (%)
Phytoprotection	38	4 637 630	41
Génétique	1	4 035 000	36
Régie (rotation, fertilisation, etc.)	15	2 423 122	22
Nutrition, nutraceutique, physiologie de la pomme de terre	2	125 000	1
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>11 220 752</b>	<b>100</b>

Sources : Centres de recherche fédéraux et organismes provinciaux,  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation

### L'Utilisation des crédits d'impôt à la recherche

Entre 2002 et 2011, en moyenne 28 producteurs de pommes de terre par année ont demandé des crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE) du gouvernement du Québec pour une valeur de 11 540 \$ par entreprise par année. Cela est sans compter la contrepartie du gouvernement fédéral. La valeur demandée dans le secteur est inférieure à la moyenne pour l'ensemble de l'horticulture (18 199 \$/entreprise/an) et pour l'ensemble des secteurs agricoles (15 880 \$/entreprise/année).

### 6.2. Les acteurs de la recherche et de l'innovation au Québec

Plusieurs chercheurs se sont intéressés au secteur de la pomme de terre au cours des sept dernières années, soit environ 51 chercheurs répartis dans plus d'une quinzaine d'organismes de recherche et de transfert technologique (tableau 32). La plupart d'entre eux ne se consacrent toutefois pas uniquement au secteur de la pomme de terre. Lorsque ces ressources sont exprimées en équivalent temps complet (ETC), nous estimons que cela correspond à environ 16 ressources consacrées<sup>11</sup>. Les disciplines qui comptent le plus de chercheurs sont la phytoprotection (7 ETC) (inclus la phytopathologie, l'entomologie et la malherbologie), la régie de culture (4 ETC) et de la génétique (3 ETC) (inclus la biologie moléculaire). Les disciplines de la transformation alimentaire, l'alimentation santé, l'économie, l'ingénierie et la conservation post-récolte sont très peu étudiées avec moins d'une ressource à temps complet chacune.

<sup>10</sup> Les dépenses des universités ne peuvent être traitées sur la même période et seront donc présentées dans la section suivante.

<sup>11</sup> Les ETC ont été estimés en évaluant le nombre de projets de recherche touchant la pomme de terre sur l'ensemble du portefeuille de projets menés par le chercheur de 2006 à 2012.

**Tableau 32 : Cartographie des chercheurs et disciplines étudiées dans le secteur de la pomme de terre au cours des sept dernières années (estimation)**

Organismes	Nombre de chercheurs	Phytopathologie	Entomologie-nématologie	Malherbiologie	Régie de culture	Post-récolte	Transformation alimentaire	Alimentation-santé-salubrité	Génétique-moléculaire	Économie-Marché	Ingénierie
Agrinova	2				x	x				x	
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière	4	x	x	x	x						
Centre de recherche et développement en horticulture	5	x	x		x	x					
Centre de recherche et développement sur les sols et les grandes cultures	5	x			x						
Centre de recherche Les Buissons	2								x		
Centre d'expertise et de recherche en hôtellerie et restauration - ITHQ	1						x				
CINTECH agroalimentaire	1							x			
Institut de recherche et développement en agroenvironnement	5	x			x						
Phytodata	1	x									
Université Laval	12	x	x		x	x	x		x	x	x
Université McGill	4	x			x	x		x			x
Université Sherbrooke	4	x							x		
Autres Universités (UMtl, UQTR, UQAM, INRS-IAF)	5		x		x				x		
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>										

Source : MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

### ***Le Centre de recherche Les Buissons (CRLB)***

Le CRLB peut compter sur l'appui de deux chercheurs consacrés à l'étude de la pomme de terre. En un peu plus de 20 ans, le programme d'amélioration génétique du CRLB a mené à l'enregistrement de plus d'une douzaine de cultivars de pommes de terre, dont les variétés Envol et plus récemment Pérignon qui sont les plus commercialisées. Entre 2008 et 2012, il a bénéficié d'un budget de 4 millions de dollars afin de développer de nouveaux cultivars qui répondent aux attentes de l'industrie et pour coordonner le réseau provincial d'essais de cultivars de pommes de terre.

À l'été 2006, le nématode doré a été détecté pour la première fois au Québec, à Saint-Amable, dans la région de la Montérégie, et l'utilisation de variétés résistantes a représenté un outil privilégié pour réduire les populations de nématodes. Depuis 2007, l'un des principaux mandats du programme d'amélioration génétique du CRLB est de produire des cultivars de pommes de terre résistants aux nématodes à kyste, tout en tenant compte de plusieurs critères agronomiques et nutritionnels. Ce programme tient également compte d'autres critères tels que la résistance ou la tolérance à la gale commune, à la rhizoctonie, au mildiou et au doryphore.

Le CRLB a contribué à réunir les forces vives de la recherche autour du nématode à kyste de la pomme de terre (NKPT). De concert avec le Centre de recherche et de développement en horticulture (CRDH), l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et d'autres intervenants, des projets d'envergure ont été menés : « Lutte contre les NKPT – Essais de variétés résistantes » et « Développement d'une stratégie de gestion intégrée contre les NKPT, *Globodera rostochiensis* et *G. pallida* ». De plus, le CRLB travaille à développer les outils moléculaires de sélection des cultivars en collaboration avec les universités. Le CRLB a bénéficié d'investissements additionnels de 2,3 millions de dollars pour la réalisation de ces projets collaboratifs.

### ***Les Centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)***

Deux des centres de recherche fédéraux au Québec, le CRDH et le Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, comptent chacun cinq chercheurs intéressés par le sujet de la pomme de terre. Entre 2008 et 2012, ces deux centres de recherche fédéraux ont investi 0,9 millions de dollars dans 8 projets de recherche<sup>12</sup>, dont plusieurs étaient menés en collaboration avec le CRLB.

Le CRDH, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, est spécialisé en horticulture légumière et fruitière et dispose d'une équipe de recherche en nématologie pour la production de pommes de terre. Les projets de recherche ont surtout été consacrés à l'étude de la biologie et la lutte au NKPT. Ils ont plus précisément porté sur la génétique du nématode doré et la validation d'un outil de sélection de pommes de terre résistantes à la diversité des populations canadiennes de NKPT.

### ***L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)***

Entre 2008 et 2012, cinq chercheurs de l'IRDA ont réalisé, en collaboration avec d'autres organismes, 23 projets de recherche sur la pomme de terre d'une valeur de 1,9 millions de dollars. Ils ont porté sur la régie des cultures, la fertilisation, l'irrigation et la lutte contre les ennemis des cultures et les microorganismes pathogènes (le mildiou, la gale commune, la rhizoctonie et les virus PVY et PLRV). L'IRDA dispose d'un laboratoire de détection d'agents pathogènes des pommes de terre de semence, approuvé par l'ACIA et par le programme de certification Pommes de terre de semence du Québec, qui est un service offert à l'industrie.

### ***Le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)***

Entre 2008 et 2012, l'équipe du CIEL a réalisé 15 projets portant sur la phytoprotection dans le secteur pomme de terre et bénéficié d'investissements de 583 000 \$ pour cette période d'analyse. Ces projets ont porté, entre autres, sur l'utilisation de pesticides pour lutter contre la dartrose, la mise en place du modèle prévisionnel Miléos pour lutter contre le mildiou de la pomme de terre ainsi que la lutte contre le doryphore.

### ***Agrinova – Recherche et innovation en agriculture***

Le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) Agrinova dispose de deux ressources qui ont réalisé trois projets dans ce secteur de 2008 à 2012, bénéficiant d'investissements de plus de 180 000 \$. Ces projets avaient pour sujet la dynamique des pucerons et du virus Y de la pomme de terre (PVY), l'expérimentation de l'éthylène pour retarder la germination de la pomme de terre en entreposage et la régie de culture.

### ***Les entreprises et regroupements de producteurs de pomme de terre***

Au cours de la période de 2002 à 2012, le secteur privé et plusieurs organisations de producteurs de pomme de terre, dont la FPPTQ, ont participé à la réalisation de 31 projets de recherche et d'innovation, d'une valeur de 2,5 millions de dollars, dans la production de la pomme de terre de 2008 à 2012. Les projets ont surtout porté sur la phytoprotection, comme l'étude de la dynamique spatiale et temporelle des pucerons et du virus Y (PVY), la lutte contre le mildiou de la pomme de terre, le développement d'une méthode de détection précoce et préventive des pathogènes à inoculum aérien de la pomme de terre ou l'étude de moyens de lutte contre la gale commune et la rhizoctonie.

### ***Les Universités***

Les universités québécoises sont des acteurs importants en recherche et innovation dans le secteur de la pomme de terre. Elles sont, entre autres, responsables de la formation d'étudiants gradués et, par conséquent, d'une main-d'œuvre hautement spécialisée dans le secteur. Entre 2002 et 2011, les universités québécoises, et principalement l'Université Laval, ont réalisé 39 projets de recherche nécessitant des investissements de 6,5 millions de dollars (graphique 19). Le financement de ces projets de recherche provenait principalement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

---

<sup>12</sup> Le financement exclut les salaires versés au personnel de ce centre de recherche.

Entre 2002 et 2011, les disciplines de recherche universitaire avaient pour sujet la régie de culture (17 projets, 4,2 millions de dollars), la phytoprotection (15 projets, 1,3 millions de dollars), la génétique (2 projets, 0,2 million de dollars), la transformation et l'alimentation (5 projets 0,8 million de dollars).

Les investissements universitaires dans le secteur de la pomme de terre ont été plutôt variables entre 2002 à 2011. On observe toutefois dans le graphique 19 qu'ils étaient nettement plus importants entre 2002 et 2006, se situant en moyenne à près de 0,8 million de dollars par année. En 2007, ils ont été beaucoup plus faibles pour ensuite augmenter et atteindre 777 532 \$ en 2011.

**Graphique 19 : Évolution des investissements universitaires dans le secteur de la pomme de terre au Québec, de 2002 à 2011**



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Système d'information sur la recherche universitaire. Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation.

### 6.3. Le transfert technologique et les activités de diffusion au Québec

Le CRLB contribue au transfert technologique en assurant la coordination du réseau d'essais de cultivars qui est réparti dans plusieurs régions au Québec (Sainte-Croix, L'Assomption, Lanoraie, Saint-Ubalde-de-Portneuf, Pointes-aux-Outardes, Saint-Amable).

En plus des travaux d'AgriNova, d'autres cégeps ou CCTT ont réalisé des projets, tels que CINTECH agroalimentaire (évaluation qualitative et gustative des différentes variétés) et le Cégep de Chicoutimi (brunissement de la pomme de terre). Par ailleurs, le Centre d'expertise et de recherche en hôtellerie et restauration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a effectué des travaux expérimentaux pour établir les conditions optimales de la friture en restauration, ce qui a conduit à la publication du Guide de la pomme de terre frite.

En outre, les quatorze réseaux régionaux Agriconseils, qui couvrent l'ensemble du territoire agricole québécois, donnent des services d'encadrement technique aux producteurs de pommes de terre du Québec. Entre 2008 et 2012, plus de 550 activités de transfert ont été exécutées dans le suivi de la culture de la pomme de terre et le dépistage de maladies et de ravageurs pour une valeur totale de 1,7 millions de dollars. Cinq conseillers du

MAPAQ accompagnent également les producteurs de pomme de terre et contribuent au transfert technologique.

Par ailleurs, le Réseau d'avertissements phytosanitaires de la pomme de terre est une autre organisation importante pour le transfert technologique et la diffusion des connaissances dans ce secteur. Il regroupe une vingtaine de spécialistes de la pomme de terre qui effectuent un suivi régulier des ennemis de culture au Québec et proposent des moyens de lutte appropriés.

Finalement, le site Agri-Réseau pomme de terre et le Colloque sur la pomme de terre, coordonné par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), facilitent la diffusion des connaissances auprès des conseillers et des producteurs agricoles.

#### 6.4. La recherche canadienne à l'extérieur du Québec

##### *Le Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC*

Plusieurs projets de recherche ont été effectués par le Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC, situé à Fredericton au Nouveau-Brunswick, et plusieurs d'entre eux peuvent avoir des répercussions au Québec. Entre 2008 et 2012, 23 projets de recherche ont été menés dans le secteur de la pomme de terre, bénéficiant d'un financement de 3,7 millions de dollars du gouvernement fédéral, les salaires versés au personnel de ce centre étant exclus. Ces projets ont traité de génétique, de phytoprotection et de régie de culture (voir le tableau 33).

Ce centre a également développé le Réseau canadien sur les bioproduits de la pomme de terre, portant sur les nutraceutiques, les aliments fonctionnels et les bioplastiques, grâce à un financement de 2,3 millions de dollars.

**Tableau 33 : Dépenses en Recherche et innovation, selon la discipline, au Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC, situé à Fredericton, de 2008 à 2012**

Disciplines	Nombre de projets	Financement total <sup>1</sup> (\$)	Proportion du financement (%)
Génétique	9	1 867 031	50
Phytoprotection	6	1 132 344	30
Régie	8	733 920	20
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>3 733 295</b>	<b>100</b>

1 :Le financement exclut les salaires versés au personnel de ce centre de recherche.

Source : AAC, Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC, Frédéricion, Nouveau-Brunswick, Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation.

##### *La grappe agroscientifique pour l'horticulture*

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) a bénéficié d'un financement de 3,6 millions de dollars du gouvernement fédéral pour la création et le fonctionnement d'une grappe agroscientifique spécialisée en horticulture entre le 1<sup>er</sup> avril 2010 et le 31 mars 2013. En vertu des modalités du programme, l'industrie a fourni 976 000 \$ en fonds de contrepartie. Au cours de cette période, 3 projets de recherche portant sur la pomme de terre ont bénéficié d'un budget total de 1 million de dollars. Deux projets ont porté sur l'utilisation de pesticides et d'acide phosphorique pour lutter contre le mildiou de la pomme de terre (Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) et l'autre visait l'élaboration d'une stratégie intégrée contre les vers fil-de-fer (Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard et Ontario).

Une autre grappe est en cours d'élaboration pour la période de 2014 à 2019, en lien avec la Stratégie nationale d'innovation et de recherche sur la pomme de terre.

## 6.5. Les constats

- Le Centre de recherche Les Buissons (CRLB) dispose de l'un des deux seuls programmes d'amélioration génétique publics d'envergure au Canada. En un peu plus de vingt ans, le programme a mené à l'enregistrement de plus d'une douzaine de cultivars de pommes de terre, dont plusieurs sont accessibles à l'industrie.
- Le Québec peut compter sur un grand bassin de chercheurs, soit plus d'une cinquantaine, qui sont intéressés par le sujet de la pomme de terre. Ils sont répartis dans plus d'une quinzaine d'organismes de recherche et de transfert technologique. La plupart ne sont pas dédiés au secteur de la pomme de terre, mais pourraient être sollicités pour répondre à des problématiques de ce secteur.
- Les efforts de R-I dans le secteur ont été principalement axés sur la lutte contre les maladies et les ravageurs de la pomme de terre, notamment les nématodes à kystes, le mildiou, la gale commune et le virus Y de la pomme de terre (PVY).
- Les investissements en R-I des gouvernements du Québec et du Canada sont très importants dans le secteur de la pomme de terre.
- L'implication du secteur privé en R-I est appréciable. Toutefois, plusieurs entreprises de pommes de terre pourraient utiliser davantage les crédits d'impôt à la RS-DE et à l'adaptation technologique et leurs investissements pourraient servir de contrepartie ou d'effet levier dans différents programmes gouvernementaux.
- Le Centre de recherches sur la pomme de terre d'AAC, situé à Fredericton au Nouveau-Brunswick, est aussi un acteur de premier plan en matière de recherche sur la pomme de terre. Un maillage entre les organismes québécois et ce centre pourrait être davantage favorisé pour un meilleur transfert des connaissances.



## 7. LES DÉFIS POUR L'AVENIR

Le tableau suivant présente la dynamique de l'environnement interne et externe du secteur de la pomme de terre au Québec.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture de climat frais qui est bien adaptée aux conditions pédo-climatiques du Québec et distribuée dans l'ensemble des régions.</li> <li>• L'un des légumes les plus riches en éléments nutritifs (amidon, protéines, fibres, vitamines, minéraux et glucides complexes) par unité de poids.</li> <li>• Produit de bonne conservation, disponible toute l'année, à un prix abordable et polyvalent en cuisine.</li> <li>• Grande gamme de variétés disponibles et production diversifiée dans les principaux créneaux de mise en marché (table, croustille, prépelage, semence).</li> <li>• Proximité de grands marchés de consommation domestique et en Amérique du Nord.</li> <li>• Réglementation, zones de culture protégées et programme de certification rigoureux qui permettent une production de semences de qualité supérieure.</li> <li>• Bonne capacité de production de semences de hautes classes.</li> <li>• Présence d'un centre de recherche dédié à l'amélioration génétique de la pomme de terre (l'un des deux seuls programmes d'intérêt public au Canada) et de différents organismes de recherche intéressés par la pomme de terre.</li> <li>• Forte présence de relève sur tout le territoire et secteur accessible et attrayant pour l'établissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances limitées des marchés et des besoins du consommateur; décalage entre l'offre et la demande.</li> <li>• Volatilité des prix sur les marchés de la table et de la semence (absence de contrat).</li> <li>• Faible présence québécoise sur les marchés des créneaux à valeur ajoutée et des produits prêts à l'emploi.</li> <li>• Faible part de marché dans la frite congelée.</li> <li>• Coordination relativement faible entre les catégories de producteurs et entre les maillons de la filière : rapports de forces inégaux.</li> <li>• Rendement de production encore légèrement sous la moyenne canadienne et nettement plus faible qu'aux États-Unis.</li> <li>• Absence de contrôle de la qualité dans certains circuits de distribution de la pomme de terre.</li> <li>• Emballage plutôt conventionnel et en général peu attrayant.</li> <li>• Coûts élevés pour la commercialisation (promotion, différenciation) de nouvelles innovations ou variétés.</li> <li>• Culture sensible à plusieurs ennemis de culture et exigeante en intrants.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance de la demande pour de nouveaux produits : variétés distinctives, nouvelles formes de transformation (solution santé et prêt à l'emploi) et emballages pratiques différenciés.</li> <li>• Marchés en croissance à exploiter : exportation de la semence, HRI et transformation.</li> <li>• Meilleure valorisation des pommes de terres déclassées et catégories No. 2.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la consommation par personne en Amérique du Nord et persistance d'une perception négative ainsi que du mythe qui lie la pomme de terre à la prise de poids.</li> <li>• Concentration des acheteurs et éloignement des sièges sociaux des grandes chaînes d'alimentation (Ontario).</li> <li>• Recherche et développement de plus en plus privé au lieu d'être profitable à l'ensemble de l'industrie (collectif) : retards technologiques.</li> <li>• Arrivée d'organismes nuisibles ou de quarantaines ou encore leur résistance aux pesticides;</li> </ul>

Ainsi, à la suite de la réalisation de cette analyse de l'environnement interne et externe, nous avons identifié des défis majeurs pour le secteur ainsi que certaines pistes d'actions.

## **7.1. Développer les marchés**

### **a) Relancer la consommation de pommes de terre**

Le marché nord-américain de la pomme de terre a atteint une maturité certaine. Bien qu'elle soit encore le légume le plus consommé, la pomme de terre a vu sa consommation globale décliner au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années. Le produit transformé, notamment la croustille et les autres formes de pommes de terre surgelées, a toutefois accru sa part dans la consommation de pommes de terre au détriment du produit frais.

Les tendances de consommation les plus marquantes sont la recherche d'une alimentation santé, la rapidité dans la préparation des repas (praticité), la volonté d'être éco-responsable (achat local, emballage biodégradable, biologique) et l'intérêt pour des produits différenciés, sans oublier l'obtention du meilleur rapport qualité-prix.

Pour favoriser la consommation de la pomme de terre, différentes approches peuvent être envisagées :

- Mettre en place des outils pour déterminer les besoins du consommateur québécois, tant pour le commerce de détail que pour le réseau des services alimentaires (HRI);
- Différencier les produits, par la recherche et l'innovation, en misant par exemple sur la praticité (prêt à l'emploi), l'emballage, les nouvelles formes de transformation orientées sur des solutions santé, le biologique, etc.;
- Assurer une plus grande présence des produits du Québec dans les variétés de créneaux;
- Étendre et parfaire les moyens de contrôle de la qualité pour les différents marchés desservis;
- Poursuivre la promotion des valeurs nutritives et santé de la pomme de terre auprès du consommateur québécois.

### **b) Diversifier les clientèles**

Une autre façon pour les entreprises de développer les marchés est de diversifier leurs clientèles afin de diminuer le risque d'affaires. Ceci passe par une bonne connaissance des besoins des clientèles ciblées. Il peut être envisagé de travailler notamment sur les éléments suivants :

- Assurer une plus grande présence des produits du Québec dans le réseau des hôtels, restaurants et institutions (HRI).
- Accroître les exportations de semences de pommes de terre en misant sur la qualité du produit et sur l'environnement de production et réglementaire exceptionnel.
- Évaluer les voies de valorisation des pommes de terre déclassées (secteur industriel).

## **7.2. Équilibrer l'offre de pommes de terre**

Le Québec représente un petit joueur dans le marché nord-américain de la pomme de terre, les entreprises québécoises étant aux prises avec les variations de volumes produits et les impacts conséquents sur les prix. Étant donné la baisse globale de la consommation (demande), la concertation de l'offre avec les autres acteurs paraît essentielle pour maintenir des conditions de prix et de marchés qui rencontrent les coûts de production. Ainsi, les provinces de l'Est du Canada et des États d'Amérique du Nord peuvent envisager différentes approches pour équilibrer l'offre à la demande, par exemple :

- effectuer une veille sur les signaux du marché;
- limiter les superficies ensemencées;
- favoriser la diversification (rotation) avec d'autres cultures prometteuses;
- instaurer des contrats de commercialisation.

### **7.3. Poursuivre l'amélioration de la compétitivité des entreprises**

La santé financière des entreprises de production de pommes de terre du Québec est relativement bonne, notamment grâce à l'augmentation des prix. Toutefois, peu d'informations est disponible pour documenter l'environnement économique et financier des autres maillons (transformation, distribution, etc.). Ainsi, l'analyse de compétitivité du secteur n'est que partielle.

En ce qui a trait aux entreprises de production de pommes de terre, l'efficacité technique joue un rôle important pour parer à une conjoncture de prix défavorables. Les rendements québécois ont connu une croissance, mais ils demeurent inférieurs à la moyenne canadienne.

Pour demeurer compétitif, le secteur doit favoriser et faciliter les efforts de recherche et d'innovation technologique, qui doivent être coordonnés et accrus dans des disciplines prioritaires qui auront des retombées sur l'ensemble de la filière québécoise. Les programmes de recherche et d'innovation technologique peuvent permettre de développer les procédés industriels ou pratiques agricoles (ex. : pratiques agricoles et de transformation alimentaire respectueuses de l'environnement), de développer de nouveaux produits, de diminuer les coûts de production, de mettre au point de nouveaux emballages et formats et d'améliorer la qualité.

La présence d'organismes de recherche intéressés, tels que le CRLB, l'IRDA, le CIEL, Agrinova, les centres de recherche fédéraux et les universités, constitue un atout, mais des mécanismes permettant de coordonner et d'accroître cet intérêt doivent être planifiés.

### **7.4. Partenariats d'affaires et concertation de la filière**

Pour être mieux à même de répondre aux marchés, l'industrie doit favoriser la communication et le bon partenariat des acteurs au sein de la filière québécoise de la pomme de terre. La mise en place d'une vision commune et d'une planification stratégique intégrée et partagée dans l'ensemble des maillons de la filière est une condition favorable au développement concerté du secteur.

**Annexe 1 : Volumes, variation sur dix ans et indice de prix des importations de pommes de terre fraîches (de table et de semence) et transformées pour les principaux pays importateurs (volumes supérieurs au Canada ou qui s'élèvent à plus de 100 000 tonnes)**

Pays importateurs	Pommes de terre fraîches			Pommes de terre transformées		
	Volumes 2010		Indice de Prix moyen 2010	Volumes 2010		Indice de prix moyen 2010
	tonnes	Variation 2001/2010		tonnes	Variation 2001/2010	
<b>TOTAL MONDE</b>	<b>11 363 392</b>	<b>40,9</b>	<b>14,45</b>	<b>5 463 085</b>	<b>61,5</b>	<b>41,89</b>
Belgique	1 382 592	29,7	9,78	119 756	61,3	32,89
Pays-Bas	1 220 236	-18,1	10,14	322 899	230,9	34,91
Espagne	777 942	38,3	14,46	264 852	81,8	35,22
Italie	706 995	42,1	15,21	253 017	72,6	46,69
Fédération de Russie	664 348	594,0	15,91			
Allemagne	573 769	11,2	18,39	257 159	-6,9	44,59
États-Unis d'Amérique	415 411	36,5	16,16	696 448	18,4	42,65
France	414 729	3,7	13,05	525 406	65,3	36,13
Portugal	308 856	7,4	16,33			
Royaume-Uni	248 841	-55,6	19,73	501 022	40,9	39,18
Pologne	235 438	493,0	20,78			
<b>Canada</b>	<b>234 658</b>	<b>-2,0</b>	<b>19,23</b>	<b>78 923</b>	<b>279,9</b>	<b>62,55</b>
Iraq	180 535	802,7	22,32			
Malaisie	155 951	49,1	21,64			
République tchèque	151 626	735,5	20,21			
Égypte	146 787	324,4	20,10			
Grèce	132 643	114,4	21,81			
Sri Lanka	130 893	88,9	21,47			
Algérie	113 263	23,9	19,34			
Liban	113 203	109,3	17,60			
Japon				347 445	26,7	55,80
Brésil				242 560	179,1	39,46
Arabie saoudite				126 363	183,2	39,38
Mexique				118 751	72,5	45,06
Chine				113 661	37,4	48,78
Australie				80 369	431,5	39,29

Source : FAOSTAT.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

**Annexe 2 : Évolution des valeurs et des volumes des exportations de pommes de terre totales au Canada de 2002 à 2012 (poids de détail)**

		Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Alberta	Ontario	Québec	Canada
2 002	tonnes	298 432	214 050	333 674	216 229	92 608	51 839	1 233 865
	000 \$	249 808	173 655	238 338	202 963	83 012	33 899	995 327
2 007	tonnes	459 709	451 448	334 048	281 166	69 987	44 894	1 671 395
	000 \$	291 649	300 456	197 046	257 060	40 028	26 626	1 125 955
2 008	tonnes	409 140	474 935	357 045	233 807	65 321	61 460	1 629 394
	000 \$	292 098	326 918	237 340	241 067	46 977	40 007	1 196 231
2 009	tonnes	344 521	480 811	286 049	241 519	65 897	41 183	1 484 291
	000 \$	253 821	335 918	206 271	202 328	56 611	27 875	1 097 626
2 010	tonnes	342 779	441 897	292 836	206 205	72 344	45 089	1 423 792
	000 \$	253 821	335 918	206 271	202 328	56 611	27 875	1 097 626
2 011	tonnes	427 035	277 456	481 448	220 054	78 628	61 092	1 565 815
	000 \$	274 697	194 395	367 422	214 215	49 935	33 834	1 144 821
2 012	tonnes	341 623	328 417	331 969	212 846	62 097	43 412	1 338 876
	000 \$	266 695	262 642	277 306	217 053	54 339	23 284	1 111 879
TCAM 2002-2012	tonnes	1,4 %	4,4 %	-0,1 %	-0,2 %	-3,9 %	-1,8 %	0,8 %
	\$	0,7 %	4,2 %	1,5 %	0,7 %	-4,1 %	-3,7 %	1,1 %
TCAM 2007-2012	tonnes	-5,8 %	-6,2 %	-0,1 %	-5,4 %	-2,4 %	-0,7 %	-4,3 %
	\$	-1,8 %	-2,7 %	7,1 %	-3,3 %	6,3 %	-2,6 %	-0,3 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Commerce international canadien de marchandises.

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.

**Annexe 3 : Évolution des volumes des exportations de pommes de terre, selon l'utilisation, au Canada et dans les provinces productrices de 2002 à 2012 (poids de détail)**

		Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Alberta	Ontario	Québec	Canada
		tonnes métriques						
2002	Fraîches	73 427	20 313	86 225	9 756	54 650	39 946	291 033
	Transformées	209 293	184 859	189 261	146 537	37 275	11 254	781 343
	Semence	15 712	8 878	58 188	59 936	683	639	161 489
	Total	298 432	214 050	333 674	216 229	92 608	51 839	1 233 865
2007	Fraîches	163 439	112 941	128 574	1 031	55 525	26 978	496 910
	Transformées	276 262	335 432	180 236	234 994	13 704	17 531	1 061 242
	Semence	20 008	3 075	25 238	45 141	758	385	113 243
	Total	459 709	451 448	334 048	281 166	69 987	44 894	1 671 395
2008	Fraîches	134 832	132 252	154 029	7 048	52 483	42 770	530 968
	Transformées	258 368	337 353	175 654	222 282	12 713	17 315	1 024 839
	Semence	15 940	5 330	27 362	4 477	125	1 375	73 587
	Total	409 140	474 935	357 045	233 807	65 321	61 460	1 629 394
2009	Fraîches	86 889	105 790	106 338	1 334	47 590	28 043	382 855
	Transformées	236 105	370 154	152 002	218 704	16 886	11 633	1 006 928
	Semence	21 527	4 867	27 709	21 481	1 421	1 507	94 508
	Total	344 521	480 811	286 049	241 519	65 897	41 183	1 484 291
2010	Fraîches	116 473	98 407	95 240	988	54 419	28 806	399 149
	Transformées	214 951	338 817	160 820	180 732	16 585	14 785	930 135
	Semence	11 355	4 673	36 776	24 485	1 340	1 498	94 508
	Total	342 779	441 897	292 836	206 205	72 344	45 089	1 423 792
2011	Fraîches	208 878	66 829	128 203	465	65 169	44 073	518 035
	Transformées	202 215	204 883	323 510	192 015	11 876	15 514	951 693
	Semence	15 942	5 744	29 735	27 574	1 583	1 505	96 087
	Total	427 035	277 456	481 448	220 054	78 628	61 092	1 565 815
2012	Fraîches	110 854	57 513	65 962	739	45 321	30 758	316 670
	Transformées	208 089	265 923	242 064	186 607	14 766	10 880	930 830
	Semence	22 680	4 981	23 943	25 500	2 010	1 774	91 376
	Total	341 623	328 417	331 969	212 846	62 097	43 412	1 338 876
TCAM 2002-2012	Fraîches	4,2 %	11,0 %	-2,6 %	-22,7 %	-1,9 %	-2,6 %	0,8 %
	Transformées	-0,1 %	3,7 %	2,5 %	2,4 %	-8,8 %	-0,3 %	1,8 %
	Semence	3,7 %	-5,6 %	-8,5 %	-8,2 %	11,4 %	10,8 %	-5,5 %
	Total	1,4 %	4,4 %	-0,1 %	-0,2 %	-3,9 %	-1,8 %	0,8 %
TCAM 2007-2012	Fraîches	-7,5 %	-12,6 %	-12,5 %	-6,4 %	-4,0 %	2,7 %	8,6 %
	Transformées	-5,5 %	-4,5 %	6,1 %	-4,5 %	1,5 %	-9,1 %	-2,6 %
	Semence	2,5 %	10,1 %	-1,0 %	-10,8 %	21,5 %	35,7 %	-4,2 %
	Total	-5,8 %	-6,2 %	-0,1 %	-5,4 %	-2,4 %	-0,7 %	-4,3 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Source : Statistique Canada, Commerce international canadien de marchandises

Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires

#### Annexe 4 : Schéma des classes de pommes de terre de semences reconnues au Canada

	Classe	Nombre de génération	Principaux producteurs*
<b>Multiplicateurs de base</b>	Nucléaire	Issue d'un milieu aseptique	5 entreprises œuvrent dans ce secteur dont 2 commercialisent leur production
	Pré-Élite	1 <sup>ière</sup> génération au champ	
<b>Producteurs de semence</b>	Élite I	2 <sup>ième</sup> génération au champ	Une trentaine d'entreprises au Québec commercialisent des semences de pomme de terre alors que près d'une vingtaine d'entreprises produisent leur propre auto-semence certifiée
	Élite II	3 <sup>ième</sup> génération au champ	
	Élite III	4 <sup>ième</sup> génération au champ	
	Élite IV	5 <sup>ième</sup> génération au champ	
	Fondation	6 <sup>ième</sup> génération au champ	
	Certifiée	7 <sup>ième</sup> génération au champ	

\* données 2011, ACIA

Sources : Adapté de GROUPE AGÉCO et AGRINOVA, Diagnostic de l'industrie de la pomme de terre de semence du Saguenay-Lac-St-Jean, septembre 2009

MAPAQ, Direction régionale du Bas-St-Laurent



## Annexe 5 : Législations et réglementations dans la production et la commercialisation de la pomme de terre

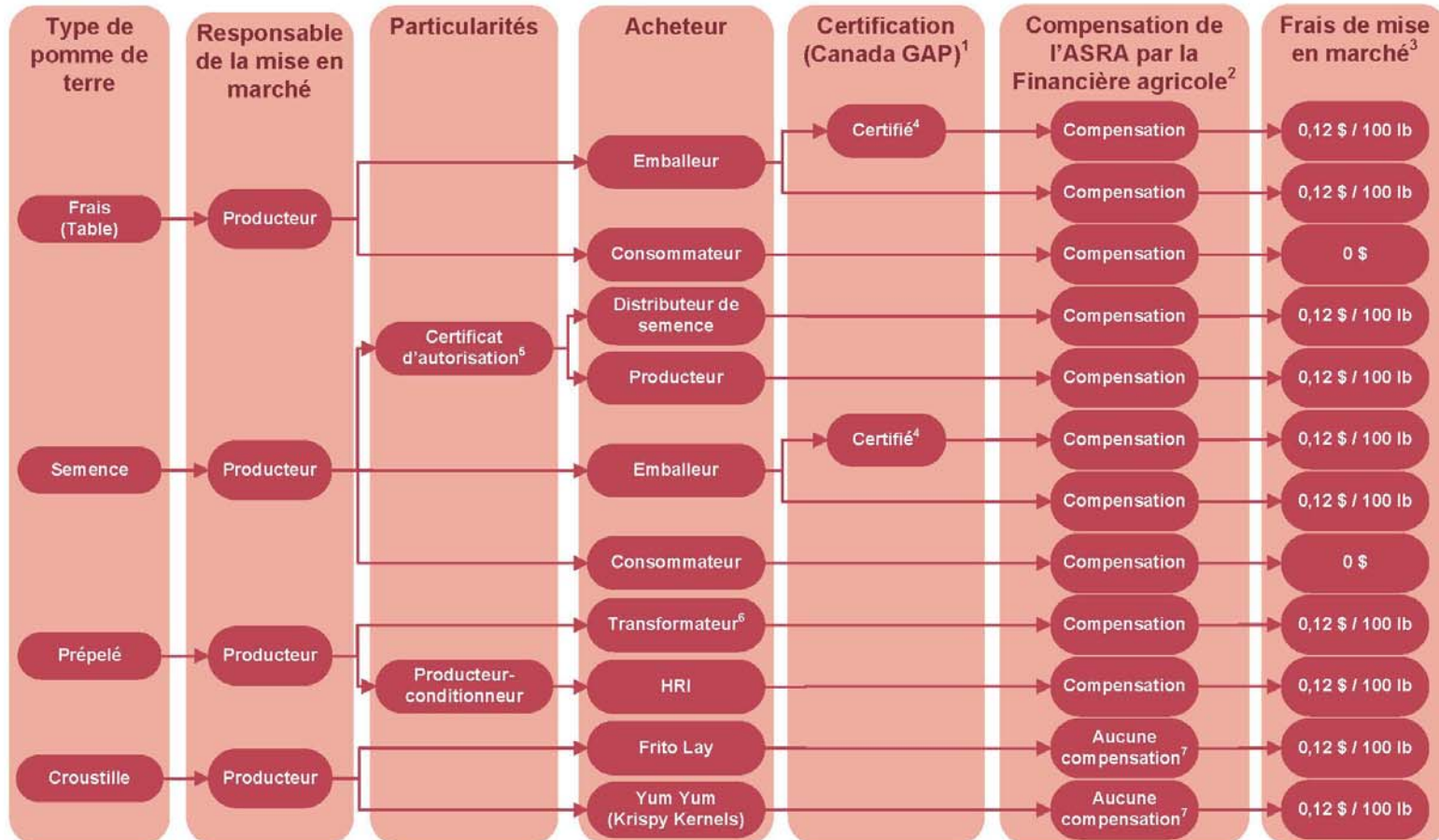
	Pomme de terre fraîche	Pomme de terre de semence	Pomme de terre de transformation (pré-pelage)	Pomme de terre de transformation (croustilles)
<b>Catégories et normes</b>	<p>Règlement sur les fruits et légumes frais (C.R.C., c. 285, partie I et annexe I)</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (c. P-29, r. 3, annexe 1)</p>	Règlement sur les semences (C.R.C., c. 1400)		
<b>Normes de composition</b>	S.O.	S.O.	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870)</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. c. 291)</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870)</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. c. 291)</p>
<b>Étiquetage des aliments préemballés</b>	<p>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (L.R.C., 1985, c. C-38)</p> <p>Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (C.R.C., c. 417)</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (C.R.C., c. 285, partie II)</p> <p>Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29)</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (c. P-29, r. 3)</p>	S.O.	<p>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (L.R.C., 1985, c. C-38)</p> <p>Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (C.R.C., c. 417)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 1</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C. 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. c. 291)</p>	<p>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (L.R.C., 1985, c. C-38)</p> <p>Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (C.R.C., c. 417)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 1</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C. 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. c. 291)</p>

	Pomme de terre fraîche	Pomme de terre de semence	Pomme de terre de transformation (pré-pelage)	Pomme de terre de transformation (croustilles)
<b>Innocuité et qualité des aliments (incluant l'hygiène, la salubrité et le classement)</b>	<p>Loi sur la salubrité des aliments au Canada (L.C. 2012, c. 24)</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais. (C.R.C., c. 285, partie I.1)</p> <p>Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29)</p> <p>Règlement sur les aliments (P-29, r.1)</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (c. P-29, r. 3)</p>	N.A.	<p>Loi sur la salubrité des aliments au Canada (L.C. 2012, c. 24)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870, titre 11)</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. ch. 291)</p> <p>Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29)</p> <p>Règlement sur les aliments (c. P-29, r. 1)</p>	<p>Loi sur la salubrité des aliments au Canada (L.C. 2012, c. 24)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 11</p> <p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits transformés (C.R.C. ch. 291)</p> <p>Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29)</p> <p>Règlement sur les aliments (c. P-29, r. 1)</p>
<b>Étiquetage nutritionnel</b>	Exempté	Exempté	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870) B01.401...</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870) B01.401...</p>
<b>Allégation nutritive et santé</b>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870) B01.500... et B.01.600...</p>	N.A.	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870) B01.500... et B.01.600...</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870) B01.500... et B.01.600...</p>
<b>Additifs alimentaires, produits chimiques agricoles et pesticides</b>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 16</p> <p>Loi sur les produits antiparasitaires (L.C., 2002, c. 28)</p> <p>Règlement sur les produits antiparasitaires (DORS/2006-124)</p>	<p>Loi sur les produits antiparasitaires (L.C., 2002, c. 28)</p> <p>Règlement sur les produits antiparasitaires (DORS/2006-124)</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 16</p> <p>Loi sur les produits antiparasitaires (L.C., 2002, c. 28)</p> <p>Règlement sur les produits antiparasitaires (DORS/2006-124)</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 16</p> <p>Loi sur les produits antiparasitaires (L.C., 2002, c. 28)</p> <p>Règlement sur les produits antiparasitaires (DORS/2006-124)</p>

	Pomme de terre fraîche	Pomme de terre de semence	Pomme de terre de transformation (pré-pelage)	Pomme de terre de transformation (croustilles)
<b>Emballage</b>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 23</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (C.R.C., c.285, partie II et annexe II)</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (c. P-29, r. 3, annexe 1)</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 23</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 23</p> <p>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (L.R.C., 1985, c. C-38)</p> <p>Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (C.R.C., c. 417)</p>	<p>Loi sur les aliments et drogues (L.R.C., 1985, c. F-27)</p> <p>Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C., c. 870), titre 23</p> <p>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (L.R.C., 1985, c. C-38)</p> <p>Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (C.R.C., c. 417)</p>
<b>Loyauté des ventes</b>	<p>Règlement sur les fruits et légumes frais. (C.R.C., c. 285, partie II)</p> <p>Règlement sur les fruits et légumes frais (c. P-29, r. 3)</p>		Règlement sur les produits transformés (C.R.C., c. 291)	Règlement sur les produits transformés (C.R.C., c. 291)
<b>Plan conjoint (mise en marché)</b>	<p>Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) et règlements afférents : c. M 35.1, r. 262 à M-35.1, r. 271</p>	<p>Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) et règlements afférents dont : c. M-35.1, r. 270 et r. 271</p>	<p>Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) et règlements afférents dont : c. M-35.1, r. 263 et r. 271</p>	<p>Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) et règlements afférents dont : c. M-35.1, r. 271</p>
<b>Environnement</b>	<p>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)</p> <p>Règlement sur les exploitations agricoles (L.R.Q., c. Q-2, r. 26)</p>	<p>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)</p> <p>Règlement sur les exploitations agricoles (L.R.Q., c. Q-2, r. 26)</p>	<p>Règlement sur les effluents des établissements de transformation de la pomme de terre. (C.R.C. ch. 829)</p> <p>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)</p> <p>Règlement sur les exploitations agricoles (L.R.Q., c. Q-2, r. 26)</p>	<p>Règlement sur les effluents des établissements de transformation de la pomme de terre. (C.R.C. ch. 829)</p> <p>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)</p> <p>Règlement sur les exploitations agricoles (L.R.Q., c. Q-2, r. 26)</p>

	Pomme de terre fraîche	Pomme de terre de semence	Pomme de terre de transformation (pré-pelage)	Pomme de terre de transformation (croustilles)
<b>Protection des végétaux</b>	<p>Loi sur la protection des végétaux (L.C., 1990, c. 22)</p> <p>Règlement sur la protection des végétaux (DORS/95-212)</p> <p>Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1)</p> <p>Règlement sur la culture de pommes de terre (c. P-42.1, r. 0.1)</p>	<p>Loi sur la protection des végétaux (L.C., 1990, c. 22)</p> <p>Règlement sur la protection des végétaux (DORS/95-212)</p> <p>Loi sur les semences (L.R.C., 1985, c. S-8)</p> <p>Règlement sur les semences (C.R.C., c. 1400) dont les parties II, III, IV et V</p> <p>Règlement sur les pommes de terre de semence certifiées. (C.R.C., c. 517)</p> <p>Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1)</p> <p>Règlement sur la culture de pommes de terre (c. P-42.1, r. 0.1)</p> <p>Loi sur la protection des obtentions végétales (L.C., 1990, c. 20)</p> <p>Règlement sur la protection des obtentions végétales (DORS/91-594)</p>	<p>Loi sur la protection des végétaux (L.C., 1990, c. 22)</p> <p>Règlement sur la protection des végétaux (DORS/95-212)</p> <p>Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1)</p> <p>Règlement sur la culture de pommes de terre (c. P-42.1, r. 0.1)</p>	<p>Loi sur la protection des végétaux (L.C., 1990, c. 22)</p> <p>Règlement sur la protection des végétaux (DORS/95-212)</p> <p>Loi sur la protection sanitaire des cultures (L.R.Q., c. P-42.1)</p> <p>Règlement sur la culture de pommes de terre (c. P-42.1, r. 0.1)</p>
<b>Produits biologiques</b>	<p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits biologiques (2009) (DORS/2009-176)</p>	<p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits biologiques (2009) (DORS/2009-176)</p>	<p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits biologiques (2009) (DORS/2009-176)</p>	<p>Loi sur les produits agricoles au Canada (L.R.C., 1985, c. 20 [4<sup>e</sup> suppl.])</p> <p>Règlement sur les produits biologiques (2009) (DORS/2009-176)</p>

## Annexe 6 : Organisation de la mise en marché collective de la pomme de terre du Québec



1. Le Programme CanadaGAP est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs et des entrepositaires de fruits et de légumes. Il vise à aider la mise en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais.
2. Compensation possible pour les productions de pomme de terre de 10 ha et plus. L'étude du coût de production couvre la pomme de terre tardive et la pomme de terre pour les fins de prépelage. Ceci ne comprend pas les compensations par les autres programmes de gestion des risques.
3. Les frais de mise en marché servent à financer l'administration générale du plan (0,10\$/100 lb, pour une contribution maximale de 59,50\$/ha) et les activités de commercialisation dont le financement de comités ainsi que la promotion, la publicité, la recherche, le développement et la formation (0,02\$/100 lb, pour une contribution maximale de 10,00\$/ha).
4. Les grandes chaînes d'alimentation (Loblaws, Métro et Sobeys) exigent cette accréditation ou sont en voie de l'exiger.
5. L'émission du certificat d'autorisation est sous la responsabilité de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec. Il prévoit la conformation à la procédure d'audit de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le respect d'un cahier de charge. La semence non certifiée est dirigée sur le marché alimentaire.
6. Membres de l'Association des transformateurs de légumes frais du Québec.
7. La pomme de terre de croustille n'est pas couverte par l'Assurance stabilisation des revenus agricoles, mais est admissible aux programmes Agri-investissement et Agri-Québec.

**Annexe 7 : Principales dépenses des entreprises de culture de pommes de terre, dans les autres provinces canadiennes, moyennes de 2002-2006 et de 2007-2011, en pourcentage des dépenses totales**

	Île-du-Prince-Édouard		Nouveau-Brunswick		Ontario	
	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011
Engrais et chaux	15 %	17 %	13 %	15 %	14 %	13 %
Pesticides	11 %	12 %	11 %	11 %	10 %	9 %
Semences	8 %	8 %	9 %	12 %	12 %	11 %
Autres dépenses pour les cultures	2 %	2 %	1 %	2 %	4 %	4 %
Dépenses pour la machinerie	13 %	13 %	16 %	14 %	11 %	12 %
Salaires	17 %	17 %	21 %	20 %	18 %	19 %
Assurances	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %
Travaux à forfait et location	5 %	4 %	3 %	4 %	7 %	7 %
Intérêts	8 %	7 %	7 %	6 %	5 %	5 %
Autres dépenses	19 %	18 %	15 %	17 %	17 %	18 %
	Manitoba		Alberta		Colombie-Britannique	
	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011	2002-2006	2007-2011
Engrais et chaux	11 %	13 %	10 %	11 %	7 %	7 %
Pesticides	11 %	9 %	8 %	8 %	5 %	5 %
Semences	10 %	9 %	10 %	8 %	7 %	9 %
Autres dépenses pour les cultures	1 %	1 %	1 %	1 %	4 %	5 %
Dépenses pour la machinerie	12 %	12 %	12 %	11 %	11 %	11 %
Salaires	18 %	19 %	17 %	16 %	26 %	22 %
Assurances	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %
Travaux à forfait et location	10 %	10 %	10 %	11 %	15 %	18 %
Intérêts	6 %	5 %	6 %	6 %	3 %	3 %
Autres dépenses	20 %	20 %	23 %	25 %	19 %	18 %

Source : Statistique Canada. Programme des données fiscales agricoles, tableau 002-0044.  
Compilation effectuée par le MAPAQ, Direction des politiques et des analyses des risques agricoles.

## PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION

1. ACNIELSEN, *Ventes au détail au Québec*, base de données interne, années 2007 à 2011. <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/DepensesalimentairesACNielsen.pdf>
2. AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS. <http://www.inspection.gc.ca>
3. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2005). *Tendances alimentaires au Canada d'ici 2020, perspectives de la consommation à long terme*.
4. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2012). *La transformation des pommes de terre en Saskatchewan : potentiel et possibilités*. <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1193410234358&lang=fra>
5. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. Infohort. <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1184695160057&lang=fra>
6. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2009). *L'industrie canadienne de fabrication d'aliments à grignoter*. <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1172692863066&lang=fra>
7. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Revue d'information sur les marchés de la pomme de terre, 2010-2011*. <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1347302266938&lang=fra>
8. Camire, M.E., S. Kubow et D.J. Donnelly (2009). *Potatoes and Human Health*. Critical Reviews in Food Science and Nutrition. 49 : 823-840.
9. CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC. <http://www.icriq.com/fr/>
10. CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC. Agri-Réseau pommes de terre. <http://www.agrireseau.qc.ca/pdt/default.aspx>
11. CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC. Plan d'action 2012-2013 du « comité CRAAQ pomme de terre ».
12. CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE. *Stratégie nationale d'innovation et de recherche sur la pomme de terre*. 7 novembre 2012.
13. CONSEIL CANADIEN DE LA POMME DE TERRE. <http://www.hortcouncil.ca/canadian-potato-council.aspx>
14. CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (2013). *Usage de l'appellation biologique au Québec : Statistiques 2012*. <http://www.cartv.gouv.qc.ca/bio-statistiques-2012>
15. CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'HORTICULTURE. Observatoire horticole. <http://www.cqh.ca/publications>
16. Drewnowski A. et C.D. Rehm (2013). *Vegetable cost metrics show that potatoes and beans provide most nutrients per penny*. PLOS ONE. 8(5) : e63277. <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0063277>
17. ÉCORESSOURCES, consultants pour la Filière biologique du Québec. *Analyse du marché des produits biologiques en fonction du développement du secteur biologique au Québec*, mars 2012, 44 p.
18. EUROMONITOR INTERNATIONAL. *Diverses études de marchés sur les produits alimentaires*. [www.euromonitor.com](http://www.euromonitor.com)
19. EUROMONITOR INTERNATIONAL. *Passport Frozen Processed Food in Canada*, janvier 2013.



20. EUROMONITOR INTERNATIONAL. *Passport Sweet and Savoury Snacks in Canada*, novembre 2012.
21. FAOSTAT. Bases de données statistiques agricoles de l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. <http://faostat.fao.org/>
22. FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC (2010). *Guide 2010 : Règlement sur l'enregistrement des exploitations et sur la transmission des renseignements des producteurs de pommes de terre du Québec*.
23. FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC. <http://www.fpptq.qc.ca>
24. FILIÈRE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC. *Faits saillants du sondage sur la consommation des produits biologiques au Québec*, juin 2011, 8 p.
25. GROUPE AGÉCO et AGRINOVA. *Diagnostic de l'industrie de la pomme de terre de semence du Saguenay-Lac-St-Jean*, septembre 2009.
26. GROUPE AGÉCO et AGRINOVA. *Plan stratégique de l'industrie de la pomme de terre de semence du Saguenay-Lac-St-Jean*, janvier 2010.
27. GROUPE AGÉCO. *Portrait des réseaux de distribution de fruits et légumes frais du Québec*, février 2007. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapport\\_Distribution\\_Fruitslegumes.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapport_Distribution_Fruitslegumes.pdf)
28. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*, édition 2012. [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind\\_bioalimentaire/prof\\_horti.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind_bioalimentaire/prof_horti.htm)
29. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur la pomme de terre*. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm\\_finnc/filr\\_bioal/culture/culture/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/filr_bioal/culture/culture/index.htm)
30. INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC (2010). *Guide de la pomme de terre frite*. [http://www.ithq.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/CER/Guide\\_de\\_la\\_pomme\\_de\\_terre\\_frite.pdf](http://www.ithq.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/CER/Guide_de_la_pomme_de_terre_frite.pdf)
31. LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC. <http://www.financiereagricole.qc.ca>
32. MARCON, *Analyse et identification des besoins en innovation, des contraintes et attentes du secteur HRI à l'égard de la pomme de terre*, rapport de 2009.
33. MARCON, *Portrait québécois du secteur HRI et opportunités de développement pour les produits horticoles frais*, rapport de mars 2011. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PortraitHRI\\_produitshorticoles.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PortraitHRI_produitshorticoles.pdf)
34. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2009). *Étude de la dynamique et des tendances des marchés au sein du secteur agroalimentaire québécois*. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Etude\\_tendances\\_TRANSAQ\\_2009\\_5.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Etude_tendances_TRANSAQ_2009_5.pdf)
35. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2013). *Bottin statistique de l'alimentation*. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin\\_statistique\\_alimentation.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_statistique_alimentation.pdf)
36. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Activité bioalimentaire du Québec en 2011- Bilan et perspectives*, 2012. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/ActivitebioalimentaireQuebec\\_Bilan2011.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/ActivitebioalimentaireQuebec_Bilan2011.pdf)

37. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2012). « *Actualité bioalimentaire - Les dépenses alimentaires au Canada : quelques points de comparaison avec le Québec* », Bioclips, vol. 21, n° 14, 23 avril 2013.  
[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2013/BioClips\\_Volume%2021\\_no%2014.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2013/BioClips_Volume%2021_no%2014.pdf)
38. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. « Actualité bioalimentaire - Le réseau HRI au Québec et au Canada : quelques caractéristiques », Bioclips, vol. 21, n° 8, 12 mars 2013.  
[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2013/BioClips\\_Volume%2021,%20no%208.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2013/BioClips_Volume%2021,%20no%208.pdf)
39. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, certifiées 2010.
40. ORGANIC TRADE ASSOCIATION (2013). Canada's Organic Market : National Highlights, 6 p.  
[http://www.ota.com/pics/media\\_photos.171.img\\_filename.pdf](http://www.ota.com/pics/media_photos.171.img_filename.pdf)
41. STATISTIQUE CANADA. Base de données CANSIM. Tableaux 002-0011 (*Disponibilité des aliments au Canada*), 001-0014 (*Production canadienne de pommes de terre*), 002-0001 (*Recettes monétaires agricoles*), 002-0044 (*Programme des données fiscales agricoles*) et 002-0065 (*Enquête financière sur les fermes*). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/>
42. STATISTIQUE CANADA. Commerce international de marchandises du Canada.  
<http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=65F0013X&lang=fra>
43. STATISTIQUE CANADA. Recensement du Canada de 2011. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>
44. STATISTIQUE CANADA. Recensement de l'agriculture de 2011. Données sur les exploitations et les exploitants agricoles, n° 95-640-XWF au catalogue. <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-fra.htm>
45. St-Cy, Louise, et Francine Richer (2003). Préparer la relève, neuf études de cas sur l'entreprise au Québec, Presses de l'Université de Montréal.
46. TABLE FILIÈRE POMME DE TERRE. *Plan stratégique de la pomme de terre 2005-2007*.
47. UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. Economic Research Service.  
[http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-\(per-capita\)-data-system.aspx](http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-(per-capita)-data-system.aspx)  
[http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdahome?navid=MARKETING\\_TRADE&navtype=SU](http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdahome?navid=MARKETING_TRADE&navtype=SU)



